



REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes

Littérature.

LE

Château des Abîmes

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

XV.

Une Cicatrice.

Le jour du grand dîner offert par Tiburce et sa sœur était arrivé. Comme d'habitude, quand il s'agissait d'une réception, un grand luxe avait été déployé. Le jeune banquier

posait toujours un peu, devant ce public composé d'hommes d'argent, d'artistes et d'étrangers.

Le vicomte de Montgrand, invité, s'était excusé avec toutes les précautions délicates d'un homme de cœur qui craint de causer un froissement; mais aussi d'un homme sérieux qui ne saurait se compromettre dans la réunion mêlée, que présentaient si ordinairement les salons de Tiburce Danglès.

Léa comprit cette fois que la partie était bien perdue; mais comme elle comptait pour rien dans ses projets, les questions de sympathie, elle se consola vite en regardant le grand nombre de cartes portant des armoiries étrangères, qu'elle réunissait dans une vasque de Chine avec l'affectation d'une personne tenant à prouver la qualité des gens qu'elle reçoit, comme si quelque chose de leur valeur réjaillissait sur elle. Sa toilette merveilleuse, toute rose, d'un rose pâle d'aurore lui servait à ravir; sa coiffure, dans sa fantaisie charmante eut déromé d'une façon absolue les artistes du démêloir et de la handoline. Elle les avait noués de fleurs et répandus en longues boucles avec un apparent désordre plus charmant que tons ces apprêts. Elle se savait bien sous les armes, et, prête pour la lutte, quand la porte du salon s'ouvrit, et que Posquères parut.

La hâte du critique parut d'abord de mauvais augure à Léa. Elle crut que loin de se rebuter, Rémy arrivait le premier pour se ménager avec Léa quelques minutes d'entretien, mais l'expression de la physionomie du jeune homme était trop grave pour qu'elle gardât longtemps cette pensée. Elle ne vit sur son front qu'un calme auquel il lui fut impossible de se tromper, aussi lui tendit-elle la main avec un sourire :

—Je savais bien que vous êtes un homme d'esprit, lui dit-elle.

—Vous pouvez ajouter : et un honnête homme.

—Oui, un honnête homme, répéta Léa.

—Si loyal, reprit Posquères, qu'il ne veut pas même conserver ce qui ne lui fut point donné, et ce qu'il trouva sur une grande route.

—Je ne vous comprends point, dit Léa.

Posquères tira un portefeuille, y prit une photographie et la tendit à la jeune fille.

Celle-ci la regarda très-attentivement, puis elle la jeta sur la table.

—Il est bien étrange que vous l'avez ramassé sur le grand chemin, dit-elle, je ne me rappelle l'avoir donnée à personne, si ce n'est à mon frère....

—Ainsi, demanda Posquères, vous croyez que votre frère l'a perdue....

—Je ne crois encore rien, répondit-elle, et vraiment la trouvaille ou la perte d'une carte photographique n'est point chose grave, ce me semble.

—Mademoiselle, poursuivit Posquères d'une voix dont l'altération s'augmenta, je vous conseille au contraire d'insister grandement pour savoir si cette photographie a bien appartenu à Monsieur Tiburee.

—De quel air sérieux vous me dites cela !

—Tout est grave dans la vie, mademoiselle.

L'arrivée de deux invités interrompit cette conversation. Léa dut remplir ses devoirs de maîtresse de maison, et Rémy se rapprocha de Léopoldine.

La demoiselle de compagnie portait la même robe de soie grise que Rémy lui avait vue les jours de réception. Elle n'ajoutait ni une fleur à ses cheveux, ni une dentelle à son corsage. On eut dit que par avance elle portait le deuil de sa jeunesse et de son avenir. Cependant l'expression de sa belle physionomie parut plus sereine que jamais à Rémy Posquères.

—Vous avez beaucoup souffert, lui demanda-t-il, pendant que debout à côté d'une toile de Léa, Rémy laissait son regard reposer sur la jeune fille.

—Plus que personne peut-être, répondit-elle, car j'ai vu se briser le cœur de ceux que j'aimais le plus au monde.... Mais j'ai prié, monsieur, et la prière m'a consolée de tout.

—Vous avez raison, lui dit-il, mais que doivent faire ceux qui ne savent pas prier.

—Ne pas savoir prier ! répéta Léopoldine, mais de quel cœur n'a pas jailli la prière à l'heure de la détresse. Il ne s'agit point de réciter des formules et de lire des pages dans des livres. Laisser éclater son âme devant Dieu dans la douleur ou dans la joie, c'est prier ; et il n'est pas un être qui partout et à toute heure ne puisse et ne sache le faire.

—Et la prière est votre secret unique ?

—Oui, monsieur, parce qu'elle m'a donné la résignation. Je ne l'ai point seulement pour les maux irréparables du passé, mais aussi pour les tristesses de l'avenir, pour la pauvreté acceptée, et la solitude prévue, pour la jeunesse ensevelie dans le deuil, pour la vieillesse abandonnée.... Et cependant je reste calme, puisque toutes ces choses tombent de la main de Dieu qui sait le pourquoi de ces épreuves.

—Ainsi vous n'attendez rien de l'avenir ?

—Si, j'attends des épreuves sans cesse renouvelées : le changement de foyers, car aujourd'hui j'accompagne Mlle. Dangles, et dans huit jours je puis être chargée de commencer l'éducation de petites filles maussades, dont la mère me traitera avec autant de dédain que sa femme de chambre.... Je compte sur l'humiliation de toutes les heures ; sur le sourire avec lequel on écouterait l'énumération de mes talents, et le genre des emplois que je cumule ici. Que, par hasard, une sympathie s'égare jusqu'à moi, quand on saura que la sérieuse petite personne qui vous parle est une demoiselle de compagnie, elle sera classée parmi les êtres sans conséquence. On ne me demandera point en mariage, je suis pauvre. On ne s'inquiètera guère de mon intelligence, je suis obligée d'en avoir par état. Nul ne s'avisera de me trouver spirituelle, parce que l'on se croira le droit de me taxer de pédantisme.... Et vous-même, monsieur Posquères, vous dont le volume *Sara Blunt* obtint il y a trois ans un si légitime succès, ne connaissez-vous point, mieux que personne, pour les avoir devinées, les souffrances de ces pauvres filles classées dans la double catégorie des demoiselles de compagnie et des institutrices ? Tenez, depuis longtemps, la plume des écrivains s'est exercée sur cette classe mélancolique et souffrante. Depuis *Jean Lyre*, chef-d'œuvre tombé de la plume d'une femme, jusqu'à *Béatrix*, combien de fois ce thème a-t-il été choisi.... Eh bien ! cependant, ni vous ni personne n'avez jamais décrit dans un roman, le drame poignant et mystérieux qui se renouvelle dans ces âmes solitaires et torturées.... Celles qui ne croient à rien s'aigrissent et deviennent mauvaises ; elles sèment le désordre dans les familles et s'efforcent de mordre la main qui les paie....

Les autres, les résignées regardent le calvaire, et trouvent encore la force de sourire. . . . Les invités se pressent maintenant dans le salon, monsieur Posquères ; tous les hommes sont parés de leurs plaques, et les femmes sont constellées de diamants. . . . Tâchons de nous mettre à l'unisson de tout ce monde heureux, et efforçons-nous de sourire. . . .

En effet, le salon et l'atelier de Tiburce s'emplissaient d'hommes et de femmes en toilettes brillantes. Les étrangers et les bourgeois dominaient dans cette réunion. On parlait un peu haut, comme font les gens qui gardent l'habitude de faire la route. Quelques hommes accoutumés à penser, et à peindre ce qui les frappe, prenaient moralement des notes.

Léa, au milieu d'un groupe d'hommes répondait en anglais à une plaisanterie un peu lourde d'un Lord ; lançait, dans la langue de Goëthe une épigramme à un Allemand, et citait un vers du Dante à un Florentin. Elle triomphait dans son orgueil, dans sa beauté insolente, et s'efforçait d'oublier que le vicomte de Montgrand avait dédaigné son invitation.

Les deux battants de la porte de la salle à manger s'ouvrirent, et une voix grave annonça :

— Mademoiselle est servie.

Léa prit le bras que lui offrait un prince russe.

Rémy s'inclina gracieusement vers Léopoldine :

— Acceptez-moi pour voisin de table, lui dit-il ; ici chacun se place suivant ses sympathies.

— Alors, dit Mlle des Genêts, vous devriez...

— Je vous crois incapable de railler, Mademoiselle.

La jeune fille posa la main sur le bras du critique.

Un moment après, les invités se trouvaient rangés autour d'une table luxueusement servie.

Xavier Argenal avait été invité, et le hasard du dîner avait fait de lui le voisin de Tiburce.

Le jeune médecin possédait à la fois de l'esprit et de la science ; le succès lui donnait de l'aplomb. Depuis qu'il pouvait donner les consultations dans un cabinet élégant, au lieu de se cacher au fond de l'arrière boutique d'un herboriste, il se sentait grandir et devenir subitement un autre homme. Son visage même changeait d'expression. Il résérait une sorte de joie contenue ; ses yeux rayonnaient ; il se souvenait qu'il était jeune, et il oubliait qu'il avait souffert.

La causerie fut ce qu'elle est d'habitude pendant un dîner. Elle effleura vingt sujets sans en approfondir aucun ; elle fut tour à tour sérieuse et gaie, capiteuse et philosophique. Toutes les nouveautés de la science, celles de l'art, fournirent le motif d'une dis-

cussion rapide, le prétexte d'un trait d'esprit étincelant. Léa s'animait d'une sorte de fièvre, et cachait une sourde humiliation sous le masque de la joie. Xavier se montra sous un jour nouveau, et la conversation étant tombée non point sur les sciences occultes, mais sur les branches d'une science d'analyse qui procède du connu à l'inconnu, le jeune docteur avança cette thèse au milieu d'un silence prouvant l'intérêt avec lequel on l'écoutait :

— Vous semblez nier la sincérité de certaines études, reléguer au nombre des charletans, certains hommes qui, doués d'une faculté spéciale lisent sur le visage, trouvent dans la conformation du crâne ou dans les lignes de vos mains, les traces de vos passions et de vos intérêts. Vous avez tort. Il ne s'agit point ici de divination ni de sortilège ; je suis un chercheur, mais je suis aussi un chrétien. Je ne tire point d'horoscope, mais je me suis livré à de telles études comparées que je me fais fort de dévoiler les secrets les plus intimes du caractère d'un homme ou de celui d'une femme par l'inspection des lignes de sa main. Il n'est point ici question de prédire l'avenir, je l'ignore ; je pourrai seulement affirmer : Vous possédez tel instinct. . . . Si vous ne le reprimez, il entraînera indubitablement telles conséquences.

— Savez-vous que cela est fort intéressant, docteur, et très-dangereux à la fois, dit Léa avec un sourire.

— Quelquefois, Mademoiselle.

— Eh bien ! si vous étiez aimable autant que vous êtes savant, et ce n'est pas peu dire, vous nous prouveriez la vérité de vos théories.

— Bah ! vous vous refuseriez même à l'évidence.

— Essayez d'abord.

— A une condition.

— Nous les acceptons d'avance.

— Je ne verrai que les mains de la personne qui me consultera. Sans cela, la connaissant plus ou moins, il me serait facile, croiriez-vous, de tirer des inductions de ce que je pourrais savoir sur son compte.

— Comment ferez-vous pour cela, docteur ?

— Rien de plus simple, Mademoiselle, on abaissera les portières séparant le salon de votre atelier ; je me tiendrai dans le salon, et vos invités dans l'atelier. Chaque curieux et chaque curieuse me présentera ses mains à travers les plis de la draperie. . . . Je ne verrai que ces mains, et après les avoir étudiées je dirai sincèrement, complètement, ce qu'elles me révèlent sur l'ensemble du caractère.

— Ce sera charmant, dit Léa. Baisserons-nous les lampes ?

— Je ne fais point de magie, Mademoiselle, et je n'ai recours à aucun subterfuge.

Cette promesse parut réjouir beaucoup le convives. Dès que le dîner fut terminé, le hommes et les femmes s'empressèrent de retirer leurs bagues, dont quelques-unes pouvaient aisément être reconnues; puis, suivant les recommandations de Xavier, une grande profusion de lumière fut laissée dans le salon, tandis que Léa convaincue qu'un peu d'ombre convenait à ce qu'elle appelait de la *Magie blanche*, faisait baisser les lampes de l'atelier.

Xavier ne s'était point trop avancé dans ses promesses. De même que les traits du visage arrivent à refléter les caractères dominants d'une individualité, les lignes de la main, centre nerveux, très-actif, trahissent des goûts, des préférences et des passions. Cependant si Xavier parut étourdissant de verve en s'adressant à certaines personnes invisibles pour lui, mais dont les mains reposaient dans les siennes, il resta pâle quand il s'agit de parler d'hommes ou de femmes dont la vie n'offrait rien de bizarre et le caractère rien d'excessif. Les individualités seules le retenaient et lui offraient un vaste champ d'analyse.

Un moment vint où les petites mains de Léa lui furent tendues.

Il la connaissait trop peu pour reconnaître ses doigts fuselés trahissant l'amour de l'art, ce qui indiquait la puissance de son imagination, et les signes certains d'un immense orgueil. Il dévoila en quelques phrases courtes, mais serrées tout le caractère de la jeune fille. Peut-être ne crut-il point devoir révéler certains détails, mais ce qu'il dit, suffisait amplement à Léa, à ses admirateurs et à ses amis.

—Mais l'avenir, docteur, l'avenir? demanda Mlle Danglès.

—Je l'ignore, Mademoiselle, vous trouverez dans mes paroles mêmes des sujets de préservation.

Mlle Danglès se retira, et l'un de ses amis s'adressant à Tiburce :

—A votre tour, voyons, c'est très-curieux.

—Bah! fit Tiburce, je n'aime pas les charlatans.

—Ce jeune homme me semble très-loyal et en même temps fort habile.

—Trop habile, même.

—En quoi?

—Il cherche dans mon salon une clientèle de femmes nerveuses.

Mais Danglès ne devait pas rester le maître de résister à l'entraînement de la foule.

Un groupe de boursiers l'entourna. Après les encouragements, vinrent les railleries.

—On dirait que vous avez peur, dit l'Allemand avec un gros rire.

—Mais c'est absurde! s'écria Tiburce, c'est une jonglerie.

—Fort spirituelle dans tous les cas, ajouta Posquères.

—L'auriez-vous préparée par hasard? reprit Tiburce....

—Je m'y soumetts du moins.

Et Rémy passa ses deux mains entre les tentures.

—Des mains d'artistes, dit le docteur, des mains effilées et fines, qui savent jeter l'argent par les fenêtres, mais non point le compter... Trop de diffusion peut-être dans les facultés... Embarras complet de richesses intelligentes... De grands tourments de cœur et d'esprit auxquels succédera l'apaisement.

—Vous voyez, dit Posquères, c'est fort simple.

—Tiburce, à votre tour! répétèrent vingt voix.

L'insistance de ses convives parut singulièrement agacer le jeune homme; cependant il vint un moment où il ne lui fut plus possible de reculer, et où Léa elle-même lui glissa bien bas à l'oreille :

—Ne refuse pas, Tiburce.... On croirait..

—Ne dirais-tu pas aussi que j'ai peur?

—Toi! tu es trop mon frère pour cela.

Tout près de Léa et de Tiburce s'était placé Posquères. Il pouvait tout entendre et tout voir, et semblait prendre un grand intérêt à ce qui se passait.

Enfin Tiburce, blême et nerveux, passa l'une de ses mains à Xavier.

—Je ne puis juger sur une seule, dit celui ci, montrez-moi les deux!

Cette fois, il fallut céder encore.... Pendant une minute, le docteur garda dans ses mains les mains du jeune homme, puis il dit lentement :

—Une raison m'empêchera sans doute d'analyser certains détails autant que je le voudrais..

—Et quelle est cette raison? demanda Tiburce.

—Vous portez une cicatrice à la main gauche.

—Cela est vrai, un battant de porte m'a cruellement érasé la main.

—Non, fit le docteur, la blessure dont vous gardez les traces est d'un tout autre genre.... la paume et le dessus de votre main, gardent les vestiges d'une morsure terrible.... et d'après mes remarques, vous avez eu cette main prise entre les mâchoires d'un loup ou celles d'un chien.

—Bah! fit Léa, tu ne m'as jamais parlé de cet accident.

Les yeux de Rémy se fixèrent sur Tiburce qui semblait avoir peine à se contenir.

—Eh bien! fit-il, après....

—Après? répéta le docteur, c'est tout....

—Ainsi, votre prétendue science se résume dans ceci, à savoir que je porte à la main une cicatrice dont vous ne pouvez pas même définir la nature puisque vous l'attribuez....

—Je dis ce qui est. . .

—Poursuivez, maintenant, j'ai longtemps hésité à me prêter à cette jonglerie ou à cet enfantillage, mais j'en veux apprendre davantage, puisque j'ai consenti à me prêter à vos expériences.

—Vous ne saurez cependant rien de plus, répondit le docteur avec sècheresse.

—Et si j'exigeais. . .

—Un conseil ? Je vous le donnerai sans me faire prier davantage.

—Voyons le conseil !

—Celui que les Romains incrustaient dans la mosaïque de leur demeure : *Cave Canem*.

Un éclat de rire de Dauglès accueillit la citation de Xavier.

Le frère de Léa retira vivement ses mains et s'empessa de remettre ses gants. Mais Posquères, se trouvait assez près de lui pour avoir jeté rapidement un regard sur le dos de la main du frère de Léa, et Xavier avait dit vrai, cette main avait dû être broyée avec furie.

Un moment après ; le docteur reparut, et de nombreux éloges lui furent prodigués.

—Vraiment, lui dit Léa, le succès de la soirée vous appartient, et pour ma part je vous remercie.

—En ce cas, Mademoiselle, payez-moi, lui répondit Xavier d'une voix presque inquiète, payez-moi en m'apprenant quelles mains m'ont été présentées les dernières.

—Ne le savez-vous point ?

—Je vous jure que je l'ignore ?

—Ce sont celles de mon frère.

—De votre frère ! répéta Xavier avec une sorte d'épouvante.

—Oui, eh bien ! Qu'y avez-vous lu de si terrible ? Je ne suis point superstitieuse, docteur, ni facile à effrayer. Vous avez refusé de vous expliquer tout à l'heure et maintenant vous me regardez avec une sorte de compassion. . . Ne gardez-vous pas au moins ainsi qu'à Tiburce, un conseil à me donner.

—Je vous le donnerai, mais vous ne le suivrez pas.

—S'il est latin, certainement.

—Il sera dans la langue de Shakespeare, et c'est celui que donne le jeune prince à la jeune Ophélie. . . *Go to the nunnery*. . .

—Ah ! fit Léa en riant, celui-ci se trompe d'adresse ; gardez-le pour mademoiselle de Montgrand dont c'est la vocation.

—Mademoiselle, quand le prince de Danemark conseille à Ophélie d'aller au couvent, c'est qu'il est convaincu que là seulement elle trouvera la paix qui guérit les grandes douleurs. . . Je le savais d'avance, Mademoiselle, vous ne suivrez point ce conseil, pas plus que votre frère ne se défiera de l'ennemi que je lui signale ; et cependant. . .

Léa reprit son rire sonore, et Rémy s'emparant du bras de Xavier, se perdit dans la foule.

—Sortons, dit le critique, sortons, j'étouffe ici ; et l'air de cette maison ne vaut plus rien pour moi.

Comme il se dirigeait du côté de l'antichambre, il aperçut Léopoldine. Alors avec un empressement affectueux, il se dirigea vers elle :

—Mademoiselle des Genêts, dit-il, peut-être, à la suite d'événements graves, vous deviendrait-il impossible de continuer à habiter cette maison, permettez-moi alors de vous placer sous la protection de Mine la comtesse de Montgrand, et de vous confier à l'amitié de sa fille.

—Oh ! mon Dieu, dit Léopoldine, vous dites cela d'un air qui m'effraie.

—Ne vous effrayez de rien, chère enfant. Votre pureté, vos malheurs vous sauvegardent.

—Je serais fort malheureux de vous savoir isolée dans la vie, et perdue au milieu d'une foule indifférente ou misérable ; si vous me donnez votre parole de faire ce que je vous demande, je me retirerai plus tranquille.

—Eh bien ! fit doucement Léopoldine, je vous la donne.

Xavier et Rémy descendirent.

—Mon cher ami, dit le critique au docteur, je ne sais si tu as envie de dormir, mais je te certifie que je ne fermerai pas l'œil de la nuit ; aie la charité de me tenir compagnie, tu ne saurais croire combien j'ai besoin d'avoir un ami près de moi.

Xavier accompagna Posquères.

Agab prépara du thé, et les deux jeunes gens demeurèrent seuls dans le salon.

—Tu as une question sur les lèvres, dit le médecin, adresse-la moi tout de suite.

—Y répondras-tu avec une entière franchise ?

—Je te le promets.

—Pourquoi n'es-tu point voulu dire à Dauglès, ce que les lignes de sa main t'apprenaient ?

—Parce que si j'avais parlé, Tiburce eût été en droit de m'envoyer demain ses témoins.

—C'était donc grave ?

—Si grave que je ne remettrai jamais les pieds dans l'hôtel de la rue Laffitte.

—Mais enfin. . .

—Econte, reprit Xavier, tu as confiance dans mon savoir, et je crois que tu n'as point tout à fait tort ; eh bien ! jamais depuis que j'étudie cette science dont j'ai fait ce soir l'application, je n'ai jamais tenu entre mes doigts une main trahissant plus de perversité dans les instincts, plus de ruse dans le caractère, plus de froide habileté pour le mal. En dépit de la beauté de son visage, ce Tiburce est un monstre. . . On me dirait demain que cet homme a volé une fortune, assassiné un

homme, qu'il finira sur un échafaud, je croirais tout cela, entends-tu, tout cela. . .

—Ce serait horrible, pourtant, bien horrible !

—Ainsi, tu supposes. . .

—Je donnerais beaucoup pour que tu te sois trompé sur le compte de Tiburce, répondit le jeune homme, mais Dieu a ses desseins, et nous devons les respecter.

—Sais-tu que tu deviens plus mystérieux que moi.

—Pourquoi en serait-il autrement ? je marche dans les ténèbres.

—Et tu ne peux rien me dire ?

—Rien encore. Dans quelques jours seulement je serai fixe. . . A propos, ta consultation au sujet de Ségaud est sérieuse :

—Complètement. A ce prisonnier il faut rendre la lumière, à ce malade la santé, et la raison à ce fou. Que Polichinelle l'accompagne d'abord pendant ses promenades, Pluton suffira bientôt. Est-ce tout ce que tu veux de moi ce soir ?

—Absolument. Couche-toi sur ce divan et dors jusqu'au matin ; nous irons ensemble chez les Ségaud.

Xavier s'allongea sur le meuble de soie et ne tarda pas à s'endormir, quant à Rémy, ouvrant le petit meuble d'écaïlle, il y prit un carnet de cuir bleu, dont jusqu'à ce moment il n'avait pu découvrir le secret.

Ne pouvant l'ouvrir, il résolut de le briser. Certes en ce moment il lui était impossible de se souvenir d'une façon certaine depuis quand ce carnet se trouvait dans le meuble d'écaïlle. Il ne se rappelait point qu'on lui en eût fait présent, et s'il l'avait acheté jadis, il aurait su comment on le pouvait ouvrir. Il n'eût attaché aucune importance à cet objet de valeur, s'il ne l'avait retrouvé tout seul dans un petit tiroir, à côté du portrait de Mlle Dangles. Evidemment, il avait jadis attaché une certaine importance à ce carnet, puisqu'il l'avait mis en sûreté avant son départ pour l'Orient. Il se pouvait également que le hasard seul l'eût porté à jeter dans le même compartiment de l'élégant meuble d'écaïlle, le carnet fermé et le portrait-carte.

Mais depuis quelques jours des pensées terribles heurtaient son esprit. Il sentait grandir en lui de sourdes défiances et une vérité pouvait soudainement éclater comme les feux souterrains qui se fraient un passage à travers les entrailles de la terre.

Ce fut donc sans aucune hésitation que Rémy Posquères coupa le cuir autour du fermoir d'argent, et fouilla d'une main avide dans la petite poche doublée de soie qui pouvait renfermer un papier important.

Il n'y trouva qu'une lettre commençant par ces mots : « Cher frère. »

Alors, retournant la feuille, son regard dévora la signature, et un nom formé de trois lettres lui brûla les yeux : « Léa. »

Durant une minute, il demeura immobile, tandis qu'un étrange travail s'opérait dans son esprit.

La clarté lui brûlait les yeux maintenant. Ce petit calepin avait renfermé la photographie de Mlle Dangles, tandis que la partie fermée contenait une lettre d'elle, adressée à son frère.

Et Rémy l'avait trouvé dans un fossé, à côté du chien dont la gorge venait d'être coupée.

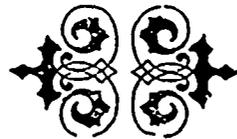
En un instant, le jeune homme reconstitua un double drame. Tous les souvenirs de cette soirée d'octobre lui revinrent à la mémoire, précis comme au premier jour. Quand il rentra chez le comte de Montgrand, on attendait le notaire ; toute la maison le savait. Mathias lui-même n'ignorait point que M. Refus devait apporter au comte de Montgrand une somme considérable. En sa qualité d'intendant, Tiburce avait dû en être le premier instruit, et alors. . .

Cela était si épouvantable et les conséquences en pouvaient devenir si terribles que Rémy Posquères n'osa point encore se répondre.

—Allons, fit-il, je ferai mon enquête, et je trouverai les preuves qui me manquent. Mais malheur à qui aurait touché aux Montgrand ; je puis être indulgent quant à ce qui me concerne, je ne pardonnerai point que l'on touche à mes bienfaiteurs.

Il remplaça le calepin bleu et la lettre dans le tiroir, puis sachant qu'il ne parviendrait pas à s'endormir, il prit un livre et n'éteignit sa lampe qu'au moment où le jour fit une triomphante entrée dans l'atelier.

(A continuer.)



Souvenirs.

LE JOURNAL
D'UNE
FEMME DE CINQUANTE ANS,
PAR
MADAME MATHILDE BOURDON.
(Suite.)

XV.

Peu de choses étaient changées autour de moi ; la chambre où si longtemps elle avait languï demeurait fermée ; M. Dalbret retournait à ses affaires, ses enfants à leurs études ; la maison était tranquille comme autrefois : la pauvre morte n'avait pas emmené avec elle une vie et une gaieté depuis longtemps absentes ; mais, pour moi, être nomade et attaché au destin des autres, tout changeait de nouveau et encore une fois, il fallait partir ! M. Dalbret ne me retenait pas : pourquoi l'eût-il fait d'ailleurs ?... Je lui dis mon projet de départ très-prochain, il devint sérieux et me demanda doucement :

— Et où irez-vous, Mademoiselle ?

— Chez mon frère, répondis-je ; je compte m'y reposer un peu.

— Vous paraissez fatiguée, en effet... tant de nuits passées ont dû vous épuiser...

Il devenait de plus en plus sérieux et triste ; je pensai que le souvenir de sa femme lui revenait plus vif, et je compatissais à sa peine. Il devait lui-même partir le lendemain pour un voyage, retardé depuis longtemps, et je saisis le moment favorable pour lui dire adieu. Il me serra la main, m'exprima ses vœux et ses remerciements, en termes brefs et embarrassés, et me laissa, un peu chagrine, un peu mécontente, car je pensais que, après tant d'années de séjour sous le même toit, il y aurait eu entre nous, au moins à la dernière heure, un instant d'effusion. *Il est si difficile d'être content de quelqu'un !*

Le lendemain, je reçus, à mon réveil, la carte de M. Dalbret et une petite bague où étaient gravés les noms de ses trois enfants. Ce dernier souvenir me toucha, et je partis avec des regrets et des vœux pour ceux que je laissais derrière moi.

Mon frère me reçut avec tendresse ; une active correspondance avait resserré nos liens, et l'amour que je portais à son fils, à mon cher petit filleul, nous rendait plus chers l'un à l'autre. Les jours, les semaines, les mois qui suivirent mon arrivée chez Paulin furent remplis de douceur ; je me sentais chez moi dans la maison de mon frère ; l'enfant joyeux et charmant dont je m'occupais tout le jour était bien à moi aussi, et je goûtais profondément la sécurité de la vie de famille, d'autant plus précieuse qu'on en a moins jouï et qu'on a connu les multiples difficultés de la servitude. En dépit des prédictions de madame Dalbret, mon frère n'avait jamais songé à se remarier ; son André l'occupait tout entier, et tous deux, nous faisons des rêves pour cet enfant qui représentait l'avenir à nos yeux. Je le voulais indépendant et riche ; il le voulait aimé et heureux, et souvent, quand, à la promenade, nous rencontrions des bandes de petites filles, courant, jouant, le rire aux lèvres, Paulin les suivait des yeux et me disait : — Y aura-t-il là une Jeanne pour mon André ?

Parmi les rares habitués de la maison de mon frère, qui venaient le soir, deviser près du feu, jouer une partie ou fumer un cigare, se trouvait un vieillard que j'avais connu jadis et que je ne revis pas sans émotion. C'était l'homme d'affaires de madame des Obeaux, M. Marchand, le père d'Albert qui m'avait aimée et qui aurait voulu que je devinsse sa femme. Ce spectre du passé ne me laissa pas insensible, et, comme le vieillard se plaisait à causer avec moi, à se rappeler les jours écoulés et madame des Obeaux, si aimable, et ses vastes biens, divisés maintenant, je profitai de sa bonne volonté et je parvins à savoir ce qu'était devenu Albert.

— Il est marié, me dit-il, et il habite Paris. Sa femme est une excellente personne ; elle avait quelques petites économies, car, j'oubliais de vous le dire, elle était, avant son mariage, caissière d'une maison de soieries ; tout s'annonçait bien, puis les enfants sont venus, et les maladies ; puis la maison où travaillait mon fils a suspendu ses paiements, et voilà le pauvre enfant sans emploi...

— Ils ne sont donc pas heureux ? dis-je avec un soupir.

— Ils le seraient, n'était ce diable d'argent. Mon fils, qui est plein de cœur, souffre des privations imposées à sa femme et à ses enfants ; Caroline, ma bru, veux-je dire, se fatigue, s'épuise dans ce ménage nombreux et compliqué, et je me dis quelquefois que, lorsque je mourrai, ce sera bien heureux, car, enfin, ma petite rente ira à mes enfants, et ils pourront peut-être faire entrer leur aîné, qui a tant d'intelligence, à l'École Centrale...

Je ne demandai plus rien : ces détails me faisaient peine, et je ne savais si j'étais affligée de la mauvaise fortune d'Albert, ou humiliée de n'avoir pas eu le courage de la partager avec lui. . . .

J'étais depuis six mois chez mon frère, je commençais à faire quelques lentes recherches pour trouver un nouvel emploi, quand je reçus la lettre suivante, que j'ai tant méditée, étudiée, qu'elle m'est restée pour toujours gravée dans la mémoire :

« Mademoiselle,

« Depuis que vous avez quitté ma maison, je ne vous ai pas écrit, et pourtant vous n'êtes sortie ni de mon cœur ni de ma mémoire, et je ne crois pas offenser, en vous faisant cet aveu, celle que le ciel m'a retirée. Je vais vous parler avec franchise : je suis seul, malheureux par conséquent ; mes enfants et moi-même nous aurions besoin d'un cœur dévoué qui nous aimât et s'occupât de nous avec affection ; je sais que vous possédez les qualités précieuses qui vous rendraient une pareille tâche facile ; voudriez-vous nous les consacrer ? J'ai besoin d'une amie, d'une confidente ; voudriez-vous m'accepter pour ami et pour mari ? Je ne vous fais cette offre qu'après y avoir mûrement réfléchi, après m'être demandé si elle était acceptable ; une affection et une estime sincères la dictent et me font espérer que vous ne la rejeterez pas.

« Un mot de votre main, et je viendrai plaider ma cause auprès de vous, et je suis à jamais

« Tout vôtre,

« H. DALBRET. »

Cette lettre me plongea dans un étonnement dont l'orgueil triomphant me tira soudain, et tout ce que j'avais jamais ressenti de sympathie pour M. Dalbret se ranima ; je n'eus pas un instant l'idée de refuser sa main, et, quoique mon frère me fit de prudentes observations, quoiqu'il m'objectât la différence des positions, le peu de goût que des enfants déjà grands auraient pour la seconde femme de leur père, les amertumes qui pouvaient découler pour moi d'une union peu assortie aux yeux du monde, je persistai et je lui dis même :

— L'avenir d'André n'est-il pas intéressé à ce que j'aie de la fortune ?

Il secona la tête et me répondit :

— Nous n'avons pas, en fait de bonheur, le même objectif, chère Aurélie !

Je ne m'arrêtai à aucune de ses observations, quoique, certes, elles ne fussent pas sans valeur ; j'écrivis à M. Dalbret, et, six mois après, nous fûmes unis.

XVI.

Pour la plupart d'entre nous, la vie n'est pas tout d'une pièce ; elle n'est pas le grand jour d'été qui, sortant du crépuscule, s'avance de plus en plus radieux ; ni la galerie dont les colonnes de marbre, semblables entre elles, forment un harmonieux ensemble ; ni la symphonie dont chaque partie rappelle et ramène le premier motif qui l'a inspirée ; non, la vie n'est pas homogène ; elle forme presque toujours, et sans que j'admette, la divine Bonté m'en préserve ! la croyance à la métempsycose, elle forme une série d'existences diverses, ayant chacune son enfance, sa jeunesse, son âge mûr et sa fin. Et, si cela est vrai pour la plupart, c'est vrai surtout pour ceux dont la destinée a changé fréquemment, et qui ont porté, dans chacune des phases différentes qu'ils ont parcourues, l'ignorance et les tâtonnements de l'enfance, les illusions de la jeunesse, l'âpre volonté de l'âge mûr, et, enfin, les découragements de la vieillesse.

Je fis une fois de plus ces tristes écoles. J'étais entrée dans le mariage comme j'étais entrée dans la vie, avec beaucoup d'ardeur et de grandes illusions, croyant que j'allais tenir enfin, pour toujours, ce bonheur qui m'avait jusqu'alors échappé. Les premières semaines furent un temps de ravissement ; nous voyagions en Suisse ; à chacun de ces grands et gracieux paysages se rattachait quelque souvenir d'affection ; Hector m'aimait, et sa nature expansive, si longtemps comprimée par le chagrin, s'épanouissait librement dans une tendresse partagée ; les jours sombres étaient loin ; il proclamait haut son bonheur, et il me comblait de ces attentions délicates qui semblent les fleurettes écloses sous le rayon de la lune de miel. Je me demandais parfois : — Est-ce bien moi ? est-ce bien la pauvre Aurélie ? en me voyant aimée, protégée, devinée, et je jouissais avec enivrement de cette situation si nouvelle. J'en étais encore à l'enfance, crédule, insouciant et ne prévoyant pas l'avenir.

Le front de mon mari s'obscurcit quelque peu dès son retour en France ; sa gaieté resta en dehors de la frontière ; je lui en fit un reproche ; il me dit : — Nous retournons vers le positif, les soucis et les affaires.

— Les affaires, j'en conviens, mais les soucis ?

— Il est bien inutile, me répondit-il, de s'y appesantir par avance : vous verrez, Aurélie ! Mais, quoi qu'il advienne, vous aurez toujours votre ami près de vous.

Nous arrivâmes au château, ce château où j'avais passé tant de jours de labeur, tant de nuits pénibles : ce château, le

mien désormais, et que je ne revis pas sans un battement de cœur. Hector avait renouvelé tout le service, et les nouveaux domestiques me reçurent avec respect. Ma chambre était préparée : ce n'était pas celle où madame Dalbret avait si longtemps languï, ni celle que j'avais habitée, on m'en avait donné une qui ouvrait sur une terrasse pleine de fleurs et qui était fraîche et charmante comme les idées et les rêves avec lesquels j'en pris possession. Je vis aussi qu'on avait préparé les chambres des enfants, et je cherchai à les rendre plus agréables, en y réunissant des livres, des meubles, des ornements qui me semblaient d'accord avec leurs goûts. J'avais peu songé jusqu'alors aux enfants et à l'effet qu'avait pu produire sur eux le mariage de leur père, et tout à coup, comme si la maison où je les avais connus, où je les avais servis comme de jeunes maîtres, exerçait sur mon esprit une influence grave et triste, ils m'apparurent ce qu'ils étaient : des êtres dont, très-innocemment, je troublais les vues, et qui pouvaient, à leur tour, troubler mon bonheur.

L'aîné, Joseph, arriva le premier : je le reconnus à peine : dix-huit mois avaient transformé l'écolier en étudiant, l'enfant en adolescent, déjà familier avec l'étude et avec le monde. Il avait grandi, sa taille s'était développée, sa voix avait un timbre mâle, et le duvet de la barbe ombrageait ses joues un peu maigres. Il embrassa son père avec respect et me salua froidement, au moment où j'allais vers lui la main tendue et avec de bonnes paroles sur les lèvres. Son accueil me glaça ; le repas, la soirée qui suivirent furent pénibles pour tous. Il ne m'adressa pas la parole, il ne causa qu'avec son père, et il eut soin de choisir les sujets qui pouvaient m'être les plus étrangers ; Hector, tout naturellement charmé de revoir son fils, prit naturellement aussi un vif intérêt à cet entretien qui lui rappelait des noms connus, des études qui lui étaient chères, des livres de science dont la publication était un événement. Son fils était élève de l'École polytechnique, Hector en était sorti lui-même, et en bon rang, et ils avaient mille sujets en commun de conversation et de sympathie. Rien de plus naturel, et pourtant, durant ce dialogue animé dont j'étais exclu, un flot de tristesse passa sur mon cœur. La dépendance et ses amertumes rentraient à ma mémoire, et je me demandai, en regardant ce jeune homme à la physionomie hautaine, en écoutant cette parole brève et raide, en voyant ce regard qui se posait sur moi comme sur un objet inanimé, si jamais il me pardonnerait d'occuper la place de sa mère. Je n'étais pas trop contente d'Hector non plus ; il m'oubliait, me délaissait, alors qu'une parole d'affection m'eût relevée à

mes propres yeux et à ceux même de son fils. Les jours de Suisse étaient loin !

Le lendemain, Joseph alla chercher à la gare voisine son frère et sa sœur que des amis de campagne nous ramenaient, et, sans doute, en chemin, il les remplit du même esprit qui l'animait contre moi ; je trouvai ces deux enfants, que j'avais soignés et caressés, l'un hostile, l'autre froide et revêche. Henri détourna la tête lorsque je voulus l'embrasser ; Antoinette me dit d'un ton provoquant : — C'est vous, mademoiselle Aurélie ? et, sur un regard mécontent de son père, elle rectifia son apostrophe, en disant : — C'est vous, madame ? et me tourna le dos pour rejoindre ses frères. Ils ne virent pas que je pleurais. Hector vint vers moi, et me dit, en m'embrassant comme à la dérobee :

— Voilà ce que je craignais ! Il faudra, ma chère Aurélie, beaucoup de douceur, beaucoup de bonté pour regagner ces jeunes esprits rebelles.

— Mon Dieu, ne pus-je m'empêcher de répondre, un peu d'autorité ne ferait-elle pas plus d'effet ?

— Ne le croyez pas, me dit-il ; non, la patience seule vous fera triompher.

Hélas ! j'eus bien des occasions de l'exercer, cette admirable vertu ; car ces trois pauvres enfants, sans jamais manquer au respect qu'ils devaient à leur père, ne laissaient passer aucune occasion de me faire de la peine. Joseph agissait, je crois, avec intention, et l'amour qu'il avait eu pour sa mère l'excusait à ses propres yeux. Henri l'imitait pour se relever et faire le grand garçon. Antoinette, d'humeur plus variable, me traitait avec une brusque familiarité lorsqu'elle était seule, et ne reprenait son attitude ennemie qu'en présence de ses frères. Je m'efforçais de bien faire, d'agir pour le bien et l'agrément de tous, et pourtant chaque acte de mon administration domestique était l'objet d'un blâme ou d'un sarcasme ; chose étrange, le souvenir du temps où je servais et contentais ceux qui recevaient mes soins me revenait alors et m'apparaissait plein de douceur ; le temps présent n'avait qu'amertume, quoique je fusse comblée de ces biens terrestres tant souhaités.

Les enfants repartirent, et le repos revint ; je ne parlerai que pour mémoire des autres contrariétés qui sont l'ordinaire écueil d'une position semblable à la mienne. La famille de M. Dalbret me témoignait de la froideur ; les visites faites dans le voisinage furent pour moi l'occasion de quelques légères peines ; mais je luttais avec un certain courage contre ces difficultés ; je résolus de vivre, autant que possible, dans la solitude de la maison, et de partager mon temps entre les soins d'intérieur et

de profitables lectures. Pourquoi chercher au dehors des épines, quand la paix et la sécurité m'attendaient chez moi ?

Je fus récompensée de cette sage résolution : l'année qui s'écoula fut calme et souvent heureuse ; je soignais mon jardin et mon logis, je lisais des livres sérieux, je cherchais à connaître et à comprendre ce qu'aimait mon mari, et, pour lui plaire, j'entretenais avec Antoinette une petite correspondance. Je lui écrivais de longues lettres, elle me répondait de courts billets. Je lui envoyais des fruits, des livres, des objets de toilette, et, les frères étant à l'école et au collège, je faisais quelques progrès dans son petit cœur.

L'automne vint, et, avec lui, les vacances ; elles ne furent pas très-douces ; mais un nouveau sentiment me rendait moins accessible que jadis aux froideurs de Joseph et d'Henri, aux caprices d'Antoinette. Moi aussi j'aurais un enfant à moi, et cet amour fervent que la vue d'André, mon neveu, avait fait pressentir à mon âme, je le ressentais tout entier pour l'enfant qui devait venir.

Sa naissance, à jamais bénie, fut l'événement dominant de ma vie. Quel instant que celui où l'on me dit :—C'est une fille ! Je désirais si ardemment une fille ! je l'embrassai, je remerciai Dieu, et je me sentis maître à une nouvelle existence en voyant cet ange d'amour et de paix que le Seigneur me confiait.

Trois jours après, ma fille fut baptisée ; Antoinette, qu'on avait fait revenir de pension pour cette belle fête, fut la marraine, et me la rapporta triomphalement, en disant : « Voici Valentine-Marie ! Elle la mit dans mes bras, et, se baissant, elle l'embrassa avec tendresse. Ce baiser fraternel m'alla au cœur ; j'attirai à moi Antoinette, je l'embrassai et lui dis :—Tu l'aimes donc, ta filleule ?

—Oh ! de tout mon cœur !

—Et moi aussi je t'aime, ma chère Antoinette, ma fille aimée ! Venx-tu l'être ?

—Oui, maman !—dit-elle avec expansion.

Son père l'entendit ; il vint vers nous et embrassa ses deux filles et sa femme. Il est d'heureux instants ici-bas !

(A continuer.)



(Pour la Lyre d'Or.)

A MON PÈRE.

Vers gravés sur une Épitaphe.

*Virtute vivit ;
Memoria vivit ;
Gloriâ vivit.*

Salut à toi, salut, ô modeste épitaphe,
Feuillet où le sculpteur—mieux que le typographe—
A pu graver le nom de mon père chéri !
Devant toi je m'incline en fermant mes paupières,
Et j'adresse au Seigneur de ferventes prières
Pour l'ouvrier qui dort sous ce gazon fleuri !

••

Méprisant les honneurs que l'orgueilleux envie,
Sans fiel il traversa le chemin de la vie,
En pratiquant toujours la foi de ses aïeux.
Chrétiens, qui visitez cet endroit solitaire,
Où la brise du soir soupire avec mystère,
Pour mon père, en ce jour, priez le Roi des cieux !

J. B. CAOÛETTE.

Janv. 1888.

Une sainte Femme.

*Videte et est dolor
Sicut-dolor tuus.
(Ex. Ss. Lib.)*

Dis-moi, femme bénie, à l'heure des prières,
Le soir, sur les autels, quand les saintes lumières
S'éteignent... Que fais-tu genouillant à genoux ?

—Mon cœur n'a qu'une voix suppliante, attendrie,
Dans ces lieux de paix, où la souffrance prie,
Je pleure, hélas ! sur mon époux.

Mais aux premiers rayons de la naissante aurore,
Comme une âme en douleurs que le peine dévore,
Pourquoi sur ton balcon reviens-tu si souvent ?

—Hélas ! depuis minuit, vers la ville, penchée,
J'interroge en pleurant, la foule débauchée
Qui ne me rend pas mon enfant.

Et quand le jour, aux champs, tu cherches isolée,
L'ombre des grands ormeaux, au fond de la vallée,
Que fais-tu, quand midi darde ses feux sur toi ?

—J'y viens pleurer encore... et mon âme souffrante
Demande au Dieu des forts qu'il calme la tourmente
Que la peine amasse sur moi.

C'est donc Dieu, pauvre sœur, qui console ton âme,
C'est donc Lui qui sur toi verse le saint dictame,
Et qui, d'en haut, soutient ton esprit abattu ?

—Oui, c'est Lui seul, l'époux du cœur dans la souffrance,
Dieu des douleurs, qui fait éclore une espérance
À côté de chaque vertu !

L'abbé J. M. DÉTOURS.

Tribune Sacrée.

L'É DOGME

DE

L'ENFER,

Illustré par les faits tirés de l'histoire sacrée et profane.

Par le

R. P. SCHOUPE, S. J.

(Suite et Fin.)

CHAPITRE VIII.

Crainte salutaire de l'Enfer.

Nous devons craindre l'enfer parce que nous pouvons y tomber. Hélas! il est bien facile de se damner, et ceux qui se damnent sont bien nombreux. Ste. Thérèse les compare aux flocons de neige qui tombent dans les sombres journées d'hiver. Le serviteur de Dieu, Antoine Pereyra, dans une vision très authentique dont il fut favorisé vit les âmes des pécheurs descendre dans l'abîme comme le grain sous la meule, comme des pierres jetées en masse dans un vaste four à chaux.—Dieu montra un jour devant une multitude nombreuse, qu'elles y tombent comme, en automne, les feuilles mortes tombent des arbres sous le souffle du vent. Le vénérable père Antoine Balducci, célèbre missionnaire de la Compagnie de Jésus, mort en odeur de sainteté l'an 1717, prêchait en plein air, parce que l'église ne pouvait contenir les fidèles accourus pour l'entendre: *Mes frères, dit-il, en parlant de l'enfer, voulez-vous savoir combien grand est le nombre de ceux qui se damnent? Regardez cet arbre* Tous les yeux se tournèrent vers un arbre qui était là, chargé de feuilles. Au même instant, une bouffée de vent se produisant soudain, agita toutes les branches de l'arbre, et fit tomber ses feuilles en telle abondance, qu'il n'en restait plus qu'un certain nombre éparées et faciles à compter. *Voilà, reprit l'homme de Dieu, quelles sont les âmes qui se perdent, et celles qui se sauvent. Prenez vos précautions, pour être du nombre de ces dernières.*

Le P. Nieremberg parle d'un évêque qui, par une permission spéciale de Dieu, reçut la visite d'un malheureux, mort dans l'impénitence peu de temps auparavant. Adressant la parole au prélat, ce réprouvé demanda *s'il y avait encore des hommes sur la terre?*— Comme l'évêque paraissait étonné de cette question, le réprouvé ajouta: *Depuis que je suis dans ce triste séjour, j'y ai vu arriver une si prodigieuse multitude, que j'ai peine à concevoir qu'il reste encore des hommes sur la terre.* Cette parole rappelle celle du Sauveur dans l'Évangile: *Entrez par la porte étroite; parce que large est la porte et spacieuse est la voie qui conduit à la perdition, et nombreux ceux qui entrent par elle. Combien est étroite la porte, et resserrée la voie qui conduit à la vie! et qu'il en est peu qui la trouvent!* (Matth. vij, 13.)

Pour se mettre en sûreté contre l'enfer, il faut éviter d'en prendre le cheu ..., supprimer la cause de la damnation, c'est-à-dire le péché sous toutes ses formes. Les hommes se laissent entraîner à leur perte par divers liens d'iniquité, tantôt par l'un, tantôt par l'autre. Il en est beaucoup qui meurent dans leurs péchés, parce qu'ils sont privés des derniers sacrements; et parmi ceux qui les reçoivent, il n'en est pas peu qui se perdent encore, parce qu'ils manquent de sincérité dans l'accusation de leurs péchés. Voici un trait que nous lisons dans les *Annales du Paraguay*, sous l'année 1640. Dans la réduction de l'Assomption, une femme était morte qui laissait un fils d'environ vingt ans. Ce jeune homme vit sa mère lui apparaître dans l'état le plus affreux. Elle lui dit *qu'elle était damnée pour avoir manqué de sincérité au tribunal de la pénitence; et que beaucoup d'autres étaient damnés comme elle, pour avoir caché leurs péchés en confession.* Et toi, ajouta-t-elle, profite de l'exemple de ta malheureuse mère.

Le P. Nieremberg, dont nous avons parlé plus haut, mentionne encore un autre réprouvé, qui manifesta la cause de sa damnation. Un jeune homme menait une vie chrétienne en apparence; mais il avait un ennemi qu'il haïssait et, tout en fréquentant les sacrements, il conservait dans le cœur des sentiments d'inimitié et de vengeance, que Jésus-Christ ordonne de déposer. Étant venu à mourir, il apparut à son père et lui dit, *qu'il était damné pour n'avoir pas pardonné à son ennemi.* Après quoi, il s'écria avec l'accent d'une indigne douleur: *Ah! si toutes les étoiles du ciel étaient autant de langues de feu, elles ne pourraient exprimer combien j'endure de tourments!*

Écoutez encore le même auteur. Un malheureux qui avait l'habitude de se compaître

dans des pensées déshonnêtes, tomba malade et reçut les derniers sacrements. Le lendemain, son confesseur allant encore le visiter, le vit, en chemin, venir à sa rencontre. *N'allez pas plus loin, lui dit-il, je suis mort et réprouvé.—Comment ?* demanda le prêtre, *n'avez-vous pas bien confessé vos péchés ?—Oui, j'ai fait une bonne confession ; mais après, le démon m'a représenté les voluptés coupables, et m'a demandé si, en cas de guérison, je ne retournerais pas à mes plaisirs ? J'ai consenti à ces suggestions mauvaises, et au même moment la mort m'a surpris.—* Alors ouvrant sa robe, il montra le feu qui le dévorait, et disparut.

Nous lisons encore dans le Père Nierenberg, qu'une noble dame, qui était fort pieuse, demandait à Dieu de lui faire connaître ce qui, dans les personnes de son sexe, déplaisait le plus à sa divine Majesté. Le Seigneur daigna l'exaucer d'une manière miraculeuse. Il ouvrit sous ses yeux l'abîme éternel. Elle y vit une femme en proie à de cruels tourments, et reconnut en elle une de ses amies, déçédée depuis peu. Cette vue lui causa autant d'étonnement que de tristesse : la personne qu'elle voyait damnée, ne lui semblait pas avoir mal vécu. Alors cette malheureuse lui dit : *Il est vrai que j'ai pratiqué la religion ; mais je fus esclave de la vanité. Dominée par la passion de plaire, je ne craignis pas d'adopter des modes indécentes pour attirer les yeux, et j'allumai le feu impur dans plus d'un cœur. Ah ! si les femmes chrétiennes savaient combien déplaît à Dieu l'immodestie dans les parures !—* Au même moment on perçait cette malheureuse de deux lances de feu, et on la plongeait dans une chaudière de plomb liquide.

Thomas de Cantimpré, savant religieux de l'Ordre de St-Dominique, rapporte qu'il y avait à Bruxelles un malheureux pécheur, esclave de l'intempérance et des autres vices dont elle est l'aliment. Il avait un ami, compagnon de ses débauches, avec lequel il était fort lié. Une prompte mort mit fin à ses désordres. Son triste compagnon, après l'avoir accompagné jusqu'au tombeau, était rentré chez lui et se trouvait seul dans sa chambre, lorsqu'il entendit des gémissements souterrains. Effrayé d'abord et ne sachant que faire, il se hasarda enfin à demander *qui est celui qu'il entend gémir ?—C'est moi, votre compagnon, dont vous avez conduit le corps au tombeau. Hélas ! mon âme est ensevelie dans l'enfer. L'ais poussant un cri, ou plutôt un rugissement effroyable : Malheur à moi !* ajouta-t-il, *l'abîme m'a englouti et le gouffre a refermé sa bouche sur moi.*

Henri de Grenade parle d'une jeune per-

sonne, dont la damnation n'eut d'autre principe que la vanité et le désir de plaire. Elle menait une vie régulière ; mais la passion d'attirer les regards par le charme de sa beauté, était le mobile de toute sa conduite. Etant tombée malade, elle mourut, après avoir reçu tous les sacrements. Tandis que son confesseur priait pour son âme, elle lui apparut, disant qu'elle était damnée, et que la cause de sa damnation était la vanité. *Je n'ai cherché qu'à plaire aux yeux des hommes, ajouta-t-elle ; cette passion m'a fait commettre une foule de péchés, elle m'a empêchée de bien recevoir les sacrements, et ma conduite à des tourments éternels.*

Un usurier avait deux fils, qui suivaient les mauvais exemples de leur père. L'un des deux, touché de Dieu, renonça à sa coupable profession et se retira dans le désert. Avant de partir, il exhorta avec larmes son père et son frère de songer comme lui au salut de leur âme. Ce fut en vain : ils persévérèrent dans le péché et moururent dans l'impénitence. Dieu permit que le solitaire connût leur malheureux état. Dans un ravissement, il se vit sur une haute montagne, au pied de laquelle était une mer de feu, d'où s'élevait comme une tempête de cris confus. Bientôt, au milieu de ces flots embrasés, il aperçut son père et son frère, fr.ieux l'un contre l'autre, s'adressant mutuellement des reproches et des malédictions, et tenant cet affreux dialogue : *je te maudis, fils détestable ! c'est pour toi que j'ai commis l'injustice et perdu mon âme.—Je te maudis, père indigne, qui m'as perdu par tes mauvais exemples !—Je te maudis, fils insensé, qui t'es associé aux péchés de ton père !—Je te maudis, cruel auteur de mes jours, qui m'as élect pour la damnation !—* Voilà comment les mauvais parents et les mauvais enfants se déchireront éternellement par des malédictions réciproques. (*Vies des Pères du désert.*)

IX.

Pensee de l'Enfer.

Saint Dositée, qui vécut au VI^e siècle, fut élevé comme page à la cour de Constantinople et mena d'abord une vie toute mondaine, dans une ignorance profonde des vérités de la foi. Comme il avait beaucoup entendu parler de Jérusalem, il en fit le voyage par un motif de curiosité. C'est là que la miséricorde de Dieu l'attendait. Elle se servit pour le toucher d'un tableau placé dans une église, et représentant les supplices de l'enfer. On y voyait des malheureux au désespoir, plongés dans une mer de feu, où des monstres horribles s'acharnaient à les tourmenter et se faisaient un jeu de leurs tortures.... Frappé de ces scènes terribles,

Dosithée en demanda l'explication à une personne inconnue qui se trouvait là. *C'est l'enfer, lui répondit-elle, ce sont les supplices des réprouvés.—Combien de temps dureront leurs supplices? Pourquoi donc sont-ils réprouvés? Est-ce que moi-même je pourrais tomber dans un tel malheur? Que me faut-il faire pour être en sûreté contre l'enfer?.....*

Telles furent les questions que Dosithée proposa tour à tour à la personne qui l'instruisait. Il fut tellement impressionné de ses réponses, qu'à l'heure même il quitta le monde pour aller vivre dans la retraite. Il entra dans un monastère où, grâce à la pensée de l'enfer qu'il avait toujours devant les yeux, et à la sage direction de l'abbé Dorothée qu'il y trouva, il fit des progrès rapides dans les voies de Dieu.

Celui qui pense à l'enfer n'y tombera pas, parce qu'au moment de la tentation, cette pensée le retiendra dans le devoir. S. Martinien avait vécu vingt-cinq ans dans la solitude, lorsque Dieu permit que sa fidélité fût mise à une violente épreuve. Une femme perfide, la courtisane Zoé, vint le solliciter au mal. Elle s'était travestie en mendicante, et profitant d'une pluie d'orage, vint frapper à la cellule de Martinien, lui demandant un abri. Le saint anachorète ne put la refuser dans ces circonstances. Il laissa entrer cette étrangère, et ayant allumé du feu il l'invita à sécher ses vêtements. Mais bientôt, la malheureuse jetant les haillons d'emprunt dont elle s'était convertie, se montra aux yeux de Martinien avec la parure la plus brillante et avec tous les attraits de la séduction. Le serviteur de Dieu, en présence du plus retoutable péril, se souvint de l'enfer: et s'approchant du feu qui flambait dans l'âtre, il ôta sa chaussure et plongea ses deux pieds dans le brasier. La douleur lui arrachait des cris; mais il dit à son âme: *Hélas! mon âme, si tu ne peux endurer un feu si faible, comment pourras-tu supporter le feu de l'enfer?*—La tentation fut vaincue et Zoé se convertit. Tel fut le salutaire effet de la pensée de l'enfer.

Un autre solitaire assailli par une tentation violente, et craignant d'être vaincu, alluma sa lampe. Puis, pour se pénétrer vivement de la pensée de l'enfer, il mit les doigts dans la flamme, et les y laissa brûler avec des douleurs inexprimables. *Puisque tu veux pécher, dit-il, en s'adressant à lui-même, et accepter l'enfer, qui sera le châtimement de ton péché, éprouve d'abord si tu auras la force de supporter le tourment d'un feu éternel.*

On rapporte que S. Philippe Néri reçut un jour la visite d'un homme qui menait une vie coupable. Animé des sentiments les plus hostiles contre le Saint, ce visiteur lui adressa

les plus injustes reproches et l'accabla d'injures. Sa colère était telle, qu'il était incapable d'entendre aucun raison. Alors Philippe le fit approcher de la cheminée, et lui montrant l'endroit où l'on faisait le feu: *Regarde, lui dit-il, ce foyer.* Le pécheur regarda, mais au lieu d'un foyer, il vit un abîme tout de feu, au fond duquel il reconnut une place qui lui était destinée. Saisi d'épouvante, ce pécheur furieux se calma soudain, reconnut le mauvais état de son âme et changea de vie.

En 1815, mourut au collège de Saint-Acheul, près d'Amiens, le jeune Louis François de Beauvais. Il n'avait que 14 ans, mais il était mûr pour le ciel, tant sa vie avait été innocente et sainte. Une si solide vertu dans un âge si tendre était due à la pensée de l'enfer. Un jour que, étant encore un tout jeune enfant, il était assis à côté de sa mère devant un ardent brasier: *Maman, lui demanda-t-il, le feu de l'enfer serait-il bien aussi ardent que celui-ci?—Hélas! mon enfant, ce feu n'est rien en comparaison de l'enfer.—Eh! si j'y allais tomber!* répliqua-t-il avec effroi.—*L'enfer, dit sa mère, n'est que pour les pécheurs. Si tu fais le péché, tu n'as rien à craindre.* Cette parole se grava dans le cœur de Louis François: elle fut le principe de son horreur du péché et de sa sainte vie.

En 1540 le B. Pierre Lefèvre, un des premiers compagnons de S. Ignace de Loyola, se rendant de Parme à Rome, en suivant la route de Florence à Sieme, se trouva surpris par la nuit au milieu d'un pays infesté de voleurs et de bandits. Il eut recours, selon sa coutume, à son ange gardien; il aperçut bientôt une maison, où il alla demander l'hospitalité. On était au mois d'octobre: le temps était froid et pluvieux. Les gens qui habitaient la métairie, voyant que le voyageur était prêtre, l'accueillirent avec respect et bienveillance, lui offrirent des rafraîchissements et l'invitèrent à s'approcher du feu pour sécher ses vêtements. Tandis qu'il était assis près du foyer, et parlant à ses hôtes des choses de Dieu, on entendit un bruit de pas précipités, puis des coups violents sur la porte; et voilà des hommes armés jusqu'aux dents, qui se jettent dans la maison. C'était une bande de brigands. Ils étaient seize, et demandèrent tumultueusement qu'on leur donnât toutes les provisions qu'on avait en réserve; puis s'étant rangés autour d'une table, ils se mirent à boire et à manger au milieu de chants grossiers et de propos indécentes. Le B. Pierre Lefèvre ne s'était pas dérangé: il restait assis, calme, pensif, les yeux fixés sur le feu. Le chef des bandits lui demanda ce qu'il faisait là?—L'homme de Dieu ne répondit pas d'abord.—*Tu ne réponds pas?* reprit le brigand: *Est-tu sourd? est-tu*

muet ? — Non, répondit-il alors ; mais une pensée occupe mon esprit. — Quelle est cette grande pensée ? Dis-nous à quoi pense-tu ? — Je pense, dit-il d'un ton calme et grave, que la joie des pécheurs est bien malheureuse ; ce feu me rappelle celui de l'enfer auquel ils ne pourront échapper, s'ils ne se hâtent de revenir sincèrement à Dieu. Ces paroles furent dites avec une force et une onction qui saisit de respect ces hommes barbares. Ils ne dirent plus une parole, et le serviteur de Dieu profita de leur attention pour leur parler du danger qu'ils couraient de tomber entre les mains de la justice humaine, et plus encore, entre celles de la justice de Dieu ; puis il en vint à la sécurité d'une bonne conscience, à la miséricorde de Dieu, dont il leur dit des choses si touchantes, qu'il les fit fondre en larmes et demander pardon de leurs péchés. Il les encouragea et les disposa si bien, que tous les seize se confessèrent à lui durant cette nuit.

La pensée de l'enfer fortifie les plus faibles. Deux femmes chrétiennes, Domine et Thionille, furent amenées devant le préfet Lysias, qui leur intima l'ordre de renoncer à la foi pour adorer les idoles. Elles s'y refusèrent nettement. Alors Lysias fit allumer un bûcher, et en même temps dresser l'autel des faux dieux. Choisissez, leur dit-il, ou brûler de l'encens sur l'autel de nos dieux, ou être brûlées vous-mêmes dans les flammes de ce bûcher. — Elles répondirent sans hésiter un instant : Nous ne craignons pas ce bûcher, qui s'éteindra bientôt ; le feu que nous craignons, c'est celui de l'enfer, qui ne s'éteint jamais. Pour ne pas y tomber, nous détestons vos idoles et nous adorons JESUS CHRIST. — Elles subirent le martyre l'an 285.

Césaire rapporte qu'un homme pervers, pour qui on avait beaucoup prié, tomba malade et vint à mourir. Comme on allait l'ensevelir il revint à la vie, et se leva plein de force, mais saisi d'une extrême frayeur. Interrogé sur ce qui lui était arrivé : Dieu, répondit-il, vient de m'accorder une grâce inouïe : il m'a montré l'enfer, immense océan de feu, où je devais être plongé pour mes péchés. Un dieu m'a été accordé, afin que je rachète mes péchés par la pénitence. Depuis lors ce pécheur fut changé en un autre homme. Il ne songeait plus qu'à expier ses péchés par ses larmes, ses jeûnes et ses prières. Il marchait nu-pieds sur les ronces et les épines, ne vivait que de pain et d'eau, donnait aux pauvres tout ce qu'il gagnait par son travail. Quand on l'engageait à modérer ses austérités : J'ai vu l'enfer, répondait-il, je sais qu'on ne saurait trop faire pour l'éviter. Ah ! l'enfer ! Si tous les arbres et toutes les forêts étaient entassés en un vaste bûcher, et qu'on y mit le feu, j'aimerais mieux

rester dans ce brasier jusqu'à la fin du monde, que d'enfumer pendant une heure seulement le feu de l'enfer.

Le Vén. Bède parle d'un riche habitant du Northumberland, que la vue de l'enfer changea pareillement en un homme nouveau. Il s'appelait Trithelme et menait une vie mondaine, assez semblable à celle du mauvais riche de l'Évangile. Dieu, par une miséricorde exceptionnelle, lui donna une vision, dans laquelle il lui montra les tourments éternels des damnés. Revenu à lui, Trithelme fit une confession de tous ses péchés, distribua tous ses biens aux pauvres, entra dans un monastère, où il ne mit aucunes bornes à ses austérités et à ses pénitences. En hiver, il se tenait dans l'eau glacée, en été, il supportait le poids de la chaleur et du travail, il pratiquait des jeûnes rigoureux et continua ses austérités jusqu'à la décrépitude. Quand on lui parlait de modérer ses pénitences : Si vous aviez vu comme moi les peines de l'enfer, répondait-il, vous parleriez autrement. — Mais comment pouvez-vous soutenir de si grandes rigueurs ? Je les compte pour rien, auprès des tourments de l'enfer que j'ai mérités par mes péchés.

Mgr. de Ségur raconte un fait assez curieux qui se passa à l'école militaire de Saint-Cyr, dans les dernières années de la restauration. L'abbé Rigolot, aumônier de cet établissement, prêchait une retraite aux élèves, qui chaque soir se réunissaient à la chapelle avant de monter au dortoir.

Un certain soir que le digne aumônier avait parlé de l'enfer, la cérémonie étant achevée, il se retirait, un bougeoir à la main, dans son appartement, lequel était situé dans une aile réservée aux officiers. Au moment où il ouvrait sa porte, il s'entendit appeler par quelqu'un qui le suivait dans l'escalier. C'était un vieux capitaine, à la moustache grise et à l'air peu fin. — Pardon, Monsieur l'aumônier, dit-il d'une voix quelque peu ironique, vous venez de nous faire un bien beau sermon sur l'enfer : seulement vous avez oublié de nous dire si, dans le feu de l'enfer, on serait grillé, ou rôti, ou bouilli. Pourriez-vous me le dire ? L'aumônier voyant à qui il avait affaire, le regarde dans le blanc des yeux : et lui mettant son bougeoir sous le nez, lui répond tranquillement : Vous verrez cela, capitaine ! et il referme sa porte, ne pouvant s'empêcher de rire un peu de la figure à la fois niaise et attrapée du pauvre capitaine.

Il n'y pensa plus ; mais à partir de ce moment, il crut s'apercevoir que le capitaine lui tournait les talons du plus loin qui le pouvait. — Survint la révolution de juillet. L'aumônerie militaire fut supprimée, celle de Saint-Cyr comme les autres. M. l'abbé Rigolot fut

nommé par l'Archevêque de Paris à un autre poste, non moins honorable.

Une vingtaine d'années après, le vénérable prêtre se trouvait le soir, dans un salon, où il y avait nombreuse société, quand il vit venir à lui une vieille moustache blanche, qui le salua, lui demandant s'il n'était point l'abbé Rigolot, jadis aumônier de Saint-Cyr. Et sur sa réponse affirmative: *Oh! M. l'aumônier, lui dit avec émotion le vieux militaire, permettez-moi de vous serrer la main et de vous exprimer toute ma reconnaissance: vous m'avez sauvé! — Moi? et comment cela? — Eh quoi! Vous ne me reconnaissez point? Vous souvient-il d'un soir où un capitaine, instructeur de l'école, vous ayant fait au sortir d'un sermon sur l'enfer, une question fort ridicule, vous lui avez répondu en lui mettant votre bougeoir sous le nez: Vous verrez cela, capitaine? Ce capitaine c'était moi. Figurez-vous que depuis lors, cette parole me poursuivait partout, ainsi que la pensée que j'irais brûler en enfer. J'ai lutté dix ans; mais enfin il a fallu me rendre: j'ai été me confesser: je suis devenu chrétien à la militaire; c'est-à-dire tout d'une pièce. C'est à vous que je dois ce bonheur; et je suis bien heureux de vous rencontrer pour pourrir vous le dire.*

Le P. Bussy, de la Compagnie de Jésus, donnait, au commencement de ce siècle dans je ne sais quelle grande ville du Midi, une importante mission, qui ébranlait toute la population. C'était au cœur de l'hiver, on approchait de Noël, et il faisait grand froid. Dans la chambre où le Père recevait les hommes il y avait un poêle: et un bon feu.

Un jour, le Père voit approcher un jeune homme, qu'on lui avait recommandé à cause de ses désordres et de ses fanfaronnades d'impieété. Le P. de Bussy s'aperçut bientôt qu'il n'y avait rien à faire avec lui. Venez-ci, mon bon ami, lui dit-il gaiement, n'ayez pas peur, je ne confesse pas les gens malgré eux. Venez, asseyez-vous là, et faisons un peu la causerie en nous chauffant. Il ouvrit le poêle, et s'aperçut que le bois allait bientôt être consumé.

Avant de vous asseoir, apportez-moi donc une ou deux bûches, dit-il au jeune homme. Celui-ci, un peu étonné, fit cependant ce que le Père lui demandait. Maintenant, ajouta celui-ci, mettez-moi ça dans le poêle, là, bien avant dans le fond. Et comme l'autre entraînait le bois dans la porte du poêle, le Père de Bussy lui prit tout à coup le bras et le lui enfonga jusqu'au fond. Le jeune homme pousse un cri et saute en arrière: Ah ça! s'écrie-t-il, est-ce que vous êtes fou, vous alliez me brûler! — Qu'avez-vous donc, mon cher! reprit le Père tranquillement, est-ce qu'il ne faut pas vous y

habituer? Dans l'enfer, où vous irez, si vous continuez à vivre comme vous vivez, ce ne sera pas seulement le bout des doigts qui brûlera dans le feu, mais tout votre corps; et ce petit feu n'est rien en comparaison de l'autre. Allons, allons, mon bon ami, du courage; il faut s'habituer à tout. Et il vint lui reprendre le bras; l'autre résista, comme on le pense bien. Mon pauvre enfant, lui dit alors le P. de Bussy, en changeant de ton, réfléchissez-y donc un peu: tout ne vaut-il pas mieux que d'aller brûler éternellement en enfer? Et les sacrifices que le bon Dieu vous demande pour vous faire éviter un si effroyable supplice, ne sont-ils pas en réalité bien peu de chose?

Le jeune libertin s'en alla pensif. Il réfléchit en effet; il réfléchit si bien, qu'il ne tarda pas de revenir auprès du missionnaire, qui l'aïda à se débarrasser de ses fautes et à rentrer dans la bonne voie.

Je mets en fait, ajoute Mgr de Ségur, que sur mille, que sur dix mille hommes qui vivent loin de Dieu, et par conséquent sur le chemin de l'enfer, il y en aurait peut-être pas un qui résisterait à l'épreuve du feu. Il n'y en a pas un qui serait assez fou pour accepter le marché suivant: Pendant toute l'année tu pourras t'abandonner à toutes tes passions, satisfaire tous tes caprices, à condition de passer un jour, seulement un jour, ou même une heure dans le feu. Je le répète pas un, pas un seul, n'accepterait le marché. — En voulez-vous une preuve? Ecoutez l'histoire des trois fils d'un vieil usurier.

Un père de famille qui ne s'était enrichi que par des injustices criantes, était tombé dangereusement malade. Il savait que la gangrène était déjà à ses plaies; et néanmoins on ne pouvait le décider à restituer. Si je restitue, disait-il, que deviendront mes enfants?

Son confesseur, homme d'esprit, eut recours pour sauver cette pauvre âme à un curieux stratagème. Il lui dit que, s'il voulait guérir, il allait lui indiquer un remède extrêmement simple, mais cher, très cher. Devrait-il coûter mille, deux mille, dix mille francs même, qu'importe, répondit vivement le vicillard. En quoi consiste-t-il? — Il consiste à faire fondre sur les endroits gangrenés, de la graisse d'une personne vivante. Il n'en faut pas beaucoup. Si vous trouvez quelqu'un qui, pour dix mille francs, veuille se laisser brûler une main pendant un quart d'heure à peine, il y en aura assez.

Hélas! dit le pauvre homme en soupirant, je crains bien ne trouver personne qui le veuille. Voici un moyen, dit tranquillement le prêtre, faites venir votre fils aîné, il vous aime, il doit être votre héritier; dites-lui: Mon cher fils, tu peux sauver la vie à ton

vieux père, si tu consens à te laisser brûler une main, seulement pendant un petit quart d'heure. Si refuse, faites la proposition au second, en vous engageant à le faire votre héritier avec dépens de son frère aîné. Si celui-ci refuse à son tour, le troisième acceptera sans doute.

La proposition fut faite successivement aux trois frères, qui l'un après l'autre, la repoussèrent avec horreur. Alors le père leur dit : *Quoi ! pour me sauver la vie, un moment de douleur vous épouvante ! et moi pour vous procurer de l'aisance, j'irais en enfer brûler éternellement ? En vérité je serais bien fou.* — Et il se hâta de restituer tout ce qu'il devait, sans avoir égard à ce que deviendraient ses enfants. — Il eut bien raison, et ses trois fils aussi. Se laisser brûler une main, rien que pendant un quart d'heure, même pour sauver la vie à son père, est un sacrifice au-dessus des forces humaines.

En 1844, écrit encore Mgr. de Ségur, j'ai connu au séminaire de St-Sulpice à Issy, près de Paris, un professeur de sciences, extrêmement distingué, et dont chacun admirait l'humilité et la mortification. Avant de se faire prêtre, l'abbé Pinault avait été un des professeurs les plus éminents de l'école polytechnique. Au séminaire il faisait le cours de physique et de chimie. Un jour, pendant une expérience, le feu prit, je ne sais comment, au phosphore qu'il manipulait, et en un instant sa main se trouva enveloppée de flammes. Aidé de ses élèves, le pauvre professeur essaya vainement d'éteindre le feu qui dévorait sa chair. En quelques minutes, sa main n'était plus qu'une masse informe, incandescente : les ongles avaient disparu. Vaincu par l'excès de la douleur, le malheureux perdit connaissance. On lui plongea la main et le bras dans un seau d'eau froide, pour essayer de tempérer quelque peu la violence de ce martyre. Pendant toute la journée et toute la nuit, il ne fit qu'un cri, un cri irrésistible et déchirant ; et quand, par intervalles, il pouvait articuler quelques paroles, il disait et répétait au trois ou quatre séminaristes qui l'assistaient : *O mes enfants !... mes enfants !... n'allez pas en enfer ! n'allez pas en enfer !...*

Un Frère, nommé Jean-Baptiste, vivait du temps de St. Ignace à la maison professe de Rome. Il se distinguait par un esprit de ferveur et de mortification qu'il puisait dans la pensée de l'enfer. Comme il remplissait l'humble office de cuisinier, le feu qu'il avait sans cesse devant les yeux, lui rappelait le feu de la justice divine, qui tourmentera éternellement les impies en enfer, et lui faisait concevoir une grande horreur pour des péchés qui méritent de si terribles châtiements. Un jour que profondément absorbé dans ces pensées,

il se livrait à la douleur que lui causaient ses péchés, il fut saisi d'une ferveur indiscrette, plongea sa main dans le feu et l'y laissa brûler. L'odeur, qui s'en exhalait, fut remarquée par le Père qui exerçait l'office de ministre de la maison. Il entra dans la cuisine et demanda ce qu'il y avait. Le frère ne put dissimuler l'excès de sa douleur, avoua sa faute, et se jetant à genoux sollicita humblement son pardon. St. Ignace fut informé de la chose : on lui dit que ce frère venait de se priver de l'usage de la main et s'était rendu incapable de remplir son emploi. Le Saint trouva sa faute plus digne de compassion que de châtiement. Il se mit en prière, et y passa une partie de la nuit comme il en avait la coutume. Le lendemain matin, la main du pauvre frère était guérie, et aussi saine que si elle n'eût rien souffert. — Dieu marquait par ce miracle que, si ce fervent religieux avait posé un acte inconsidéré, le motif qui l'avait fait agir, c'est-à-dire la crainte de l'enfer, lui était agréable.

Ste. Thérèse avait vu la place qui lui était préparée en enfer, et ce souvenir lui donnait la force de supporter les plus dures épreuves. Voici comment elle parle au cha. 32 de sa Vie :
 « Etant un jour en oraison, je me trouvais en un instant, sans savoir de quelle manière, transportée corps et âme dans l'enfer. Je compris que Dieu voulait me faire voir la place que j'aurais occupée si je n'avais changé de vie. Nulle parole ne peut donner la moindre idée d'un tel tourment, il est incompréhensible. Je sentais dans mon âme un feu dévorant, et mon corps en même temps était en proie à d'intolérables douleurs. J'avais enduré de cruelles souffrances dans ma vie, mais tout ce que j'avais souffert n'était rien en comparaison des douleurs que j'éprouvais en ce moment. Ce qui y mettait le comble c'était la vue qu'elles seraient sans fin et sans adoucissement. Les tortures du corps, quelque cruelles qu'elles fussent, n'étaient rien à leur tour suprême de l'agonie de l'âme. Pendant que je me sentais brûler et comme hacher en mille morceaux, j'endurais toutes les angoisses de la mort, toutes les horreurs du désespoir. Pas la moindre espérance de consolation dans cette effroyable séjour. On y respire une odeur pestilentielle, et on y est continuellement suffoqué. Point de lumières : ce ne sont que ténèbres de la plus sombre obscurité ; et cependant, ô mystère sans analogue, une clarté brille, on aperçoit tout ce qu'il y a de plus pénible à la vue. — Enfin tout ce que j'avais entendu dire des peines de l'enfer, tout ce que j'en avais lu dans les livres, n'était rien auprès de la réalité : il y a entre l'un et l'autre la même différence qu'entre un portrait inanimé et une personne vivante. Ah !

« le feu le plus ardent qu'on voit brûler en ce monde et si peu de chose ! c'est comme un feu en peinture, comparé à ce feu qui, en enfer, brûle les réprouvés.—Il s'est écoulé à peu près dix ans depuis cette vision, et je suis encore saisie d'un tel effroi en l'écrivant, que mon sang se glace dans mes veines. Au milieu des épreuves et des douleurs j'évoque ce souvenir, et il me donne la force de tout supporter. »

La conversion merveilleuse d'une protestante opiniâtre qui eut un grand retentissement en Amérique, fut due à la pensée de l'enfer. Cette dame n'était autre que la femme du général Rosenkranz, le plus habile guerrier de l'armée du Nord, lors de la guerre de 1860. Voici les détails de cette conversion, tels que les raconta Mgr Fitz-Patrick, évêque de Boston, au collège St-Michel, à Bruxelles, en novembre 1862.

Le général Rosenkranz, d'abord protestant, avait eu le bonheur d'entendre un exposé simple et clair de la religion catholique : ce fut assez à cet homme droit et généreux, pour lui faire voir la vérité et embrasser de grand cœur le catholicisme. Depuis ce moment, plein de foi et de ferveur, il s'appliqua, non seulement à vivre en vrai catholique, mais encore à procurer aux autres protestants la grâce de la conversion. En peu de temps, il gagna jusqu'à 20 officiers, et il écrivit un livre destiné à instruire les militaires.—On comprend qu'il n'avait pas oublié sa femme, qui, elle aussi, était protestante, mais il eut la douleur de voir échouer, de ce côté, tous les efforts de son zèle. Cependant Dieu permit que madame Rosenkranz fût atteinte d'une maladie qui la réduisit bientôt à l'extrémité. Le général, après avoir vainement épuisé toutes les ressources de la foi et de la charité, voyant la malade sur le point de mourir dans son obstination, recourut à un dernier moyen. Il appelle quatre Irlandais qu'il avait à son service, et les larmes aux yeux : *Mes amis, leur dit-il, vous savez que ma femme est protestante et qu'elle ne veut pas entendre parler de la religion catholique. Elle va mourir dans son obstination, et tomber en enfer. Je frémis à la pensée d'un tel malheur : il le faut prévenir absolument, s'il est possible. Prions donc la Ste Vierge et faisons violence à son cœur miséricordieux.* A ces mots le général tire son chapelet et se met à prier, les genoux en terre ; les quatre serviteurs en font autant, et tout les cinq continuent à prier une heure entière. Alors le général va au lit de la malade et la trouve dans une espèce de léthargie, hors d'elle-même, sans connaissance. Au bout de quelque temps, revenant à elle, et regardant son mari, elle lui dit d'une voix très intelligible : *Appelez-moi un prêtre catholique*

Le général cru d'abord qu'elle était en délire, et lui fit répéter ce qu'elle désirait : *Je vous en prie*, dit-elle, *un prêtre catholique, sans retard.* — *Mais, ma chère, vous n'en vouliez pas !* — *Ah ! général, je suis bien changé. Dieu m'a fait voir l'enfer, et la place qui m'attendait dans le feu éternel, si je ne me faisais catholique.* La malade eut donc le bonheur de rentrer dans le sein de l'Eglise ; elle recouvra même la santé, et vécut depuis en fervente catholique.—Tel fut le récit du vénérable Evêque de Boston : il tenait ces détails de la bouche même du général Rosenkranz.

Les deux Chemins.

Les anciens disaient qu'au commencement de la vie on trouve deux routes devant soi.

L'une, celle du malheur ou du vice ; l'autre, celle du bonheur ou de la vertu. A l'entrée de la première on rencontre un personnage qui nous séduit au premier coup-d'œil ; il porte un masque orné de couleurs brillantes, mais qui couvre un visage pâle, livide, rongé d'ennuis et dévoré de remords.

Il vous engage à le suivre d'un air séduisant, il vous montre un chemin semé de fleurs : mais ces fleurs se séchent aussitôt qu'on les a touchées ; elle cache des précipices que l'on aperçoit que lorsqu'il n'est plus de temps de les éviter.

A l'entrée de l'autre route se présente une belle femme, d'une figure imposante et sévère, mais pleine de bienveillance et qui vous dit :

« Jeunes gens je ne veux point vous tromper : tout ce qu'il y a de beau et d'excellent dans la nature s'achète aux prix de la peine et du travail ; la Providence l'a ordonné ainsi. Si vous voulez qu'elle vous soit favorable, il faut lui rendre hommage ; si vous voulez être aimé de vos amis, il faut leur faire du bien ; si vous voulez être honoré dans votre patrie, il faut lui être utile ; si vous voulez que la terre vous donne ses fruits, il faut la cultiver. Enfin, si vous voulez avoir un corps robuste, il faut l'accoutumer à obéir à l'âme, et l'habituer à la sueur et aux efforts laborieux.

« Après quelques temps d'épreuves, vous arriverez au terme de vos travaux et vous jouirez enfin d'une félicité éternelle.

« Jeunes gens, choisissez entre ces deux routes ; il y va du bonheur ou du malheur de toute votre vie.

Plus heureux que les anciens, nous avons l'avantage d'avoir un guide certain qui ne nous trompera jamais. *L'Evangile* nous trace une voie toujours sûre, invariable, et bien des consolations nous sont réservées, si nous suivons ses sages maximes et si nous pratiquons les vertus qu'il nous enseigne.

Le chemin de la vertu, quoique pénible qu'il puisse paraître, est le seul qui conduise au bonheur ; celui du vice, au contraire, quel qu'agréable qu'il soit à l'entrée, aboutit infailliblement à l'infortune et à la misère.

Corbeille Poétique.

L'Ange de L'Espérance.

Il fait bien noir. J'entends siffler la brise :
Le vent d'automne effeuille mon noyer.
Mon chien sommeille, et ma braise agonise :
Il fait bien noir, ce soir, à mon foyer !
Ces blancs flocons, qui tombent en silence ?
C'est de la neige,—ou plutôt de l'ennui !
Chantons, mon âme, un hymne à l'espérance :
Car il fait noir,—oh ! bien noir, aujourd'hui !

Enfants ! l'été, sous les rians bocages,
Faites captifs d'éclatants papillons.
L'automne, enfants, peuplez d'oiseaux vos cages ;
Les blancs frimas vont charger leurs buissons.
Mais prenez garde à votre insouciance,
Et dans vos cœurs, pleins de fleurs et de miel,
Enfants, tâchez d'encager l'espérance :
Car l'espérance est un oiseau du ciel !

L'homme ici-bas peut marcher sans richesse :
Le mendiant chante au bord du chemin.
Le cœur encor peut jeter de tendresse,
Et le lève à le front bien serein !
Mais sous nos cieus voilés par la souffrance,
Il est un vin qu'il faut mêler à l'eau :
Sans ton breuvage, ô céleste espérance,
L'homme ici-bas tombe sous le fardeau !

La folle joie à l'étourdi vous quitte ?
Laissez partir : cet ange est passager.
Si l'amitié désertait votre gîte,—
Riez : cet ange est encor plus léger !
Il en est un pourtant plein de constance,
Gai, radieux, sous son plumage vert :
Oh ! retenez l'ange de l'espérance :
Retenez-le sous votre toit désert !

Aux noirs soucis ne fermez pas la porte :
Il faut subir ces hôtes familiers.
La vie, hélas ! est un rosier qui porte
Contre une rose épineux par milliers !
Mais si votre âme, un jour de défaillance,
Dans sa prison se sent agoniser—
Appelez vite, appelez l'espérance :
Son élixir peut tout cicatrifier !

Sainte espérance ! ô ma suave amie !
Reste avec nous dans ce séjour obscur.
C'est ta chanson qui fait aimer la vie,
C'est ton regard qui teint les cieus d'azur !
Au trône,—au cloître,—au crime,—à l'innocence,—
Au laboureur comme au prêtre à l'autel,—
Montre sans cesse, ô divine espérance,
Montre toujours, montre du doigt le ciel !

Il neige encor. Mais à travers son voile,
Le ciel se teint d'une rose lueur.
Dans le brouillard, je distingue une étoile,
Et mon brasier pétille avec humeur.
D'un givre d'or mon vitrail se nuance :
Tout me sourit—l'hiver et l'avenir !
O douce sœur ! ô riante espérance !
Merci ! Merci !—Laisse-moi te bénir !

Abbé Apol. GIGRAS.

(Pour la Lyre d'Or.)

L'AUTOMNE.

SONNET.

Mettant à profit la saison dernière,
Non loin de la ville aux murs crénelés,
Le Seigneur s'en va dans la héronnière,
Essayer le cœur de ses tiercelets.

Un laquais retient les chiens accomplis.
Et plus loin, pressant un cerf dans sa fuite,
S'élançe une meute âpre à la poursuite
Qu'excite le cor bruyant des valets.

Le faucon au poingt, la gentille dame
Regarde l'autour et son œil s'enflamme
A ce doux tableau des sanglants combats.

Demain les chasseurs las de leur journée,
Goûteront le vin nouveau de l'année,
Ce sang du raisin qu'on foule lit-bas.

Tableau D'Hiver.

L'hiver ! ...voici l'hiver ! Il plane sur nos têtes
Comme un cygne blanc sur les flots.
L'hiver, sous notre ciel, c'est la saison des fêtes ;
C'est le signal des longs sanglots ;
C'est l'époque enivrante où plaisirs et lumières
Inondent les salons dorés ;
C'est l'heure redoutable où les froides chaumières
Abriment des malheurs sacrés !

Sur le flanc des coteaux, au milieu des prairies,
La neige étincelle au soleil ;
On dirait jusqu'au loin d'immenses draperies
Aux fils d'argent et de verneil.
Et des troupes d'enfants, sur leurs rapides traînes
Glissent en riant aux éclats.....
Enfants que je chéris, vers la saison des peines
Vous glissez bien plus vite, hélas !

Quelques flocons de neige aux arbres sans feuillages
Se sont attachés, par hasard,
Comme les cheveux blancs que suspendent les âges
Sur le front ridé d'un vieillard.
Le givre s'en colle, comme un rideau de gaze,
Aux vitres de l'humble réduit ;
Et le pauvre ouvrier que le travail écrase
Ne peut voir si le soleil luit.

Il ne voit pas, non plus, sur la neige éclatante,
Glisser ces superbes traîneaux
Qu'emportent, frémissant sous l'arène flottante,
Des couples de fougueux chevaux.
Peut-être un sourd murmure, un blasphème, peut-être,
Monterait du fond de son cœur,
S'il voyait tant d'heureux passer à sa fenêtre
Comme pour narguer son malheur.

Promenez votre orgueil sur vos riches voitures,
Vous que le ciel fit naître heureux ;
Enveloppez-vous bien dans vos chaudes fourrures ;
Foutez vos coursiers vigoureux ;
Eblouissez le gueur par votre absurde faste ;
Troublez ces jours si peu sereins.....
Il pourrait oublier qu'il est d'une autre caste,
Que vous êtes ses souverains !

Quand minuit a sonné, que le bal se repose
 Pour mieux après se réveiller ;
 Quand vos petits enfants aux visages de rose
 Dorment sur leur tiède oreiller,
 Sous le chaume du pauvre une mère travaille
 Depuis le lever du matin ;
 Ses petits, décharnés, grelottent sur la paille
 Et demandent un peu de pain.

Pendant que le vent souffle et que la neige fouette
 Vos grands chassis tout radieux,
 Près d'un feu qui s'éteint, l'indigence muette
 Verse des pleurs silencieux.
 Elle sent sur son front la lèvre froide et blême
 Du spectre des mornes hivers ;
 Elle croit qu'au hasard, dans un désordre extrême,
 Dieu laisse rouler l'univers.

O vous qui m'entendez, indigents de la terre
 Qui trempez votre pain de pleurs,
 Je sais tous vos chagrins, moi ; je suis votre frère ;
 J'ai bu la coupe des douleurs ;
 J'ai mangé le pain noir qu'à son chien qu'il caresse
 Le riche n'oserait offrir !
 Quand avec un cœur noble on tombe en la détresse,
 Je fais tout ce qu'il faut souffrir !.....

Mais les grands de ce monde ont aussi leurs misères :
 Ils cachent plus d'un long regret !.....
 Et, croyez-vous, mon Dieu ! les peines moins amères
 Quand l'orgueil les garde en secret ?
 Courbons nos fronts soumis sous cette main divine
 Qui dispense biens et sèaux !
 Restons pauvres, souffrants.... Bien vite l'on chemine
 Vers le terme de tous les maux !

PAMPHILE LEMAY.

(Pour la Lyre d'Or)

LE VENT.

Quand Pizarre partit en guerre,
 —C'était ce vieux temps de naguère
 Où l'on croyait au Dieu vivant,—
 Le soir venu, sous les étoiles,
 Pizarre regarda ses voiles
 Et Pizarre invoqua le vent.

« O vent, dit-il, aide mes armes !
 Vers la gloire et vers les alarmes
 Conduis mes soldats et leur chef !
 Par-dessus ces houleux abîmes
 Je vais aux conquêtes sublimes :
 Vent, fils de Dieu, pousse ma nef ! »

Et puis, toute la nuit, Pizarre
 Vit, au fond d'un rêve barbare,
 Les hommes tombant comme blé.
 Vinrent les clartés jaunissantes :
 Les voiles pendaient, impuissantes,
 Et le vent n'avait pas soufflé.

Alors Pizarre, pris de doute,
 Dit à ce vent rebelle : « Ecoute !
 C'est Dieu que je porte là-bas,
 Sauveur des âmes immortelles,
 Je vais dompter les infidèles.... »
 —Le vent ne soufflait toujours pas.

Enfin, à la troisième veille,
 Pizarre ouït cette merveille,—
 Une voix du ciel qui parlait.
 Et la voix disait : « En ce monde,
 Que seul l'amour divin féconde,
 Ni gloire ni sang ne me plaît. »

Pâle, et bénissant sa Madone,
 Pizarre répondit : « Pardonne !
 C'est pour aimer que je vais là.
 L'infidèle sera mon frère.
 O vent, resteras-tu contraire ? »
 —C'est alors que le vent souffla.

CHARLES FUSTER.

Paris, Septembre 1893.

A NOS FRÈRES D'ITALIE.

Roquet de la niche allemande,
 Le petit Crispino Crispi (1),
 Sans crainte de la réprimande,
 Nous asperge de son pipi,
 Léchant son maître qui le flatte,
 Ce minuscule sacrifiant,
 Sur la France, lève la patte :
 Monsieur Crispi devient crispant.

Pauvre mouche prise en la toile
 Du puissant chancelier de fer,
 Croyant à sa future étoile,
 Crispi fait un polin d'enfer.
 Sans voir que l'araignée est proche
 Et guigne, sur le mur grim pant,
 Il croit faire marcher le coche :
 Monsieur Crispi devient crispant.

Moucheron sournois et fugace
 Au petit dard toujours dièson,
 Il nous énerve, nous agace,
 Empoisonnant notre repos.
 Sur notre face il se démène,
 Pique sa flèche ou la suspend,
 Marche, court, vole ou se promène :
 Monsieur Crispi devient crispant.

Petit instrument misérable
 Aux mains d'un rude ciseleur,
 Il tranche du considérable
 Il croit à sa propre valeur.
 Disciple posant à l'apôtre,
 Il fait la roue, ainsi qu'un paon,
 Arborant les couleurs d'un autre :
 Monsieur Crispi devient crispant.

Valet de Bismark, prenez garde !
 L'amour d'un maître est inconstant.
 Dame l'Europe vous regarde !
 Dame l'Europe vous entend !
 Le lion se réveille et gronde
 Sous la piqure du serpent,
 Partout, l'on murmure, à la ronde :
 Monsieur Crispi devient crispant.

JULIUS JOUR.

(1) Premier Ministre du gouvernement Italien.



Histoire,

(Pour la *Lyre d'Or*.)

TABLETTES HISTORIQUES.

DU

CANADA.

1534 (9 Juin).—Découverte du Canada par Jacques-Cartier, navigateur de Saint-Malo, (France.) Le mot *Canada* est dérivé du terme sauvage *Kanata*, signifiant amas de cabanes.

1535 (10 Août).—En l'honneur de la fête de Saint Laurent, Jacques-Cartier donne au golfe le nom de *Saint-Laurent*, qui s'étend par la suite à tout le fleuve appelé auparavant « Grande rivière du Canada. »

1er Septembre.—Jacques-Cartier découvre le Saguenay.

14 Septembre.—Jacques-Cartier arrive à Stadacona (Aile d'Oiseau), bourgade sauvage remplacé plus tard par la ville de Québec.

2 Octobre.—Jacques-Cartier remonte le fleuve Saint-Laurent et arrive à la bourgade *Hochelaga* (Grande chaussée de castors). Il se rend jusqu'à la montagne voisine, qu'il appelle *Mont-Royal*, d'où est venu plus tard le nom de Montréal donné à la ville et à l'île toute entière.

Octobre.—Jacques-Cartier découvre une petite rivière nommée *Fouëz* (Les Trois-Rivières).

1536 (3 Mai).—Jour de l'Invention de la Sainte Croix, Jacques-Cartier fait planter dans son fort, sur la pointe de terre formée par la rivière Saint-Charles, une belle Croix haute d'environ 25 pieds, et sur le croisillon de laquelle paraissait un écusson aux armes de la France, avec cette inscription : « *François Ier, par la grâce de Dieu, roi des Français, règne.* »

1542.—Jacques-Cartier retourne définitivement en France où il meurt vers 1554.

Juillet.—Arrivée du premier vice-roi français du Canada, Jean François de la Roche, sieur de Roberval, avec trois vaisseaux et un équipage de 200 personnes.

1578.—Deuxième vice-roi du Canada : M. le marquis de La Roche. Il fait en vain le premier essai de Colonisation sur l'Île de Sable.

1599.—M. Jean Chauvin succède au marquis de La Roche comme lieutenant-général du roi de France au Canada.

1601.—M. Chauvin est remplacé par M. le commandeur de Chates, gouverneur de Dieppe.

1603 (15 Mars).—M. Samuel de Champlain part de Honfleur, France, pour venir explorer le Canada, avec M. de Pontgravé, navigateur de Saint-Malo. Tous deux remontent le fleuve Saint-Laurent en chaloupe jusqu'au Sault Saint-Louis, qu'ils ne peuvent franchir. En revenant à Tadoussac, ils remarquent un beau havre au milieu duquel s'avance le promontoire dès lors connu sous le nom de *Kébec*.

—Pierre du Gas, sieur de Monts, successeur de M. de Chates, en 1603.

1604 (6 Mai).—Deuxième voyage de Champlain au Canada.

1604-1605.—Fondation de Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, en Acadie ou Nouvelle Ecosse, par M. de Monts.

1604-1613.—Colonisation de l'Acadie par M. de Monts et de Pontrincourt. C'est le premier établissement durable fondé par les Français dans l'Amérique du Nord.

1608 (3 Juillet).—Troisième traversée de Samuel de Champlain, et son arrivée à Québec ou *Kébec*.

—Fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain, sur le promontoire *Kébec*, où était situé la bourgade sauvage Stadaconé, visitée en premier lieu par Jacques-Cartier.

Le nom de Québec vient du mot *Kébec* avec lequel les indigènes désignaient cet endroit. Les français convertirent, paraît-il, ce terme en celui de *Quelbec*, puis *Québec*, vers l'exploration de 1603, à la vue de l'immense baie au pied du cap élevé que M. de Champlain appela *Mont du Guast*, en l'honneur de M. de Monts. Ce promontoire, sur lequel est bâtie la ville de Québec, porte aujourd'hui le nom de Cap Diamant.

1609.—Exploration de M. de Champlain à l'Ouest, où il découvre un lac auquel il donne son nom (Lac Champlain), et sur les bords duquel il livre un premier combat contre 200 Iroquois.

Avant d'arriver au lac Champlain, il découvre une rivière appelée *rivière des Iroquois*, qu'il fit nommer *Richelieu*, et qu'on appela plus tard *Chambly* et *Sorel*.

1610.—(Juin.)—Deuxième combat de Champlain contre les Iroquois, à l'entrée de la rivière Richelieu. M. de Champlain est blessé d'une flèche.

1611. (28 *Mai*).—Champlain remonte le Saint-Laurent jusqu'au dessous du Sault Saint-Louis ou *Caughnawaga*. Il débarque sur une langue de terre nommée depuis *Pointe-à-Calière*, et où il établit un comptoir de commerce de pelleteries ; de plus un mur de revêtement de 4 pieds de hauteur et 10 toises de longueur, contre le froid et les inondations du printemps. Il nomme ce site « Place Royale » devenue trente ans après la colonie de Montréal.

12 *Juin*.—Arrivée des premiers missionnaires Jésuites en Canada. Ce sont les RR. PP. Pierre Biart et Ennemond Massé. L'année précédente, ils sont devancés par l'abbé Jessé Flèche, prêtre, qui avait baptisé, le 24 juin, jour de la Saint Jean-Baptiste, 21 Souriquois.

1612. (15 *Octobre*).—Samuel de Champlain est nommé lieutenant-général du roi en Canada, désormais appelée La Nouvelle-France.

—Sixième vice-roi au Canada : Charles de Bourbon, Comte de Soissons.

1613.—Septième vice-roi : Le prince Henri de Condé.

—Nouvelle exploration de M. de Champlain vers l'ouest. M. de Champlain se rend au Sault Saint-Louis ou *Caughnawaga*. Il revient à l'île Sainte-Hélène d'où il part en remontant l'Ontarien ou *Grande rivière des Algonquins*, jusque vers ses sources, à l'île des *Alumettes*, où il plante une croix sur le bord d'un lac. Il redescend au *Sault à la Chaudière*, près du site de la capitale actuelle du Canada.

26 *Août*.—Quatrième traversée de Champlain en France, sur un vaisseau appartenant à un M. de Maisonneuve.

1614-1621.—Compagnie de Rouen, composée de marchands de Rouen et de Saint-Malo, pour la colonisation et la traite des pelleteries en Canada. Cette société succède à la première qui avait été formée par MM. de Chates et de Monts (1603-1614.)

1615 (25 *Mai*).—Arrivée à bord du vaisseau le *Saint-Etienne*, de la compagnie de Rouen, avec M. de Champlain, des premiers religieux Récollets en Canada : les RR. PP. Denis Jamay, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Du Plessis.

23 ou 24 *Juin*.—Première messe en Canada, depuis les voyages de Jacques-Cartier. Elle est célébrée à la Rivière-des-Prairies, au milieu des sauvages, par le P. Jos. Le Caron, récollet.

26 *juin*.—Deuxième messe célébrée solennellement au son de l'artillerie, à Québec, par le P. Jean Dolbeau.

26 *juillet*.—Première messe aux Trois-Rivières.

1615-1616.—Les lacs Ontario, Huron, Nipissing et Simcoe sont découverts par M. de Champlain.

1616.—Première école sauvage aux Trois-Rivières, sous la direction du Frère Pacifique Duplessis.

De cette année date la mission des Trois-Rivières.

1617.—Arrivée en Canada du premier colon français, et chef de la première famille établie en la Nouvelle-France. C'est M. Louis Hébert, apothicaire. La famille Hébert se composait de *Louis*, le père, de *Marie Rollet*, la mère, et leurs trois enfants : Anne, Guillemette et Guillaume.

1617-1618.—Première maison élevée par Louis Hébert, à la haute ville, à Québec.

1618.—Premier mariage en Canada entre Anne Hébert et Etienne Jonquest, à Québec, par le P. Joseph Le Caron.

—Conspiration de 800 sauvages aux Trois-Rivières. Le Frère Pacifique Duplessis déjoue le complot.

1619.—Erection du monastère des Récollets à Notre-Dame des Anges, plus tard Hôpital-Général de Québec.

23 *Avril*.—Mort du Frère récollet Pacifique Duplessis, à Québec. C'est le premier religieux décédé en la Nouvelle-France.

1620.—Huitième vice-roi : M. le duc de Montmorency, successeur du prince de Condé.

—L'île *Sainte-Hélène*, en face de Montréal, est ainsi baptisée en l'honneur de madame de Champlain, *Marie Hélène Boulé*, qui arrive la même année en Canada. Par dot de son épouse, M. de Champlain devient en même temps propriétaire de l'île Sainte-Hélène.

—Erection par M. de Champlain, sur la colline, aujourd'hui terrasse Frontenac, à Québec, du château Saint-Louis, résidence des gouverneurs français du Canada.

1621 (24 *Octobre*).—Premier baptême en Canada.

—Cession à sir William Alexander, par Jacques Ier, roi d'Ecosse, d'une grande partie de l'Acadie, sous le nom de *Nouvelle-Ecosse*.

1622 (*Septembre*).—Première prise d'habit religieux en Canada. Le sieur Pierre Langois-sieux, jeune homme natif de Rouen, est admis dans l'ordre des Récollets, à Québec.

1623.—Arrivée en Canada du Frère récollet Gabriel Théodat Sagard, premier historien des missions de la Nouvelle-France. Après un court séjour au Canada il publie, de retour en France, le *Grand Voyage au pays des Hurons* (1632) et une *Histoire du Canada* (1636).

1624.—Solenité religieuse à Québec. Saint-Joseph choisi pour premier patron de la Nouvelle-France.

—Assemblée des nations sauvages pour la paix, aux Trois-Rivières, avec les Français et leurs alliés.

1625.—Neuvième vice-roi : Henri de Lévis, duc de Vantadour.

—Premiers Jésuites arrivés à Québec pour les missions du Canada. Ce sont les Pères Charles Lallemand, Emmanuel Massé, Jean de Brebœuf et les Frères coadjuteurs : François et Gilbert.

1626.—Retour de France de M. de Champlain, qui y était allé reconduire sa famille.

1627 (29 *Avril*).—Formation de la compagnie des Cent-Associés pour la colonisation de la Nouvelle-France. Elle était composée entr'autres par le cardinal de Richelieu, premier ministre du roi de France, Louis XIV ; du maréchal d'Effiat, du sieur de Roquemont, du commandeur de Rasilly et de M. de Champlain.

1628.—Déclaration de la guerre en la Nouvelle-France. Une flotte de dix-huit vaisseaux, sous la conduite de David Kertk, calviniste français au service de l'Angleterre, s'empare : 1° de Port-Royal, en Acadie ; 2° de Tadousac, 3° de Québec.

1629 (19 *Juillet*).—Capitulation de Québec et prise de possession de cette ville par les frères David, Louis et Thomas Kertk, au nom de l'Angleterre.

20 *Octobre*.—M. de Champlain s'embarque sur les vaisseaux anglais, pour se rendre à la cour de Londres.

1629-1630.—La plupart des colons français de Québec, moins trois familles, quittent la Nouvelle-France pour retourner en Europe.

1632 (29 *Mars*).—Traité de Saint-Germain-en-Laye, par lequel le Canada est rendu à la France par l'Angleterre.

13 *Juillet*.—La colonie du Canada passe sous le commandement de Guillaume de Caën, nommé par son frère Emery de Caën.

1633 (23 *Mai*).—M. de Champlain, nommé gouverneur-général de la Nouvelle-France, revient à Québec avec une colonie de 200 personnes.

1634.—Erection par M. de Champlain, de la chapelle de Notre Dame de la Recouvrance, à Québec.

4 *Juillet.*—Fondation des Trois-Rivières, par M. de La Violette, parti le 1er juillet de Québec, sur les instructions de M. de Champlain, pour aller établir un fort ou un comptoir de traite fixe, élevé au centre de la pointe du Platon, à l'embouchure de la rivière *Fouéz* ou Trois-Rivières, appelée *Métabénotine* (lien où il vento de tous côtés), par les sauvages algonquins.

—Visite de M. de Champlain au poste des Trois-Rivières.

—Etablissement, aux Trois-Rivières, de la résidence des missionnaires Jésuites, sous le vocable de l'*Immaculée Conception*.

J. HERMAS CHARLAND.

(A suivre.)

(Pour la *Lyre d'Or.*)

UNE PAGE D'HISTOIRE.

(De 1750 à 1760.)

LA DETTE DU CANADA

Sous le régime Français.

Le Canada qui se suffit aujourd'hui à lui-même, qui est devenu une *puissance*, le Canada dont le commerce d'exportation et d'importation se chiffre, bon an mal an, par millions de piastres, le Canada, dis-je, qui, devenu grand et fort se prend parfois à rêver à l'indépendance, a connu une époque où ses ressources mal exploitées, son industrie paralysée ne coûtaient que des sacrifices à ceux qui en étaient les maîtres : la France.

* *

A vrai dire, le Canada, en 1730, n'était pas une colonie naissante, mais point suffisamment affermie.

C'était, pour me servir d'une image un grand enfant, malingre, chétif, à qui les forces manquaient pour marcher seul. On avait tardé à

lui apprendre et l'on ne devait pas lui enseigner de sitôt à utiliser les immenses richesses dont fourmillait notre jeune pays. De grands seigneurs venus de France avec un goût prononcé pour le faste et l'opulence, des intendants assoiffés d'honneurs et de richesses, détournèrent trop souvent à leur profit ce que le sol et le travail du colon pouvaient produire. Devenus riches, bon nombre de ces spoliateurs repassèrent l'océan chargés de dépouilles injustement acquises et qu'ils avaient odieusement prélevé sur le véritable enfant du sol. Ceux d'entre eux qui restaient, sûrs de l'impunité, continuaient à vivre de vols et de rapines.

L'histoire a flétri comme ils le méritaient tous ces misérables brigands et je n'ai pas à y revenir. Je crois utile cependant de rappeler ce que le Canada a coûté à la France alors qu'il était sous sa tutelle et à la merci d'une bande d'exploiteurs affamés.

* *

Jusqu'à 1729, notre première mère-patrie ne dépensa qu'une somme relativement assez modeste pour pourvoir aux besoins les plus pressants de la colonie.

Cette somme—d'après les meilleurs historiens—ne dépassa jamais 400,000 livres par an.

De 1730 à 1740, les travaux de fortification étant devenus impérieux, les frais à la charge du trésor royal commencèrent à prendre des proportions.

On estime que ces travaux absorbèrent en dix ans plus de dix-sept millions de livres.

Dix ans plus tard, les rois de France qui jusque-là ne nous avaient pas trop marchandé leurs secours, se montrèrent un peu plus rétifs devant les appels réitérés que la colonie faisait à leur bourse, l'on nous transmettait bien encore quelques secours, mais l'attention de la France détournée par les graves événements qui se déroulaient en Europe, se concentrait de moins en moins sur les *quelques arpents de neige* qu'elle possédait dans un coin du nord de l'Amérique.

L'heure du relâchement complet approchait.

* *

Les secours sollicités par notre colonie étaient pourtant des plus urgents. L'industrie était à peu près ignorée au pays, notre commerce était nul et l'administration s'occupait moins de créer un revenu que de faire la fortune de quelques-uns de ses favoris.

Pendant ce temps, la dette publique s'arrondissait à vue d'œil et allait bientôt prendre des proportions propres à décourager ceux-là même qui avaient intérêt à nous sauver d'un désastre.

r. M. Isidore Lebrun a recueilli dans un tableau comparatif la liste des dépenses encourues par le Canada dans les dix années qui ont précédé la cession du pays. Un simple coup-d'œil jeté sur ce tableau permet d'en suivre la marche progressive.

En 1750, la dépense fut de 2,100,000 livres.

En 1751	«	2,700,000
1752	»	4,090,000
1753	«	5,300,000
1754	»	4,450,000
1755	«	6,100,000
1756	»	11,300,000
1757	«	19,250,000
1758	»	27,900,000
1759	«	26,000,000

L'année suivante, en 1760, nous avions réussi à dépenser en huit mois la jolie somme de 13,500,000 livres.

* *

De moins en moins enpressée à voler à notre secours, à remédier à notre situation qui n'allait point tarder à être déplorable, la France se borna, dans les dernières années qui précédèrent son abandon définitif du Canada, à quelques envois pécuniaires dont l'insuffisance n'était que trop facile à établir.

La caisse royale, à vrai dire, ne s'ouvrait plus que pour laisser échapper quelques bribes d'argent. L'on en aura une idée si je répète, après un de nos historiens, que lorsque les Anglais dévastèrent le port de Cherbourg, en 1758, on ne trouva, à la nouvelle de l'invasion, que deux mille louis à nous passer, et encore le roi dut-il les prêter sur sa cassette particulière.

Ce dernier et maigre envoi jeta le désespoir dans l'âme des habitants de la colonie. On comprit dès lors que le mal était irrémédiable, et que l'on n'arriverait jamais à combler le gouffre creusé depuis près de dix ans par les déladations des uns et par l'incurie des autres.

* *

Après tant de dépense effectuées—la plupart par des lettres de change et des ordonnances—notre crédit n'était pas plus solide que ci-devant, et la France restait encore notre débitrice pour 80,000 livres qu'elle s'obligea d'acquitter.

Cet engagement de notre mère-patrie reposait sur une clause ajoutée au traité de Paris qui fut signé, comme l'on sait, au mois de février 1763. Cette déposition, à laquelle souscrivit le duc de Choiseul, l'un des ministres de Louis XV, était conçue dans les termes suivants :

« Le roi de la Grande-Bretagne ayant désiré

que le paiement des lettres de change et billets qui ont été délivrés aux Canadiens pour les fournitures faites aux troupes françaises, fut assuré. Sa Majesté très Chrétienne, très disposée à rendre à chacun le justice qui lui est légitimement due, déclare que ces dits billets et lettres de change seront exactement payés, après liquidation faite dans un temps convenable, selon la distance des lieux et la possibilité, en évitant néanmoins que les billets et lettres de change que les sujets français pourraient avoir au moment de cette déclaration ne soient confondus avec les billets et lettres de change qui sont dans la possession des nouveaux sujets du roi de la Grande Bretagne.”

En résumé la nouvelle métropole exigea que la France versa aux Canadiens une indemnité de 3,000,000 de livres en contrats et de 600,000 livres en espèce.

Ces engagements restèrent à peu près lettre morte, car la France, raconte M. Sulte dans son *Histoire des Canadiens-Français*, ne paya pas la huitième partie de ses dettes au Canada.

EUG. ROUILLARD.

Québec, Septembre 1888.

LE SOMMEIL DES ENFANTS.

Dans leurs berceaux, près de leur mère,
Quand dorment les petits enfants,
Ne croyez pas que sur la terre
Restent ces endormis charmants :

Non, non : toujours les anges viennent
Qui les emportent dans leurs bras,
Et qui dans les cieux leur apprennent
De beaux jeux qu'ils ne savaient pas.

Et quand la mère se réveille
Et veut voir contre le rideau
Son petit enfant qui sommeille,
La nuit, dans un heureux repos,

Les anges vite le ramènent,
Dans son lit le recouchent bien,
Et près du berceau s'entretiennent
Sans que la mère en sache rien.

Ainsi s'envoient ces années,
Au vol rapide et gracieux ;
Ainsi ces charmantes journées,
Dont la moitié s'égare aux cieux.

Mais, dès qu'une faute première
A flétri leurs douces vertus,
Les enfants restent sur la terre.
Les anges ne reviennent plus !

LEON GATHIER.

Galerie Nationale.

Biographie

DE

MGR. DOMINIQUE RACINE

PREMIER EVÊQUE DE CHICOUTIMI.

I.

Monseigneur Dominique Racine naquit le 24 janvier 1823, à St-Ambroise de la Jeune Lorette. Il était fils de Sieur Michel Racine et de Dame Louise Pepin. Son aïeule maternelle était la sœur du Révérend M. Antoine Bédard, curé de Charlebourg, dont la mémoire est encore en vénération dans cette paroisse. Cette aïeule a laissé le souvenir des plus solides vertus. Sa mère, décédée il y a une dizaine d'années, était aussi un modèle accompli des vertus chrétiennes. Il était encore peu âgé, lorsqu'il perdit son père. Sa pieuse mère sut déposer dans son cœur les germes précieux des vertus qui devaient plus tard être pour nous un sujet d'édification.

M. Lefrançois, l'instituteur de la paroisse, lui donna les premiers éléments de l'instruction. Agé de dix ans, il fit sa première communion en 1838. Il remplissait avec zèle les fonctions d'enfant de chœur à la chapelle des Hurons de la Jeune Lorette, et devint bientôt l'idole de ces bons sauvages. Son souvenir est toujours resté vivace dans la tribu; et depuis, sa visite était un événement dans le village des Hurons; leur joie, surtout, ne connut plus de bornes, lorsqu'ils revirent parmi eux, bien longtemps après, leur petit servant de messe devenu évêque.

En 1840, il entra au Séminaire de Québec, où il fit un excellent cours d'études, malgré quelques maladies assez sérieuses, notamment dans sa dernière année. En cette même année, 1848-49, il s'occupa beaucoup de l'*Abeille* que l'on commença alors à publier, et dont il fut rédacteur et gérant. Il termina son cours classique en 1849. Des huit élèves qui composaient la classe à laquelle il appartenait, sept embrassèrent l'état ecclésiastique: c'étaient Mgr. T.-E. Hamel, Protonotaire Apostolique et Vicaire Général de Québec; le Rév. F.-X. Plamondon, curé de St-Jean-Baptiste de Québec; le Rév. O. Paradis, curé de St-Anselme; le Chanoine F.-X. Blouin, V. F. curé de Carleton; le Rév. J. Lagueux, curé de St-Jean-

Port-Joli, et le Rév. F. Brunet, St-Roch de Québec. De ces sept élus du sacerdoce, Mgr. Racine est le premier appelé à recevoir la récompense que Dieu réserve à ceux qui lui-même a choisis pour travailler à sa vigne.

Quel bon souvenir Monseigneur a toujours gardé du Séminaire de Québec, cette maison bénie qui a formé pour l'Eglise et pour la société tant de saints prêtres et tant de citoyens intègres, dont les vertus et le mérite proclament hautement l'excellence de l'instruction et de l'éducation qu'y reçut leur jeunesse. Lorsque, après bien des années, l'élève de 1849 se verra lui-même appelé à fonder un Séminaire, il sera heureux de donner aux élèves du nouveau collège, non-seulement le costume, mais aussi le règlement de l'antique maison de Québec. Toute sa vie, il parlera avec vénération surtout de Monsieur L.-J. Casault et M. J. Holmes, qui avaient eu pour lui une affection vraiment paternelle et avaient dirigé avec sollicitude ses premiers pas dans la vie. Sans doute, ces hommes de génie pressentaient déjà les hautes destinées qui l'attendaient.

Ce fut en septembre 1849 qu'il entra au Grand Séminaire de Québec. Pendant trois ans, il remplit avec zèle et dévouement les fonctions de surveillant, charge qui prépare si bien le jeune ecclésiastique au gouvernement des paroisses. Il passa sa dernière année de séminaire à l'Archevêché, en qualité de secrétaire; et le 24 septembre 1853, il recevait, à Québec, la consécration sacerdotale. C'était le troisième prêtre que la famille Racine donnait à l'Eglise de Dieu: et en 1838, l'aîné, M. Michel Racine avait été ordonné; mais peu d'années après, le Seigneur rappela à lui ce prêtre distingué, dont les talents remarquables donnaient à tous les plus belles espérances. En 1844, M. Antoine Racine avait reçu l'onction sacerdotale. Donner trois prêtres à l'Eglise: quel honneur, quelle bénédiction pour une famille chrétienne! Quelle preuve de prédilection de la part de Dieu! Cependant, cette famille devait être honorée et bénie encore davantage, puisque deux de ces prêtres devaient un jour être élevés à la dignité épiscopale.

M. Dominique Racine fut nommé vicaire à Québec, et conserva cette position jusqu'à l'année 1858. Cette période de cinq ans fut l'une des plus heureuses de sa vie, et il aimait à parler du bonheur qu'il y éprouva. Chargé de la desserte de l'Eglise de N.-D. des Victoires, à la basse-ville, il réussit à faire au pieux et antique sanctuaire des améliorations considérables, grâce au concours généreux des citoyens de Québec. Il s'occupa aussi spécialement de la Sainte-Famille, admirable confrérie qui continue toujours à répandre ses bienfaits parmi les pieuses dames de la ville. M. Racine se

formait ainsi à toutes les fonctions du ministère paroissial sous la conduite du curé de Québec, le Rév. J. Auclair, qu'il vénérât comme un père; une sainte amitié persévéra toujours entre ces deux hommes d'élite, donc liaison que la mort seule put à la fin briser; et encore ce triomphe du trépas fut de courte durée; à quelques semaines d'intervalle, ces deux cœurs se sont réunis dans la mort, comme ils l'avaient été dans la vie. Pendant les vingt-six ans que l'ancien vicaire de Québec sera à Chicoutimi, M. Auclair ne manquera pas de venir chaque automne passer auprès de lui quelques semaines de repos, légitime délassément d'un ministère fatigant. Malgré des infirmités croissantes et un état de santé assez inquiétant, le vénérable curé de Québec resta fidèle à cette vieille habitude jusqu'à la fin de sa vie.

En 1858, M. D. Racine était nommé à la cure de St-Basile, dans le comté de Portneuf. Ce fut un vrai sacrifice pour lui de se séparer du curé et des vicaires de Québec: il fallait quitter ces confrères aimés, qui, grâce à une ardente charité sacerdotale, ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme. Mais si le premier vicaire laisse dans l'âme des souvenirs si profondément gravés, jamais on oublie non plus *la première cure*; et bien que M. Racine ne demeura qu'une année à St-Basile, la mémoire de son séjour en cette paroisse resta toujours dans son cœur. Il eut à peine le temps de s'occuper du soin de construire un presbytère en cette paroisse, œuvre pour laquelle il mit à contribution ses propres ressources, que déjà la Providence l'appelait à un nouveau poste. En effet, en 1859, le jeune curé disait adieu à ses paroissiens de St-Basile, et allait prendre possession de la cure de St-Patrice de la Rivière-du-Loup. Pendant trois années, il se dévoua à l'avancement de cette belle paroisse dont on pouvait prévoir, dès cette époque, la prospérité future. En même temps qu'il continuait les travaux qui restaient à faire à un temple magnifique de construction récente, il consacra ses soins au progrès d'un convent qu'il fonda en 1860, et confia à la direction des Religieuses du Bon Pasteur de Québec. Depuis, il n'a pas cessé de s'intéresser à cette institution, aujourd'hui si florissante, qui conservera toujours, avec amour et vénération, le souvenir de son fondateur.

Ces liens que chaque jour rendaient plus forts entre les paroissiens de St-Patrice et leur pasteur dévoué, grâce au zèle, à l'affection, aux vertus de celui-ci autant qu'au respect et à la soumission des premiers, ces liens devaient pourtant se briser bientôt. Les supérieurs ecclésiastiques, qui avaient vu le jeune curé à l'œuvre et savaient de quelle confiance il était digne, crurent opportuna de l'appeler à une

position plus difficile et plus importante. Le Saguenay: tel fut le nouveau champ, à peine défriché, qu'on lui donna pour objet de ses labeurs; tel fut le nouveau théâtre de son activité et de son zèle d'apôtre. Nous croyons bien fermement que la Providence dispose tout avec sagesse, et nous n'avons pas besoin qu'on nous le démontre. Contemplons pourtant, pour notre consolation, cette action providentielle qui choisissait pour l'œuvre à exécuter un ouvrier si apte à l'accomplir.

Sans doute, pendant ses trois ans de séjour à la Rivière-du-Loup, bien des fois les regards de M. Racine s'étaient portés sur ce sombre rivage du Nord, qui au delà des flots bleus du beau St-Laurent, sépare brusquement, à l'horizon, la plaine liquide et mouvante de cette autre plaine du ciel. Des hauteurs de Fraserville, quand le temps est clair, on aperçoit cette gorge ténébreuse par où, les montagnes s'étant écartées, semble-t-il, tout juste pour leur livrer passage, arrivent les eaux de la rivière Saguenay, gigantesque canal qui conduit le trop-plein de cent lacs et rivières d'un immense territoire. Tourné vers cette embouchure de la rivière étrange, porte mystérieuse qui donne accès dans le *Royaume du Saguenay*. M. Racine a-t-il pressenti parfois quel rôle Dieu lui réservait dans cette contrée presque inconnue? Nous l'ignorons. Mais ce que nous savons bien, c'est que la volonté de ses Supérieurs étant pour lui l'expression de la volonté de Dieu, il crut n'avoir qu'une chose à faire: se rendre au poste qui lui était assigné.

C'est donc en 1862 que M. Racine fut nommé curé de Chicoutimi et Vicaire-Forain. Il n'y avait encore qu'une vingtaine d'années que le Saguenay était ouvert à la colonisation. Ce fut en 1846 que le premier curé, M. J. B. Gagnon, fut installé régulièrement à Chicoutimi: il y demeura jusqu'en 1854, et fut remplacé par M. F. A. Blouin; mais en 1856, M. Gagnon revint à Chicoutimi, et il eut pour successeur M. Racine, qui fut ainsi le troisième curé de cette paroisse.

Raconter en détail la vie de Mgr. Racine, à cette époque importante de sa vie, exigerait un volume: ce serait faire l'histoire complète du Saguenay, dont les plus grands progrès se sont accomplis pendant ces vingt-six années. Et auquel de ces progrès n'a-t-il pas contribué d'une manière ou d'une autre? Il a pris une grande part à l'établissement d'un grand nombre de paroisses et des missions de ce territoire; toutes les fondations religieuses sont son œuvre; il s'est intéressé aussi souvent d'une manière très prochaine, aux développements purement matériels de cette partie du pays.—Si le temps et l'espace nous font ici défaut pour un récit même abrégé, du moins

énumérons les principales de ces œuvres que Monseigneur laisse après lui et qui feront à jamais honneur sa mémoire; mentionnons aussi les événements les plus remarquables de sa vie pendant cette dernière période.

Le nouveau curé dut faire en goëlette le trajet de la Rivière-du-Loup à Chicoutimi, car bien des années s'écoulaient encore avant qu'une ligne régulière de bateaux à vapeur mit le Saguenay en communication avec le reste du pays. Chicoutimi, quoique assez considérable, était loin cependant d'avoir pris les proportions qu'il a aujourd'hui.

En 1864, M. Racine fondait le couvent du Bon Pasteur de Chicoutimi. Les bienfaits envers cette institution ne sauraient être comptés; aussi son souvenir y vivra toujours. C'est là que chaque année, le 24 janvier, on solennisait l'anniversaire de sa naissance. Cette année, même, la fête était préparée à la date habituelle; mais, hélas! le bon père ne pouvait présider les réjouissances ordinaires; il fallut se contenter de lui offrir des souhaits de bonheur, des vœux pour sa guérison et des cadeaux, précieux gages de gratitude, qui réjouirent son cœur; mais l'offrande la plus précieuse fut une communion générale faite par la communauté, le matin de la fête, pour demander son rétablissement. C'est dans la pieuse chapelle du Couvent que Monseigneur, depuis son élévation à l'épiscopat, célébrait chaque matin la Sainte Messe; c'est là qu'il offrit pour la dernière fois le saint Sacrifice, le 16 de novembre 1857.

Nous ne dirons rien des efforts et des démarches que s'imposa le curé de Chicoutimi pour l'ouverture des chemins de colonisation, ce qui nous entraînerait trop loin. Constatons seulement qu'il avait bien choisi l'importance de ces améliorations pour l'avenir du Saguenay et que les événements sont venus plus tard justifier ses prévisions.

Arrivons à l'année 1870, qui restera tristement mémorable dans les annales du Saguenay. Le 19 mai, tous s'en souviennent encore, un effroyable incendie détruisit presque toute la partie colonisée de ce vaste territoire. L'élément destructeur, parti des environs de la rivière Mistassini, au Lac St-Jean, se rendit jusqu'à la Baie des Ha! Ha! ravageant une superficie d'environ 1500 milles. Ce jour-là, cinq cents familles se virent réduites à l'indigence, au lieu de la modeste aisance que beaucoup d'entre elles avaient pu acquérir à force de sueurs et de fatigues. Dans la soirée, entre sept et huit heures, l'incendie avait atteint les hauteurs qui entourent Chicoutimi, et le village était véritablement entouré d'un cercle de feu. C'est alors qu'on vit même un protestant, M. William Price, l'un des membres de

la maison Price, accourir vers le curé de Chicoutimi et demander sa protection. M. Racine se rendit aussitôt au Bassin de la rivière Chicoutimi, réunit la population de l'endroit au pied de la Croix érigée sur le site de l'ancienne chapelle des Jésuites, et demanda à Dieu la cessation du fléau. Le feu s'arrêta, et le village fut préservé. Tout le monde est resté convaincu que la prière du curé de Chicoutimi obtint cette protection extraordinaire. On se demande quelle aurait été l'étendue de la calamité, si le village avait été incendié. Les habitants, chassés par le feu, n'auraient eu pour refuge que les eaux de la rivière Saguenay, et n'auraient ainsi échappé à un genre de mort que pour un autre. En outre, si le village de Chicoutimi avait été dévasté, lui aussi, qui aurait pu donner les secours immédiats que réclamait une population en détresse, disséminée par tout le Saguenay? En effet, c'est ici qu'un comité de secours se forma immédiatement pour venir en aide aux pauvres incendiés, et pourvut aux besoins les plus urgents, en attendant les secours du dehors. M. Racine fut l'âme de cette organisation. On sait que tout le pays s'émut au récit de la calamité qui avait frappé les braves colons: le gouvernement provincial, les associations diverses, le peuple des cités et des campagnes, tous rivalisèrent pour expédier sans délai des grains, des provisions, des vêtements, etc. Tous ces articles arrivaient, en immense quantité, à Chicoutimi même, par les bateaux à vapeur. Imagine-t-on quel travail énorme exigeait la réception et le partage de ces envois? M. Racine, avec quelques auxiliaires intelligents, se dévoua à cette ingrate besogne pendant des mois; les jours et les nuits étaient consacrés à ces occupations fatigantes, et l'on s'étonne qu'il ait pu supporter de tels labeurs. Quand il n'aurait pas d'autres états de service, le dévouement extraordinaire qu'il montra en ces circonstances suffirait pour lui mériter à jamais la reconnaissance du Saguenay.

En 1871, les amis de M. Racine eurent la joie de le voir recevoir le titre de Vicairé-Général de Mgr. Taschereau: c'était une preuve non équivoque de l'estime et de la confiance que lui témoignait l'éminent Archevêque de Québec, estime et confiance que les années n'ont fait qu'augmenter encore dans la suite. C'était aussi lui donner la possibilité de travailler avec encore plus d'efficacité aux progrès du Saguenay; et le nouveau Grand-Vicairé ne faillit pas à la tâche.

En 1873, le G.-V. Racine fondait le Séminaire de Chicoutimi, avec la permission et le concours puissant de Mgr. Taschereau. Ce fut son œuvre de prédilection, celle qui lui tint le plus au cœur. Comme pour ses autres fonda-

tions, et beaucoup plus même, il mit à contribution ses ressources personnelles, jusqu'à se dévouer de tout ce qu'il possédait, pour ainsi dire, afin d'aider cette institution. Lorsqu'il fit construire l'édifice actuel du séminaire, on le vit même travailler des ses propres mains, ne se contentant pas d'y consacrer ses ressources, son intelligence et son cœur. Il fut le premier supérieur de la maison, et rédigea lui-même les Constitutions qui en règlent l'organisation. En 1875, il vint y résider; il s'astreignit aux exigences de la vie de communauté, et s'étudia à établir et à fixer l'esprit et les traditions de la maison.—Le 5 octobre 1887, fut un jour de deuil pour lui et pour le Séminaire: ce jour-là, le fondateur bien-aimé, refusant de se rendre aux supplications les plus pressantes des MM. du Séminaire, qui ne désiraient rien tant que le voir résider toujours au milieu d'eux, ce jour-là, disons-nous, il s'imposa le sacrifice de se séparer de son œuvre chérie, et alla résider dans la modeste demeure que nous connaissons: il voulait par là mettre quelque espace de plus à la disposition de la communauté, qui est à présent si à l'étroit dans l'édifice actuel. Nous savons combien cette séparation fut cruelle et pour lui et pour les MM. du Séminaire....

De 1876 à 1878, nous voyons le Curé de Chicoutimi diriger la construction d'une nouvelle église paroissiale, temple magnifique qui, une fois terminé, sera l'un des beaux monuments de la Province. A son insçu, c'était la Cathédrale d'un nouveau diocèse qu'il avait construite. En effet, en 1878, un rameau se détachait encore, après tant d'autres, de l'arbre puisant qui croissant depuis plus de deux siècles sur le rocher de Stadacona avait étendu peu à peu son ombre bienfaisante sur l'Amérique Septentrionale presque entière. Lorsque, le 28 mai 1878, le Vicaire du Christ appelait le Grand-Vicaire Racine au trône épiscopal de Chicoutimi, sa parole souveraine ne faisait que confirmer, si l'on peut parler ainsi, une élection déjà faite par les vœux et les espérances de la population du nouveau diocèse.

Nous connaissons personnellement avec quelle répugnance le nouvel évêque se chargea du fardeau qu'on lui imposait; l'accepta par soumission à la volonté de Dieu. Il reçut la consécration épiscopale dans la Basilique de Québec, le 4 août 1878, des mains de l'Archevêque de Québec. Le 7 août suivant avait lieu son installation solennelle à Chicoutimi. Personne n'a oublié les fêtes brillantes qui signalèrent le joyeux événement: tous se rappellent ce concours extraordinaire de l'épiscopat, du clergé et des fidèles, ces démonstrations remarquables qui eurent lieu surtout à Chicoutimi, cette quantité de cadeaux et d'acres venant de tous les côtés et prouvant quels sympathiques

souvenirs avait laissé partout sur son passage, depuis 1853, ceux qui étaient l'objet de ces réjouissances.

Ce ne fut qu'en 1882-83 que Mgr. Racine put faire son voyage *ad limina Apostolorum*: le Souverain Pontife le reçut avec une extrême bienveillance, et le nomma assistant au trône Pontifical. En 1885, il retourna à Rome pour s'occuper des intérêts religieux de la Province. Des personnes parfaitement renseignées nous assurent que les dignitaires de la Cour de Rome, avec lesquels il eut des relations, firent les appréciations les plus favorables de son intelligence et de son caractère. Ceux qui le connaissent seront réjouis, mais nullement étonnés de ces suffrages honorables.

En 1882, Monseigneur bénissait la fondation du Monastère des Ursulines de Roberval, et en 1884, celle de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, et prenait une large part à ces œuvres admirables. Il était heureux de recevoir dans son diocèse ces colonies qu'établissaient les antiques communautés des Ursulines et de l'Hôpital-Général de Québec.

Une œuvre qu'il eut voulu ajouter à tant d'autres, ce fut la construction d'un évêché à Chicoutimi, dont il s'occupait depuis un an. La pensée de cette fondation ne le laissa pas durant le cours de sa dernière maladie. Pendant ces longues semaines de souffrances, tout en pourvoyant encore à l'administration de son diocèse, il s'occupa de l'examen des plans de l'édifice et de la rédaction des contrats, il fallut même recourir à d'innocentes industries pour retarder la signature de ces documents qui auraient pu créer des embarras pour l'avenir: car il n'était plus permis d'espérer qu'il reviendrait à la santé.

En effet, le Samedi, 28 janvier 1888, à 11½ heures de l'avant midi, les cloches de la Cathédrale, du Séminaire, du Couvent du Bon Pasteur, de l'Hôtel-Dieu St. Vallier, sonnaient à toute volée, annonçant un événement extraordinaire: mais elle ne chantaient pas, ces cloches, comme elles avaient coutume; elles pleuraient. Les joyeux carillons s'étaient changés en sanglots déchirants. Une grande douleur oppressa aussitôt tous les cœurs; avec la rapidité de l'éclair, se répandait de tous les côtés l'accablante nouvelle de la mort de Sa Grandeur Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi. Ah! pleurez, cloches aux sons maintenant lugubres; vos voix de tristesse n'égalent pas les sentiments de douleur qui s'élevèrent de nos cœurs et de nos âmes.

XX.

Apologétique.

ECLAIRCISSEMENTS

TOUCHANT LA

VÉRITÉ HISTORIQUE

SUR LES

*Causes ou Raisons dont se servent
les hérétiques pour combattre
l'Église.*

(Suite.)

VI.—Les mauvais Papes.

OBJECTION.—*L'Église dit-on encore, n'est pas aussi sainte ni aussi respectable qu'on le suppose ; elle a donné le spectacle de bien des désordres, et même on a vu le Siège pontifical déshonoré par de mauvais Papes.*

RÉPONSE.—1° L'Église renferme dans son sein des justes et des pécheurs : elle travaille sans cesse à les sanctifier, mais n'y réussit qu'incomplètement, et tous ne répondent pas à ses efforts. C'est pourquoi à côté de grandes vertus nous voyons parmi les fidèles des désordres et des vices. Doit-on s'en prendre à l'Église ou à sa doctrine ? la faute n'est-elle pas tout entière à la faiblesse et à la malice du cœur humain ?—D'ailleurs, ces désordres de la civilisation chrétienne, que sont-ils, comparés aux abominations du paganisme ?

2° Quant aux Papes, pour être les Vicaires de Jésus-Christ, ils ne sont pas impeccables, parce qu'ils n'ont pas cessé d'être hommes. Que s'ils viennent à tomber, comme saint Pierre, leurs péchés sont le fait de l'homme, et non celui du Pontife : ces souillures, toutes personnelles (1), n'atteignent aucunement la sainteté ni l'autorité du Siège apostolique : celui-ci reste toujours également digne de respect et d'obéissance.

(1) Il faut distinguer entre l'autorité et la personne qui en est revêtu, entre l'autorité pontificale et le pontife : l'une est susceptible d'avilissement, l'autre ne l'est pas. Comme l'autorité paternelle et l'autorité royale sont demeurées toujours également respectables, quoiqu'il y ait eu de mauvais pères de famille et de mauvais rois ; ainsi, et par la même raison, l'autorité pontificale, qui est d'institution divine, n'a rien perdu de sa sainteté pour avoir passé par des mains moins saintes, et moins dignes d'en être les dépositaires.

Mais en fait, y a-t-il eu tant de mauvais Papes ?

Voici le tableau que nous présente l'histoire impartiale. Depuis saint Pierre jusqu'à Léon XIII, il y a eu 259 Pontifes : parmi eux on en compte 60 qui sont honorés comme Saints, couronnés pour la plupart de l'aurole du martyr ; vient ensuite une multitude de grands hommes qui ont brillé entre leurs contemporains, à peu près comme a brillé Pio IX, et comme nous voyons briller Léon XIII de nos jours : presque tous se distinguèrent par l'éminence de leur vertu, de leur science et de leur sagesse.

On cite des exceptions : surtout Etienne VII (dit aussi Etienne VI, 892) ; Jean XII, au xe siècle ; Benoit IX, au xie ; Alexandre VI, à la fin du xve.

Nous ne nions pas, tout en les déplorant, certains faits que l'histoire impartiale affirme ; mais on ne peut nier non plus, que les Papes accusés avec plus ou moins de fondement d'avoir scandalisé l'Église par leurs mœurs, ne soient en bien petit nombre : ils disparaissent dans la multitude des Pontifes qui se sont succédés depuis tant de siècles ; ils sont même presque imperceptibles, si on les compare seulement à ceux qui ont brillé par des vertus éminentes.

De plus, il est à remarquer, 1° que beaucoup de faits allégués contre les Papes ont été inventés par la malice, exagérés, présentés sous un mauvais jour ; 2° que les Pontifes dont on accuse la mémoire appartiennent la plupart à une époque où l'élection papale était entravée par les puissances séculières ; 3o qu'aucun de ces Papes n'a porté de décret contraire à la pureté de la doctrine, soit dogmatique soit morale, de l'Église ; aucun d'eux n'a rien enseigné, rien institué en vue de légitimer ces désordres, comme l'ont fait, par exemple, les chefs du protestantisme, en abolissant le célibat et les vœux monastiques.

Enfin, concluons qu'une succession de 259 princes, rivalisant, sauf quelques rares exceptions, de grandeur et de vertu, est aussi digne d'admiration que de respect. Le trône pontifical ne présente-t-il pas un phénomène unique dans l'histoire ? On trouvera-t-on dans l'ordre civil une dynastie, qui soit comparable à la dynastie spirituelle des Pontifes Romains ?

VII.—Les Croisades.

Les ennemis de l'Église ont censuré les croisades avec beaucoup d'aigreur : ils ont cherché à rendre la religion responsable des maux réels ou supposés dont elles furent la cause.

OBJECTION.—*Ces guerres, disent-ils, inspirées par un zèle de religion mal entendu, après avoir coûté à l'Europe deux millions d'hommes, n'ont abouti qu'à transporter en Asie des sommes immenses et à ruiner la noblesse.*

RÉPONSE.—*Tout cela est-il réel?... et ce tableau répond-il au vrai caractère des croisades ?*

Sainement appréciées, les croisades furent des entreprises justes et légitimes, puisqu'elles avaient pour but de protéger les chrétiens d'Orient contre l'oppression cruelle des sectateurs de Mahomet, et de défendre l'Europe elle-même contre la fureur de ces barbares, qui menaçaient alors de tout envahir. Pour bien juger ces expéditions grandioses, il les faut considérer dans leur ensemble, sans s'arrêter à des abus et à des fautes qu'on trouve dans toutes les guerres. Si la plupart des croisades ont peu réussi, il faut l'attribuer aux perfidies des Grecs et aux désordres trop communs parmi les croisés. Si elles n'ont pas sauvé l'Orient, elles ont eu du moins pour l'Occident les suites les plus avantageuses; elles sauvèrent la civilisation et le christianisme des invasions musulmanes; elles délivrèrent les peuples d'Europe des maux qu'ils se causaient à eux-mêmes, firent cesser plus d'une fois les guerres que se faisaient les rois chrétiens, éteignirent les discordes civiles, qui, depuis deux siècles, tenaient armés les seigneurs particuliers les uns contre les autres. De plus, elles améliorèrent le sort du peuple, qui s'affranchit en prenant part à ces glorieuses expéditions; et, en augmentant l'influence des papes, protecteurs-nés des nations, elles procurèrent à l'ordre social une sauvegarde efficace. Enfin il est incontestable qu'elles ranimèrent le goût du commerce, des sciences, des lettres et des arts (1), et qu'elles préparèrent ce réveil du génie qui devait amener les siècles de Léon X et de Louis XIV. — Ajoutons que les croisades ont eu le suffrage des plus grands hommes et des plus saints personnages de leur temps; qu'elles ont été solennellement autorisées par l'Eglise, à qui l'assistance divine n'a pu manquer dans une circonstance aussi grave; et même qu'elles ont été sanctionnées par des miracles qui, plus d'une fois, accompagnèrent leur publication (2).

(1) Nommément de l'architecture: la plupart de nos édifices en style ogival datent du XIII^e siècle, dernière époque des croisades.

(2) Voir Michaud, *Hist. des croisades*. Goschier, *Dict. encycl. de Théol.* article *Croisades*.

VIII.—Schisme d'Occident.

OBJECTION.—*Aux XIV^e et XV^e siècles, durant la période qu'on appelle le "Schisme d'Occident," l'Eglise a donné, dit-on, le spectacle d'une division scandaleuse, qui fit perdre au clergé jusqu'aux apparences de la religion et de la décence, éteignit le sentiment religieux dans le cœur des peuples, et jeta les âmes honnêtes dans les plus cruelles perplexités de conscience.*

RÉPONSE.—*Telle est la manière dont les esprits hostiles à l'Eglise apprécient le schisme d'Occident. Que répondre ?*

Il est vrai que le schisme d'Occident fut un immense malheur et une rude épreuve, où plus que jamais la barque de Pierre eut besoin, pour ne pas sombrer, d'être soutenue par la main du Très-Haut. Toutefois envisagé à son vrai point de vue, ce schisme, ou plutôt ce désaccord sur le Pape légitime, a le caractère d'une calamité supportée par l'Eglise, plutôt que d'un scandale dont elle est la cause. Que nous dit en effet l'histoire au sujet de ce grave événement ?

Depuis l'année 1378, durant un espace de plus de quarante ans, on vit dans l'Eglise deux souverains Pontifes, Urbain VI d'un côté, de l'autre Clément VII, et leurs successeurs respectifs.—Le Pape Clément V ayant au commencement du XIV^e siècle transféré le siège pontifical de Rome à Avignon, il se forma naturellement deux partis, les uns voulant que les Papes retournassent à Rome, les autres, qu'ils continuassent de résider en France. C'est ce qui occasionna l'élection de Clément VII, faite du vivant d'Urbain VI, et cinq mois après l'élection de ce dernier qu'on prétendait avoir été nulle. Il y eut donc deux Papes, dont chacun ayant été élu par les mêmes cardinaux, pouvait paraître légitime. De là un schisme dans les nations chrétiennes, dont les unes suivirent l'obédience d'Urbain, les autres celle de Clément: schisme déplorable, sans doute, mais qui n'atteignait nullement la foi. On était partagé sur le droit des Pontifes, mais non sur le dogme de la primauté de St. Pierre et de l'unité de la Chaire Apostolique. Tous croyaient qu'il n'y a qu'un seul chef visible de l'Eglise; mais, dans l'occurrence, on ignorait quel était le chef légitime. On pouvait être de bonne foi et sûreté de conscience dans l'un et dans l'autre parti.

Il faut bien l'avouer, le schisme causa des scandales, fit naître des abus, diminua beaucoup les sentiments de religion; mais le mal ne fut ni aussi excessif, ni aussi étendu que le prétendent nos adversaires. A cette même époque, il y eut chez toutes les nations catholiques, dans les diverses obédiences des Papes, et dans

les différents états de la vie, un grand nombre de personnages distingués par leur savoir et par leur vertu. — Les prétendants à la papauté furent blâmables de n'avoir pas voulu sacrifier leur intérêt particulier et celui de leurs créatures au bien général de l'Eglise ; on ne peut cependant pas les accuser d'avoir été sans religion ou sans mœurs ; et l'histoire atteste que le clergé n'était généralement ni dans l'ignorance ni dans une corruption incurable, puisque les ennemis de l'Eglise se servent des plaintes et des gémissements même du clergé sur la situation, pour prouver la grandeur du mal.

Dieu n'abandonna pas son Eglise dans ce péril extrême : Martin V, élu en 1417 au concile général de Constance, fut bientôt universellement reconnu, et rétablit la paix dans la chrétienté.

IX.—Pouvoir temporel des Papes, et leur ingérence dans les gouvernements civils.

OBJECTION.—*Les Papes, dit-on, sont revêtus d'un pouvoir tout spirituel : leur royaume, selon la parole du Christ, n'est pas de ce monde. Néanmoins, ils ont voulu s'établir souverains d'un état temporel ; ils se sont même arrogé le droit de juger les affaires civiles des princes, ils sont allés jusqu'à déposer les empereurs et à délier leurs sujets du serment de fidélité.*

RÉPONSE.—Toutes ces objections tomberont de nouveau, dès que nous aurons démêlé les idées confuses, et placé les faits dans leur véritable jour.

I.—*Souveraineté temporelle des Papes.*—Le pouvoir des Papes est, dit-on, tout spirituel.— Sans doute il est spirituel et divin ; mais, bien que spirituel, il n'exclut point les moyens temporels. Le pouvoir ecclésiastique, comme tout autre, devant s'exercer sur des hommes, doit avoir une organisation et des moyens d'action humains et extérieurs, tout à fait analogues à ceux du pouvoir civil.

Ces paroles de Jésus-Christ : *Mon royaume n'est pas de ce monde* était une réponse à Pilate, qui lui demandait s'il était roi, comme les Juifs le disaient. Le Sauveur répond qu'en effet il est roi, mais que ce titre ne doit nullement alarmer le Gouverneur romain, parce que sa royauté n'est pas comme celle des princes de ce monde. Je ne viens pas, veut-il dire, rétablir parmi les Juifs l'ancien trône de David, ni former un royaume temporel au préjudice des Romains, actuellement maîtres de la Judée. Non : le royaume que je viens établir c'est mon Eglise, que j'appelle le

royaume des cieux : royaume véritable, mais qui n'est pas, comme les autres, purement terrestre : sa fin, ses principaux moyens et son terme sont tout célestes.

Voilà, selon l'interprétation commune, le sens des paroles de Jésus-Christ. Elles ne signifient donc pas, comme le prétendent nos adversaires, que l'Eglise est un royaume *tout spirituel*, et que toute possession temporelle lui est interdite ; mais, que les princes de la terre n'ont rien à craindre de l'Eglise, dont le but est le ciel et non la conquête de royaumes terrestres : ce qui n'exclut nullement *l'emploi des moyens temporels*. Aussi le Sauveur ne dit point, comme le remarque le savant Tolet, que son royaume n'est pas *de ce monde*, mais qu'il n'est pas *de ce monde* : parce qu'en effet *il existe en ce monde*, parmi les hommes, où il doit se servir des moyens extérieurs que les circonstances requièrent. Or, le domaine temporel des Papes est de ce nombre.—Ajoutons que, selon des interprètes fort autorisés, tels que saint Chrysostôme (*Panég. de saint Babylas*) et saint Augustin (*Tract. 15 in Joan*) le Sauveur, loin de déclarer que la puissance temporelle ne lui appartient pas, ne parle en cet endroit que de *l'origine* de sa puissance royale, qu'il ne tient nullement du monde, mais de son Père céleste.

Le Pape peut donc, tout en étant le chef de l'Eglise, être souverain d'un état temporel ; comme il l'est en effet depuis le VIII^e siècle, grâce aux donations de Pépin, de Charlemagne, de Lothaire, et, plus tard, de la comtesse Mathilde. Cette souveraineté temporelle ne découle pas de la souveraineté spirituelle, elle ne lui est même pas *absolument nécessaire*, puisqu'elle n'existait pas pendant les premiers siècles de l'Eglise ; mais depuis le VIII^e siècle, elle fut le moyen choisi par la divine Providence pour maintenir libre et indépendante l'autorité spirituelle du chef de la catholicité.—Et de nos jours, autant que jamais, l'intégrité des Etats de l'Eglise, l'indépendance temporelle des Papes, est une condition, une garantie *moralement nécessaire* au libre exercice de l'autorité spirituelle (1).

II.—*Intervention des Papes dans les gouvernements civils.*—Quant à l'intervention des Papes dans les affaires temporelles des princes au moyen âge, pour la bien juger, il faut tenir compte des temps et des institutions : alors on verra que les Papes ont été des hommes de leur siècle, qu'ils ont agi comme devaient agir les chefs de la société à cette époque.

La société européenne était toute catholique. Les peuples et rois reconnaissaient le Pape pour chef spirituel, le vénéraient comme leur père,

(1) Adresse des Evêques à Pie IX, le jour de la Pentecôte 1862.

reconnaissent à lui comme à l'arbitre naturel de leurs différends. Cet arbitrage, souvent répété, entra peu à peu dans le droit public : il créa en faveur des Papes, et par la volonté des princes, une suzeraineté suprême dans le système féodal. Ajoutez à cela, que les canons des conciles, d'après lesquels le Pape prononçait ses sentences, avaient pleine autorité dans la législation civile.—Le Pape, de son côté, regardait tous les fidèles, sans en excepter les rois, comme ses enfants bien-aimés. Les rois, surtout, de qui dépend le bien des peuples, étaient les plus chers objets de sa sollicitude. Il les instruisait, les exhortait avec bonté. S'il arrivait que, sourd à ses avertissements, quelque prince continuât à opprimer les peuples, ou à troubler l'Eglise par ses scandales et ses crimes, il le menaçait avec fermeté et le frappait d'excommunication (1).—Ainsi l'autorité des Papes était un frein qui retenait les souverains dans le devoir, et une protection qui mettait à couvert la vie et la liberté des peuples. Les Papes du moyen âge étaient ce que furent les Papes de tous les temps, et ce qu'ils sont encore : les défenseurs de la vraie liberté contre tous les despotismes, les protecteurs de la vraie autorité contre toutes les licences, les conciliateurs de la paix dans toutes les guerres et les discordes. N'avons-nous pas vu Pie IX, animé de cet esprit, écrire au roi Guillaume et à Napoléon III, au mois de Juillet 1870, une lettre de médiation ? Si elle eût été acceptée, aurait-on vu les guerres meurtrières dont nous avons été les témoins ?

A l'égard des empereurs d'Allemagne, les Papes agissaient avec plus d'autorité ; mais aussi, la situation de ces princes était exceptionnelle. En relevant l'empire d'Occident, la Papauté avait établi un *empire chrétien*, soumis pour le temporel à un chef électif. L'élection se faisait en vertu d'une constitution que l'élu jurait d'observer, et qui le privait de ses droits s'il manquait à son serment. Mais quand était-il censé y avoir manqué ? Qui devait décider ce point important ? Nécessairement c'était le Pape ; il prononçait ; et c'est dans ce sens qu'il déliait les peuples du serment

(1) Les princes qui provoquèrent ces sévères répressions furent surtout les Empereurs d'Allemagne. Ils eurent avec les Papes de grands démêlés, occasionnés d'ordinaire par le trafic honteux qu'ils faisaient des dignités ecclésiastiques.—Les Pontifes romains, en reconnaissance des services rendus à l'Eglise, leur avaient donné le privilège de la nomination des sujets aux évêchés : mais les empereurs faisaient servir ce privilège à leur ambition et à leur avarice, au grand préjudice de la discipline ecclésiastique. S. Grégoire VII et ses successeurs, zélés défenseurs des droits de l'Eglise, s'opposèrent avec vigueur à ces abus.—Voir Muzzarelli, *Opusc. Grégoire VII* :—Voigt, *Hist. de Greg. VII et de son siècle*.

de fidélité. La déchéance qui en résultait, était une conséquence légale de la constitution germanique (1).

Ainsi la conduite politique de la Papauté au moyen âge était fondée en droit, et tout entière dans l'intérêt des princes et des peuples.

(A continuer.)

(1) Voir Broeckart, *Le fait divin*, Partie 2, chap. 14, *Rapport des deux puissances*. Item, de Maistro, *du Pape* ; Hurter, *Hist. du Pape Innocent III et de ses contemporains*.

Pensees.

Consultez le devoir et non la passion dans tout ce que vous ferez.

* *

On ne saurait trop propager le culte et le souvenir des belles âmes dans un temps où il y en a si peu.

* *

Ne soyons pas fiers à l'excès des vertus de nos ancêtres, si nous ne nous sentons pas le courage de les imiter. On ne chante pas les louanges des arbres dont les racines sont profondes mais mortes et dont les branches dénudées ne portent ni feuilles, ni fleurs, ni fruits.

* *

Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est qu'un misérable, quel que soit son rang.

* *

C'est dans le cœur du jeune homme que se creusent et s'assoient les forteresses de l'âge mûr, et celui qui a trop craint les périls de l'erreur ne craindra jamais assez les périls de l'indifférence.

* *

L'or et les perles sont communs, mais les lèvres savantes sont comme un vase rare et sans prix.—*Chateaubriand*.

* *

A penser avant d'agir, on sauve son temps et son argent.

Archeologie.

SOUVENIR HISTORIQUE

DE LA CÉLÈBRE

BATAILLE DE CARILLON.

A l'endroit où s'est livrée la célèbre bataille de Carillon, près de Orwell, Vt., sur une planche clouée à un arbre, par ordre de la société historique de Vermont, on lit l'inscription suivante :

*Abercrombie's Defeat by Montcalm,
July, 8th, 1758
15,000 repulsed by 4,000!
British loss 2,000!!*

(Traduction)

*Défaite d'Abercrombie par Montcalm,
8 juillet 1758,
15,000 hommes repoussés par 4,000!
Pertes des Anglais 2,000!!*

Ce fait d'arme éclatant fait d'autant plus d'honneur à nos pères qu'ils étaient bien moins nombreux et que leur artillerie n'était pas aussi forte que celle de leurs adversaires. Les historiens anglais et américains font allusion à cet événement remarquable en disant que les troupes anglo-américaines furent repoussées!

UN GLORIEUX SOUVENIR!

Pour honorer la mémoire de l'illustre Evêque de Nancy, promoteur de la construction de l'Eglise St. Vincent de Paul, à New-York, une table en marbre est placée dans la dite église, portant cette inscription :

A la Mémoire

de Mgr. Chas.-Aug.-Marie-Joseph, comte de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine, né le 3 novembre 1755, décédé le 11 juillet 1844.

Zela Zelatus sum pro Domino Deo Excelso.

III Reg. 19.

LA PORTE KENT.

La plaque qui recouvre la cavité pratiquée pour recevoir la pierre angulaire de la porte Kent, à Québec, porte l'inscription qui suit :

PIERRE ANGULAIRE

DE LA

Porte Kent

POSÉE PAR SON ALTESSE ROYALE,

LA PRINCESSE LOUISE,

LE 11^e JOUR DE JUIN 1879,

EN PRÉSENCE DU

MARQUIS DE LORNE,

SON NOBLE ÉPOUX,

ET DU

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DE LA PUISSANCE
DU CANADA.

UN MONUMENT

À

TORONTO.

Dans quelques jours il y aura à Toronto une jolie cérémonie à l'endroit même où les Hurons et les Ériés tenaient, il y a deux siècles, leurs assemblées annuelles.

Quand les français vinrent dans ce lieu, qui n'était alors qu'un simple poste de commerce, ils y bâtirent un fort qu'ils nommèrent Fort Rouville, du nom de Antoine Louis Rouville, ministre des Colonies de 1749 à 1754.

Plus tard les Anglais changèrent ce nom en celui de York, et enfin Toronto. Ce sont ces faits historiques que la ville de Toronto a songé à commémorer par l'érection d'un monument qui portera l'inscription suivante :

Fort Toronto.

Poste de commerce indien,

Appelé pendant quelque temps Fort Rouville.

FORT ÉTABLI ICI

A. D. MDCCXLIX

Par ordre de Louis XV.

Ce monument, qui mesurera quarante-deux pieds de haut, consiste d'une colonne érigée sur un piédestal à base quadrangulaire.

L'initiative de cette fondation est due au révérend D. Scalding, le vénérable historien de Toronto. Tant de zèle pour la commémoration d'un événement historique est une leçon dont la province de Québec devrait tirer profit.

Collaboration.

(Pour la *Lyre d'Or*)

LA GASPESIE.

*J'ai vu,
Je me souviens,
Je raconte!*

Vicomte WALSH.

(Suite.)

IV.

A propos des gares des chemins de fer, on *haltes*, comme on les nomme en France, et que les Anglais appellent *Flag Stations*, il y aurait peut-être un moyen facile de faire adopter le mot français par plusieurs de nos compatriotes : ce serait de leur dire que *halte* est anglais et *flag station* français. Ce serait l'histoire répétée de ce brave capitaine disant à quelqu'un qui se servait du mot *phare* : " Ah ! vous appelez ça un phare, en anglais ; eh bien ! en français, on appelle ça une *litouisse*" (*light-house.*)

Il en est de même pour Saint-Octave de Métis ou le Petit-Métis (je ne saurais dire au juste laquelle de ces deux stations situées à 4 milles l'une de l'autre), qui a reçu le surnom de *Somette* (*Summit.*) Demandez la station de *Sommel*, on ne vous comprendra pas ; mais dites : *la Somette*, et l'on vous aura compris du coup. N'est-ce pas que la rage de tout angliciser forme une plaie écœurante, grande, vaste, profonde, insondable ?

C'est à la gare de *la Somette* qu'arrivent ou arrêtent les voyageurs des paroisses échelonnées le long du fleuve : Sandy-Bay, la Rivière-Blanche, Matane, etc.

Après nous être arrêtés quelques minutes à Saint-Octave et au Petit-Métis, nous passons, sans nous y arrêter, les haltes Tartigon et Saint-Moïse, puis nous sommes à Sayabec (prononcez : *Sébec.*) Vient ensuite la halte appelée Amqui, que l'on prononce *Ammeçoui*.

De Saint-Octave à Amqui, distance de 39 milles, la route n'offre rien de remarquable : c'est un pays nouveau entouré de montagnes, et celles-ci n'ont rien de varié dans leur forme.

C'est la partie la plus monotone de ce long parcours ; mais patience ! le paysage va bientôt

changer, comme si une fée l'eût touché de sa baguette magique.

Nous voici sur les bords du lac Métapédia, cette grande nappe d'eau qui dort au milieu des montagnes !

" Au sein de ce lac immobile
Qui peint le ciel et les oiseaux,
Vous ne voyez qu'une eau tranquille ;
Moi, j'aperçois, sous les roseaux,
Une naïade fugitive."

Quant à moi, ayant moins de goût que Demonstier pour la mythologie, j'ai vu, en apercevant cette petite mer intérieure, la main puissante de Dieu. J'ai reconnu la même main en contemplant toutes ces montagnes couvertes de verdure et aux formes altières. Il est bien permis de s'extasier en présence de grandes villes, de leurs palais et de leurs merveilles, prodiges du génie de l'homme ; mais les montagnes qui entourent ce lac et qui font escorte à la rivière qu'il forme, jusqu'à la gare de Matapédia, vous saisissent bien autrement l'âme. Ces « pyramides de Dieu, » ce n'est qu'un grain de poussière de plus sur la terre : c'est l'œuvre du Créateur, et ce travail gigantesque n'a rien coûté à sa main puissante.

« Mais, à ce grain de poussière, Dieu a donné une âme, et cette âme, au milieu de cette nature vierge et primitive, est toute saisie de respect, toute en adoration, comme Moïse sur le Sinaï : elle voit presque face à face l'immortel Seigneur qui a créé le monde. »

Plaignons sincèrement le voyageur qui peut n'avoir qu'un œil indifférent pour les beautés au milieu desquelles nous passons et qui se déroulent sans cesse à nos yeux, avec variété de formes, sur un parcours de seize lieues. Ces beautés ne se décrivent pas : il faut les voir.

La gare de Causapsal est à 13 milles de celle d'Amqui. C'est à peu près ici que le lac Matapédia forme la rivière à laquelle il a donné son nom. Vous l'apercevez tantôt à droite, tantôt à gauche. La voie ferrée ne s'éloigne jamais beaucoup de ses bords. Vous pouvez presque toujours la voir courant, ici, peu profonde, sur un lit de galets ; plus loin, devenue plus profonde, vous diriez que, fatiguée de sa course à travers les montagnes, elle s'est endormie ; et là-bas, à un des nombreux coudes qu'elle forme, elle se cache un instant sous les roseaux avant de reprendre encore sa course au soleil.

* * *

Assametquaghan (prononcez : *Assamèta u-ganne*) est une halte de peu d'importance : nous n'y arrêtons pas.

Vient ensuite Mill Stream, qui forme la

limite nord-ouest de la paroisse de Saint-Alexis. Un mot de cette localité.

Il y a une trentaine d'années, des colons de Rustico, sur l'île du Prince-Edouard, s'emparaient de la forêt, de ce coin de terre, pour former ce qui est devenu la grande paroisse de Saint-Alexis. Ce nom lui a été donné en souvenir de M. le grand-vicaire Alexis Mailloux, qui s'était grandement intéressé au sort malheureux de ces frères acadiens, ne pouvant plus vivre dans leur paroisse natale devenue trop petite pour leurs familles nombreuses. Les souffrances furent grandes dans les commencements de cette colonie : il y a eu, là, en face de la misère et de son hideux cortège, des actes héroïques de patience et de résignation que la religion seule peut produire. Le gouvernement canadien fit parvenir des secours à ces colons malheureux ; la charité publique, au moyen de quêtes dans nos paroisses, n'oublia pas que, sur ce plateau entouré par les rivières Matapédia et Ristigouche, vivait toute une population dévorée par la faim. La colonie fut sauvée. Aujourd'hui, les Acadiens de Saint-Alexis, auxquels se sont mêlés, depuis, quelques-uns de nos compatriotes, sont à l'abri du besoin. Ils vivent là heureux, à l'ombre du clocher, car l'Acadien, semblable sous ce rapport au Canadien, son frère, ne colonisera pas si on ne lui donne point, pour le guider, un prêtre et, avec le prêtre, un coin de terre bénit, où il doit dormir son long sommeil, à l'ombre de son église.

Je visitais, il y a neuf ans, ces descendants de la famille martyre. M. Smith était alors le curé de ces braves gens. Cet excellent prêtre, le petit-fils d'un protestant, mais le fils d'un catholique fervent, me montrait l'endroit où les premiers colons, venus pour abattre les premiers arbres, firent voir la foi qui anime la race acadienne. Du premier arbre abattu, l'on fit une croix brute, taillée à coups de hache. On planta ce signe de la Rédemption sur une petite éminence, puis ces hommes vigoureux, au teint hâlé, aux mains calleuses, se découvrirent respectueusement, se mirent à genoux et supplièrent le Dieu mort sur la croix de bénir leurs travaux. Quel beau tableau pour un peintre devait former ce groupe de paysans en prière au pied de cette croix !

Dix milles séparent Mill Stream de Matapédia. Ici se trouve le confluent de la rivière de ce nom avec la Ristigouche. A votre droite, vous avez, maintenant, le Nouveau-Branswick, et, à gauche, notre province de Québec. Matapédia est un endroit de chasse et de pêche fort recherché.

Encore 13 milles à faire et nous sommes à Campbellton, après avoir passé, sans y arrêter, une halte portant le nom de Moffatt.

* *
*

Campbellton est du côté du Nouveau-Branswick. C'est un village qui doit toute son importance à l'*Intercolonial* et à sa position à la tête de la navigation de la Baie-des-Chaleurs. Il y a 25 ou 30 ans, Campbellton n'était qu'un hameau où l'on n'entendait pas un seul mot de français ; aujourd'hui, les choses sont bien changées : les deux langues se parlent également, et peut-être la nôtre plus que celle de John Bull.

On appelle les habitants du Nouveau-Branswick : *Blue Noses*, *Nez bleus*. Pourquoi ?... Je l'ignore, puisqu'ils n'ont pas le nez plus bleu que les habitants des autres provinces. Ce que je sais, cependant, d'une manière certaine et positive, c'est qu'ils ont été (s'ils ne le sont plus) d'un fanatisme outré. Ils l'ont prouvé d'ailleurs en établissant des écoles sans Dieu ; et celui qui voit le fond des choses, qui connaît les *Blue Noses* comme je les connais, sait que la haine du Catholicisme a été le grand mobile dans l'établissement de ces écoles.

Il y a maintenant, à Campbellton, une église catholique, érigée sur une éminence, en arrière du village : le site en est bien choisi ; c'est la première construction qui s'offre à la vue en remontant, soit par eau, soit par terre.

Les hôtels du village sont bons généralement. Celui que fréquentent les Canadiens est tenu par MM. W. H. McIntyre, qui n'ont d'écossais que le nom.

A Campbellton finit la rivière Ristigouche et commence la Baie-des-Chaleurs. De l'autre côté, sur la rive canadienne, vous voyez distinctement d'ici l'église et le village des Sauvages de Ristigouche. Cet endroit, à un mille seulement de Campbellton, se nomme encore *La Mission*, quoiqu'il y ait là un prêtre résident depuis un demi-siècle à peu près. A l'église, consacrée à la bonne Sainte Anne, le chant de la messe et des vêpres, la prédication, tout se fait en micmac. Il n'y a, à part de M. le curé (Mgr Guay), qu'un seul Canadien demeurant dans le village des Sauvages : M. Olscamps, marchand.

Les employés de l'*Intercolonial*, à Campbellton, m'ont paru fort obligeants et polis.

Tous les voyageurs s'accordent à dire que la station est tenue dans un état de malpropreté qui ne fait pas honneur à ceux qui sont chargés d'en avoir soin. La salle générale d'attente surtout ressemble plus à l'étable d'Augias qu'à une salle destinée à des voyageurs. Non-seulement est-elle d'une saleté écœurante, mais la puanteur qui s'en exhale a un terrible effet sur un nez canadien, si elle est inoffensive à un *Blue Nose*. Où est l'Hercule qui voudra nettoyer cette salle ?

De la station, il y a un embranchement de l'*Intercolonial* qui transporte au quai de l'est les voyageurs et surtout les marchandises : la distance n'est que d'un demi-mille à peu près. C'est là que nous devions, le lendemain matin, prendre le bateau l'*Amiral*. Ce vapeur, très fort, très élégant et fort bien tenu, fait le trajet de Campbellton au Bassin-de-Gaspé (75 lieues à peu près) deux fois la semaine : le mercredi et le samedi. Le départ, de Campbellton, se fait à 5 heures du matin, lorsque la brume, avec laquelle il faut compter assez souvent, n'y met point d'empêchement. En partant donc de Lévis, par l'*Intercolonial*, le mardi ou le vendredi, à 8 heures a.m., on arrive à Campbellton à 7h. et 3 min., le soir du même jour, et l'on peut, en retenant sa cabine d'avance, aller coucher à bord, ou bien coucher à l'hôtel et prendre le bateau le lendemain matin.

Notre départ de Campbellton, sur l'*Amiral*, fut retardé d'une heure et demie par la brume. À 6½ heures, un soleil radieux avait dissipé le brouillard épais qui cachait aux regards la Baie et ses rives.

M. Joseph Dugal est le capitaine du vapeur qui nous emporte vers le Bassin-de-Gaspé : c'est un enfant de la Gaspésie. Il est le fils d'un brave et honnête habitant de la Grande-Rivière et qui était marin lui-même. Jeune encore, Joseph Dugal visitait, pour se faire la main au métier, tous les pays du monde : il est capitaine au long cours depuis 20 ans bientôt : c'est qu'il a commencé jeune à parcourir la mer, qu'il a toujours aimée. On nait marin sur la côte de la Gaspésie.

Cette ligne de Campbellton au Bassin-de-Gaspé appartient à M. Julien Chabot, le gérant de la *Compagnie de Navigation à vapeur du Saint-Laurent*. On sait que ce monsieur a toujours eu la main heureuse dans le choix des officiers qu'il a mis sur les bateaux du Saguenay, et il a tout aussi bien réussi dans le choix des officiers de la ligne gaspésienne. Là comme ici, et ici comme là-bas, on reconnaît le même cachet de politesse et de courtoisie à l'égard des voyageurs que le sort leur envoie.

C'est en 1878 que l'on inaugura cette ligne qui devait rendre d'immenses services aux Gaspésiens. Les commencements en furent humbles. D'ailleurs, sur cette terre isolée, les esprits s'ouvrent lentement à toute entreprise qui sort de la routine ou de la seule industrie que l'on y voit depuis que cette côte est habitée : la pêche à la morue. On aurait tort de blâmer les Gaspésiens pour cette indifférence : ils sont ce que la maison Robin les a faits : pêcheurs de morue et rien autre chose. Agriculture, écoles et le reste, à bas tout cela ! et vive la morue, le dieu des Jersiais !

Depuis quelques années, cependant, des prêtres sont parvenus à faire comprendre à

quelques-uns de ces pêcheurs, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de pêcheurs, que l'avenir pour eux était dans la culture de leurs terres et dans l'établissement d'écoles ; et ceux qui ont suivi les conseils de leurs curés, leurs meilleurs amis, se sont vus récompensés, au bout de quelques années, en acquérant une aisance relative et en devenant indépendants du monopole honteux exercé sur les pêcheurs par la maison Robin. Malheureusement, cette maison a trouvé plusieurs imitateurs chez d'autres marchands jersiais, race de vampires sans entrailles et sans caractère moral. Ce sont eux et eux seuls qui ont sucé les sueurs et le sang des pêcheurs gaspésiens, qui les ont tenus dans la misère, loin des écoles, de l'agriculture et de toute idée de progrès. C'est donc sur eux, sur ces sangsues des pêcheurs, que doit retomber de tout son poids le reproche que l'on peut faire en voyant l'apathie, l'engourdissement, le comble de cette brave population. Ces marchands engraisés ayant recueilli le profit matériel de leur commerce infâme, il n'est que juste qu'ils en recueillent aussi toute la honte et toute la malédiction !

J'ai dit, plus haut, que l'inauguration de la ligne entre Campbellton et Gaspé se faisait en 1878. L'*Otter* fut le bateau choisi pour cette première année. L'encouragement fut faible. La maison Robin avait trouvé qu'une goëlette peut faire le transport de voyageurs et de marchandises plus rapidement que peut le faire un vapeur, tout comme un de ses agents (Daniel Orange, de mémoire exécutée), à la Grande-Rivière, avait trouvé qu'un bac était plus commode qu'un pont pour traverser une rivière. Et, fier de sa découverte, cet agent des Robin fit une guerre injuste, odieuse, au curé d'alors et à tous ceux qui s'étaient déclarés en faveur du pont. On parle de la barbarie du moyen âge ; mais dites-moi donc si l'on peut trouver, à cette époque reculée, des Barbares plus barbares que les Jersiais qui ont appauvri la Gaspésie et l'ont tenue dans la misère autant et aussi longtemps qu'ils l'ont pu ?... Heureusement que leur règne est à peu près fini et que leur joug odieux se brise au contact d'hommes de progrès !

Ce fut le vapeur *City of Saint-John* qui fit les trajets durant les étés de 1879, 1880 et 1881. Il y eut encore peu d'encouragement : la maison Robin n'avait pas encore résolu le problème de la différence de vitesse entre une goëlette et un vapeur. Ce problème épineux devait lui prendre quatre ans à résoudre. C'est que ces Jersiais, ça ne va pas vite, quand il s'agit de sortir de l'ornière ; puis il est si difficile de changer les habitudes prises... quand elles sont mauvaises.

A BÉCHARD.

(A suivre.)

Agriculture.

RAISONS OU CAUSES

POURQUOI

L'Agriculture ne Paye Pas.

I.

Grand nombre de cultivateurs se plaignent de ce que l'agriculture ne paie pas; nous serions même porté à le croire en voyant un si grand nombre de nos compatriotes des campagnes quitter la charrue pour se livrer à d'autres occupations en pays étranger. On cherche mille raisons pour justifier cette émigration,—dit la *Gazette des Campagnes*—sans vouloir avouer que le remède à ce mal se trouve entre nos mains. Si nous faisons un examen de conscience sur nous-mêmes, nous verrions que nous sommes pour ainsi dire coupables du malaise qui existe.

Il n'y a pas à se le cacher, les cultivateurs qui se plaignent de ce que l'agriculture ne paie pas, sont ceux qui voudraient obtenir de bonnes récoltes sans trop de travail, et qui n'apportent qu'une bien faible attention aux différentes opérations de la culture, de même qu'aux soins à donner à leurs animaux; ce sont ceux qui, peu satisfaits de ce que leur rapporte la culture de la terre, ne croient mieux faire que de se livrer en même temps à d'autres occupations qui leur font négliger les principaux travaux de la ferme; d'autres encore ne poursuivent qu'une culture routinière, sans s'appliquer à mettre en pratique les moyens de culture perfectionnée qui demandent beaucoup d'attention et un peu plus de travail, mais en définitive procurent de meilleures récoltes qui compensent amplement le surcroît de travail que ces perfectionnements exigent.

II.

Avant d'entreprendre les travaux de culture pour une nouvelle année, le cultivateur doit faire un plan des différentes opérations de culture qu'il aura à poursuivre sur sa ferme, et ne pas y dévier en autant que les circonstances le lui permettront. Il doit se pourvoir de tout l'outillage nécessaire à l'exploitation

de sa ferme; faire une revue des instruments d'agriculture qu'il possède déjà pour les réparer s'il en est besoin. Il doit s'assurer d'avance du service de la main-d'œuvre nécessaire aux différents travaux, et voir à ce que les attelages ne lui fassent pas défaut pour le temps des labours et de la semence. Avec ces précautions tous les travaux seront faits à temps, de la meilleure manière possible, sans précipitation comme sans encombrement. S'il arrive, par des circonstances incontrôlables, qu'il faille un surplus de main-d'œuvre pour le temps de labours, semence et autres travaux, il faudra y avoir recours afin d'éviter des retards qui pourraient être préjudiciables aux récoltes.

Dans la préparation d'un plan de culture, il importe de se demander s'il n'y aurait pas quelques améliorations à faire subir à telle ou telle culture, afin d'en obtenir le plus grand rendement possible, soit au moyen de tels ou tels travaux, soit par l'addition d'engrais dans une partie de la ferme où ils sont devenus nécessaires. Dissiez-vous dépenser quelques piastres de plus ou un surcroît de travail à la bonne préparation d'un champ, pour le mettre en bon état de culture, cette dépense serait amplement récompensée par un meilleur rendement. Avant de décider sur telle ou telle amélioration à faire, il importe d'étudier à fond la nature des différents champs de la ferme, prendre connaissance des moyens les plus industrieux et les plus laborieux que vos voisins mettent en pratique pour rendre leurs terres plus fertiles que les vôtres, et cela au point de leur faire produire au delà du double de ce que vous retiriez vous-mêmes.

Pendant les moissons, beaucoup de soins et une sérieuse attention doivent être donnés aux moyens qui puissent assurer le moins de pertes possibles non seulement dans la quantité ou la qualité des récoltes, mais aussi par le temps et le travail exigés pour les différentes récoltes.

III.

Il importe de ne garder sur la ferme que le nombre d'animaux nécessaire à une bonne exploitation. On doit apporter beaucoup de discernement quant au choix de ces animaux et à leur bon entretien. Une sage économie veut que l'on entretienne qu'autant de bestiaux que nous pouvons nourrir largement toute l'année avec le foin et l'herbe que nous récoltons; il ne faut pas avoir un trop grand nombre de bestiaux, car il est très important que les bêtes de la ferme soient bien nourries. Quand on a trop de bestiaux, on n'a que de mauvais bestiaux; c'est inmanquable, car les

nouritures leur manquent. De mauvais bestiaux, c'est la ruine de toute ferme.

Voyez à ce que tout dans la ferme soit fait avec économie et propreté ; que le bon ordre préside à tout.

Le cultivateur qui se plaint que l'agriculture ne paie pas, ne s'occupe guère de préparer d'avance son plan de culture. Ses attelages et ses outils laissent grandement à désirer au temps où il doit commencer ses travaux de culture ; il songe alors à réparer ses outils et ses charrues : ce qui lui occasionne une perte considérable de temps au moment où les travaux pressent le plus. Tel il commence au printemps, tel il sera pendant le temps de la moisson. Il essaiera alors à reprendre le temps perdu, en précipitant l'ouvrage : les champs seront mal labourés et hersés, les semences seront faites dans de mauvaises conditions. Sous ces circonstances, que devra-t-il attendre de ses récoltes ?

Les travaux de la ferme étant arriérés, ou hors de saison, ce cultivateur laissera ses clôtures à l'abandon, ses animaux détruiront une partie de ses récoltes et il seront une occasion de dommages pour ses voisins. Ses champs seront infestés de mauvaises herbes qu'ils n'aura pas eu le temps de détruire ou d'arracher. A l'automne, ses étables et ses écuries en mauvais ordre ne suffiront pas pour abriter convenablement ses animaux. Combien d'autres sources de pertes, que nous ne mentionnons pas ici ; que ce cultivateur se sera attirées par sa propre négligence !

Il n'est pas donc étonnant que par une pareille conduite, nombre de cultivateurs s'autorisent à répéter que l'agriculture ne paie pas.

IV.

Le cultivateur doit régler ses dépenses suivant les moyens dont il dispose. Il ne doit pas essayer de suivre l'exemple de son voisin qui a un revenu lui permettant de se donner tout le luxe possible en belles voitures, beaux chevaux, et qui sans nuire à ses propres affaires, peut consacrer quelques jours à des promenades.

Il faut avouer que les cultivateurs qui se plaignent que l'agriculture ne paie pas, ne sont pas ceux qui se rendent strictement compte de la situation dans laquelle ils se trouvent au point de vue des profits. Sans comptabilité, ils ne peuvent savoir quelles sont les opérations qui entraînent des pertes ; sans cette comptabilité, il leur est impossible d'établir le doit et avoir de leurs récoltes. Quand on fait de l'agriculture sérieusement, on est frappé

de cette nécessité de se rendre compte, de voir clair à tout.

Grand nombre de cultivateurs ne réussissent pas dans l'exploitation d'une ferme, parce qu'ils n'ont pas les qualités requises pour faire un bon cultivateur ; ils n'ont ni les connaissances ni l'expérience voulues. Pourvu qu'ils puissent machinalement labourer et ensemer et qu'ils puissent récolter, leur ambition ne va pas plus loin. Le bon cultivateur sait reconnaître que l'agriculture est à la fois une science qui exige les connaissances les plus variées, un art difficile et une industrie lucrative pour qui sait la diriger convenablement ; il sait discerner quand et comment il convient d'opérer pour le faire utilement, c'est-à-dire économiquement ; il fait enfin de l'agriculture progressive sans tâtonnements, en s'entourant des lumières de la science agricole, et surtout en s'abonnant aux journaux qui traitent ces questions.

COMPTABILITÉ AGRICOLE.

Est-il jamais entré dans l'esprit d'une personne raisonnable que le plus petit commerçant puisse réussir sans se rendre compte de ce qu'il achète et de ce qu'il vend. En commençant l'année, ne doit-il pas savoir ce qu'il apporte dans son industrie, de quelle somme il aura besoin, et au bout de l'an ne faut-il pas la balance de la recette et de la dépense ?

Le cultivateur n'est-il pas lui-même un industriel ? Son industrie consiste à produire à aussi bon marché que possible, puis à vendre ses produits dans les conditions les meilleures ? Comment saura-t-il, au bout de l'an, s'il a perdu ou gagné ? La routine de l'ignorance répondra : « Le cultivateur verra le fond de sa bourse et saura bien vite s'il a perdu ou gagné ; rien n'est plus simple, plus facile ! » Nous répondons, rien n'est plus faux. Ce cultivateur a des écus au fond de sa bourse au bout de l'an... Donc il a gagné. Mais s'il a vendu ses animaux, si ses instruments d'agriculture sont hors de service, s'il n'a pas suffisamment de quoi ensemer sa terre et que le fourrage lui fasse défaut, il est complètement ruiné.

Pour connaître où il en est, le cultivateur doit tenir un compte exact de ce qu'il apporte, de ce qu'il dépense de ce qu'il a reçu ou de ce qu'il a en provision : bétail, outils, foin, paille, semences, denrées nécessaires à la nourriture de sa famille.



Legende.

L'ECHELLE

DE

SAINT JOSEPH.

I.

Un jour, c'était sans doute vers l'octave de la Toussaint, les saints habitants du ciel conversaient entre eux et s'entretenaient de choses et d'autres.

—Ne remarquez-vous pas, fit l'un, que depuis quelque temps, il circule dans notre glorieuse cité certains individus à la mine étrange pour ne pas dire suspecte ?

—En effet, repartit un autre saint, et ces nouveaux venus, que personne de nous n'a connus comme clients, ont vraiment des allures bien communes pour ce séjour de gloire et de sainteté.

Chacun émettait ainsi son avis, uniquement préoccupé de l'honneur de la céleste patrie et du royaume de Dieu ; car au ciel, tout sentiment de jalousie et d'envie est à jamais banni. Il fallait prendre un parti. On résolut d'envoyer des députés à saint Pierre, pour lui demander des explications sur l'admission en paradis de ces personnages qu'une mine si négligée et des manières si communes semblaient devoir en exclure encore pour un temps.

Les envoyés trouvèrent saint Pierre fort occupé. Il pesait, mesurait, comptait les mérites d'une foule de postulants. Il en arrivait de toutes les contrées de la terre, car c'était l'époque d'un grand jubilé. Saint Pierre était en train de prouver à un malheureux buveur qui cherchait à pénétrer au ciel, qu'il avait besoin d'être purifié quelque temps en purgatoire ; l'homme suppliait, saint Pierre insistait, quand saint Adrien vint lui frapper familièrement sur l'épaule :

—Saint Pierre, portier du ciel ! lui dit-il.

—Laissez-moi, répliqua saint Pierre, vous voyez que je n'ai pas un instant à moi.

—De grâce ! reprit saint Adrien, fermez donc la porte à cet ivrogne, et veuillez nous écouter. Pleins de respect pour vos augustes fonctions, nous venons précisément vous demander, comment, depuis certain temps, vous vous relâchez ainsi de vos justes rigueurs, et

admettez au ciel des malotrus de la trempe de celui-ci. Le nombre de ces drôles ne devient que trop grand parmi nous.

—Eh quoi ! reprit vivement saint Pierre, je garde et je veille nuit et jour ; je ne me donne ni paix ni trêve pour viser chaque passeport, et pour sonder tous les cœurs. Je puis dire que jamais rien d'impur n'a passé par cette porte, depuis le jour où le divin Maître m'a confié la clé ; car nul ne passe sans voir ici ses actions, ses paroles et ses pensées scrupuleusement pesées. Et c'est à moi que vous adressez ces reproches de négligence et de faiblesse.

—Pardon, Pierre, dit saint Marc, ne vous troublez pas, je vous prie, mais bien plutôt, jetez les yeux sur le gars qui va là. Vit-on jamais son semblable en ces saints lieux ? Voyez quels regards craintifs il jette sur nous, comme il cherche à dissimuler ! Que dites-vous de cette chaussure, toute couverte encore des bones des mauvais chemins qu'il a parcourus, de ces vêtements déchirés, sans doute, dans quelque rixe de cabaret ? Tout cela est-il bien digne de la gloire des cieux ?

II.

Saint Pierre demeurait ébahi et muet. Il feuilletait, retournait ses livres en tous sens, sans rien y comprendre. C'est, qu'en effet, le gaillard avait bien plus l'air d'un pilier de cabaret que d'église. Ses poignets semblaient s'être bien plus exercés à manier le gourdin sur le dos d'une malheureuse épouse qu'à égréner un rosaire. Il était évidemment de ceux qui avaient dû passer par le trou d'une aiguille et que les Sacraments reçus *in extremis* avaient seuls pu arracher à l'éternelle damnation. Saint Pierre ne pouvait en croire ses yeux :

—Pour le coup j'ai été trompé, s'écria-t-il ; il faut bien que je le reconnaisse. Car quant à celui-ci, certes, il n'est pas entré par la porte, mais par quelqu'autre issue. Qu'on l'arrête et qu'on l'interroge ! Que saint Yve, le seul avocat que nous ayons parmi nous, s'empresse d'éclaircir ce mystère, et de nous apprendre par qui de tels particuliers ont été introduits.

Saint Yve, animé d'un saint zèle, accosta l'intrus et, par quelques adroites questions, sut bientôt éclaircir l'affaire.

—Je l'ai trouvé ! s'écria-t-il, revenant en toute hâte. Il n'y a que saint Joseph pour nous jouer de pareils tours !... Voilà le secret de tout ce bruit de scie, de rabot, de marteau, que nous entendons parfois derrière ce boequet touffu qui dérobe le mur du paradis. Dans le coin le plus reculé du bois, où jamais ne passe ni saint ni ange, saint Joseph a établi un atelier.

Tandis que nous le croyions paisiblement occupé à ses innocents travaux d'autrefois, que faisait-il? Loin de tous regards indiscrets, il a fabriqué une longue échelle, et l'a appliqué au mur d'enceinte de notre cité. Voilà tout le mystère.

A cette révélation inattendue, tous les saints s'empressèrent de se rendre à l'endroit désigné. L'échelle de saint Joseph était là tout du long adossée au mur.

—Voilà bien, s'écria saint Pierre, l'irréversible preuve du délit. Il est évident que saint Joseph fait passer des âmes par ici. Je m'explique maintenant et sa nombreuse clientèle parmi les enfants de la terre, et pourquoi cette multitude de gens débrailés, difformes, semblables à celui de tout à l'heure, passent et repassent sans cesse, portant médaille et faisant neuvaine à saint Joseph.

III.

Qui pourrait redire toutes les clameurs, toutes les récriminations que cette découverte souleva contre saint Joseph dans tous les rangs des élus? Saint Pierre dépitait :

—A quoi me servent, s'écriait-il, mes glorieuses fonctions de portier de la céleste Jérusalem? Je renoncerais à ma charge plutôt que de souffrir qu'une seule âme entre ici autrement que par cette porte et à l'aide de cette clé. . . Que nous reste-t-il à faire? Allons! saint Paul, grand docteur des nations, donnez-nous quelque bon conseil. . . et vous tous, saints Apôtres, à quel parti nous arrêter?

Tous furent du même avis; tous, d'une voix unanime, déclarèrent qu'on ne pouvait tolérer pareil abus, et qu'il fallait au plus tôt pourchasser, expulser du ciel toute cette tourbe de gens sans aveu introduits par saint Joseph. Aussitôt, saint Georges, la lance au poing, saute sur son destrier, saint Hubert saisit son épieu, saint Paul brandit son glaive. Tous sont prêts à s'élancer, quand survint saint Joseph qui déclama humblement le silence et parla en ces termes :

« Puisque vous vous rangez tous contre moi, que puis-je faire, seul contre vous, pour défendre et retenir mes clients? Daignez considérer cependant que je n'ai fait qu'user de mon privilège et de mon droit; que jamais on ne doit pouvoir dire qu'un mortel, quelque'il soit, ait mis en vain sa confiance en ma protection. S'il faut donc que les miens s'en aillent, eh bien! je partirai avec eux. »

—Faites comme il vous plaira, lui fut-il répondu (et saint Guidon, ancien clerc d'Anderlecht s'empressa de dire: Amen.)

Saint Joseph se mit donc à rassembler ses

gens. Ils formaient vraiment une collection aussi intéressante que nombreuse.

—Bon voyage! lui cria-t-on de toutes parts. Que tardez-vous à partir? Adieu! adieu!

—Laissez-moi au moins le temps de seller mon baudet, repartit saint Joseph, et je pars sur-le-champ, car j'emmène avec moi et mon Epouse et mon Fils. . .

Ces mots furent comme un coup de foudre sur les saints atterrés. Muets de crainte et de stupeur, ils se bouchaient les oreilles et n'osaient lever les yeux. Saint Georges, le premier, enleva bien vite le harnais de son cheval; saint Hubert et saint Yve, s'enfuirent éperdus; tous s'éloignèrent confondus. Saint Joseph, se voyant seul et victorieux, rassura ses clients, et s'en retourna paisiblement à son atelier, où il s'empressa d'ajouter quelques marches encore à sa bien miséricordieuse échelle.

Ah! puisse-je moi-même, un jour, avoir le bonheur d'atteindre l'échelle de saint Joseph et de pénétrer ainsi en paradis!



COLLABORATEURS DE LA "LYRE D'OR."

Amyot, (Guillaume)—Québec.
Aube, (Ed.)—Journaliste.—Ottawa.
Beclard, (A.)—Ottawa.
Bruyere, (Boucheur de la)—St. Hyacinthe.
Caouette, (J. B.)—Québec.
Champagne, (N.)—Ottawa.
Charland, (J. Hermas)—Journaliste.—Montréal.
Comau, (Dr. F. X.)—Petit Rocher, N. B.
Cotrel, (Dr. Elphège A. de)—St. Césaire.
De Celles, (A. C.)—Ottawa.
De Montigny, (H. A. Testard)—Chevalier de Pie IX.—St. Jérôme.
Desaulniers, (F. L.) M. P.—Yamachiche.
Dick, (Dr. Eugène)—St. Agapit.
Dionne, (Dr. N. L.)—Québec.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Ducharme, (Chas. M.)—Montréal.
Dural, (Mlle Anna M.)—New-York.
Faucher, (de St. Maurice)—Québec.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Gauvreau, (Chas. A.)—Isle Verte.

Gelinas, (Sévère)—Ottawa.
Genest, (Arthur)—Ottawa.
Gladu, (R. P.)—Oulat—Québec.
L'Ecuyer, (Eugène)—Notaire—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (L. Pamphile)—Québec.
LeVasseur, (N.)—Québec.
Lusignan, (A.)—Ottawa.
Montpetit, (J. N.)—Montréal.
Nolin, (Joseph)—Ottawa.
Poirier, (Hon. Pascal)—Sénateur.—Shédiac, N. B.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Renault, (Raoul), fils—Montmagny.
Rouillard, (Eugène)—Journaliste.—Québec.
Roy, (Elzébert)—Ottawa.
Smith, (Chevalier Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benjamin)—Ottawa.
Sylvain, (L. P.)—Ottawa (Bibliothèque fédérale.)
Tache, (Louis-H.)—Ottawa.
Thibault, (Charles)—Ottawa.

LA LYRE D'OR.

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Keruc puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

OTTAWA,

1er Novembre 1888.

Fête de la Toussaint.

(1er Novembre.)

Ainsi qu'une mère pleine de tendresse, la religion a réuni tous ses enfants pour les fêter ensemble devant le trône de Dieu; dans sa justice, elle amène devant le grand rémunérateur et devant les hommages des hommes, tous ceux qui ont mérité gloire et récompense.

En cette solennité de la Toussaint, l'Eglise qui est sur la terre donne la main à l'Eglise qui est au ciel; et la communion des Saints qui jouissent de l'éternel bonheur, et des justes qui y aspire, est révélée comme une grande consolation, comme un puissant encouragement.

Ceux qui habitent encore la vallée de larmes prennent courage, en pensant que c'est à travers les chagrins et les pleurs que leur dévancement sont parvenus au repos céleste, et ils se disent: Ils ont été comme nous, soyons comme eux.

Pour bien parler de la fête de tous les Saints, il faudrait pouvoir peindre leur gloire, leur félicité, leurs extases sans fin. Et comment

faire? ce que l'œil n'a pas aperçu, ce que l'oreille n'a pas ouï, ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme ne peut être décrit.

Tout ce que nous pouvons dire avec Bossuet, c'est que, pour rendre les saints heureux, Dieu n'emploiera pas sa puissance ordinaire; il sera plus: il étendra son bras, il ne s'attachera plus à la nature des choses, il ne prendra plus loi que de sa puissance et de son amour; il ira chercher dans le fond de l'âme l'endroit par où elle sera plus capable de félicité; la joie y entrera avec abondance et l'inondera de délices.

L'Eglise, dans la solennité de la Toussaint, veut nous faire envier le ciel; c'est donc bien, ce jour-là, de nous faire prendre en dégoût le lieu de notre exil. Nous n'aimons jamais tant la patrie que lorsque le banissement nous est dur.

—●—
Jour des Morts.

(2 Novembre.)

Ayez pitié de nous, vous du moins qui fâtes nos amis, ayez pitié de nous.
 (Joh. XIX, 21.)

I.

C'est au lendemain de la fête de tous les Saints, ou plutôt avant même de clore une si grande solennité, que l'Eglise célèbre la commémoration des morts. Après avoir ouvert le ciel à nos yeux et célébré, dans ses joyeux cantiques, la gloire des soldats victorieux de Jésus-Christ, elle nous invite à descendre dans les abîmes de la justice divine, pour y porter la consolation et la délivrance. Touchante

pensée qui rapproche, en un même jour, de l'Eglise militante sur cette terre, l'Eglise triomphante du ciel et l'Eglise souffrante du purgatoire ! Comment rappeler d'une manière plus sensible, à tous les membres de la famille chrétienne, les liens de fraternité et d'amour qui les unissent même au-delà du tombeau ? Ne semble-t-il pas que, nous montrant tour à tour le ciel et le purgatoire, l'Eglise notre mère dise à chacun de ses fils : « Là-haut sont vos frères couronnés et vos protecteurs dans les combats de la vie ; là-bas sont vos frères souffrants : à vous d'adoucir leurs tourments, de les conduire au séjour du bonheur. »

Prier pour les morts, c'est une consolation pour le cœur aussi bien qu'un devoir impérieux. Hélas qui de nous n'a eu à verser des larmes sur une tombe ? Sanctifions-les, ces larmes, et rendons-les utiles, par la prière, à ceux que nous regrettons. C'est un père bien-aimé, c'est une tendre mère, c'est un frère, c'est une sœur qui font monter vers nous les touchantes supplications de Job : « *Ayez pitié de nous, vous du moins qui fûtes nos amis, ayez pitié de nous.* » Sauvons des âmes si chères, et la pensée de leur félicité adoucira l'amertume de nos regrets.

Quel honneur pour nous d'exercer un si glorieux apostolat ! Vous regrettez parfois de ne pouvoir parcourir le monde, de ne pouvoir, sur des plages lointaines, prêcher la foi aux nations infidèles. Priez pour les âmes du purgatoire, et vous devenez missionnaire ; priez, et ces âmes, aujourd'hui prisonnières, s'envoleront vers la patrie, iront chanter à jamais les louanges de Dieu, et Jésus-Christ, notre Rédempteur, dont vous aurez suivi les traces, vous préparera dans le ciel la couronne immortelle des apôtres.

II.

La mort détruit tout.

Elle n'épargne pas les membres les plus chers d'une même famille, et surprend l'homme à tout âge.

Quand la mort paraît et vous appelle, il faut la suivre.

Nous devons toujours être prêts, car la mort vient lorsque nous y pensons le moins.

Le juste attend la mort avec courage, mais le méchant voudrait repousser la mort loin de lui, mais il n'y a pas de remède contre la mort, et dès notre naissance nous sommes condamnés à mourir.

Les saints Pères ont pensé que les douleurs du purgatoire ne sont pas différentes de celles de l'enfer, et que les âmes y brûlent du même feu, d'un feu en comparaison duquel le feu de la terre est un bienfait et un soulagement, d'un feu d'autant plus vif dans son action qu'il sert d'instrument à un Dieu vengeur, et vengeur

du péché ; aussi ont-ils appelé le purgatoire *un enfer passager, un abrégé de l'enfer à qui il ne manque, pour être l'enfer, que l'Eternité des peines.*

Ah ! si nous y réfléchissions, nous éviterions avec un soin extrême ces fautes, qui nous mériteront de si affreux tourments au jour du jugement.

Écoutons la voix du pécheur détrompé des erreurs du monde, qui nous dit :

Un fantôme brillant séduisit ma jeunesse,
Insensé quo j'étais, je n'apercevais pas
L'abîme que des fleurs cachaient à ma faiblesse.
Mais enfin revenu de mes égarements,
Remettant mon salut en ta bonté chérie,
O mon Dieu ! mon soutien ! après mille tourments,
Quand je reviens à toi, je reviens à la vie !

••

Voici maintenant une voix du sépulcre qui, pour notre bien, se fait entendre :

Arrête ici, passant, regarde cette tombe ;
Riches, grands et petits, à la mort tout succombe,
Regarde bien comme la mort m'a mis !
Il doit t'en arriver autant ! je te le dis.

Renverse mon tombeau, tu n'y verras qu'ordure,
Que puanteur, quo vers, qu'horreur, que pourriture.
Tel tu seras ; je vivais comme toi :
L'arrêt est prononcé, tu mourras comme moi.

III.

Ajoutons, en terminant, que ce que réclament de nous les âmes du purgatoire, ce qu'elles sollicitent de notre charité, c'est une compassion efficace, ce sont nos prières, nos bonnes œuvres, et surtout l'offrande du saint sacrifice de la messe.

C'est donc notre devoir de hâter leur bonheur, de pouvoir éteindre les flammes qui les dévorent et les désirs de voir Dieu qui les brûlent.

Une fois entrées dans la gloire que ne feront-elles pas pour nous rendre ce que nous leur avons donné ? Portées sur les ailes de la puissance et d'une tendre gratitude, elles descendront jusqu'à nous, pour nous aider à sortir des chaînes du péché et nous soulager dans le feu de la tribulation ; elles seront à nos côtés pour nous soutenir dans le chemin qui conduit au ciel, et, en intercesseurs fidèles, elle présenteront à Dieu nos prières, afin de les lui faire agréer favorablement. Alors le Seigneur, nous appelant à lui avec une ineffable bonté, nous tiendra ce doux langage : *Tout ce que vous avez fait à ceux qui m'étaient chers, je le considère comme fait à moi-même ; entrez donc, âme bien-aimée, dans la joie de votre Seigneur.* (Matth. xxv, 20 et 21.)

Nouveaux Collaborateurs.

Nous saluons avec bonheur l'offre gracieux que nous fait M. le Dr. E. A. René de Cotret, de St. Césaire, de contribuer à la rédaction de la *Lyre d'Or*, de concert avec nos nombreux et infatigables travailleurs de la pensée.

A titre d'arhes, ce monsieur nous a adressé un travail magistral qui sera publié dans notre prochain cahier.

Il en est ainsi du Dr. V. Eugène Dick, de St. Agapit, brillant littérateur et actif contributeur de nos précédentes publications, et que nos lecteurs pourront amplement apprécier bientôt.

Aux Abonnés.

Avec le numéro prochain de la *Lyre d'Or* (1er décembre) se terminera notre première année. Bon nombre des abonnés auxquels nous nous sommes adressé, pour la rentrée immédiate des abonnements non payés, ont répondu spontanément à notre appel, mais d'autres sont restés sourds, bien que nous n'ayons épargné ni trouble ni dépense pour rendre notre publication intéressante à toutes les classes.

Afin de nous mettre en mesure de rencontrer les nouvelles obligations que va nécessiter notre programme de l'an prochain, lesquelles seront comparativement plus considérables, nous avons résolu de n'adresser la *Lyre d'Or* qu'aux abonnés qui auront payé à l'avance l'année 1889. Nous invitons donc les abonnés retardataires à nous adresser durant ce mois le prix de l'abonnement de 1888, et d'y ajouter l'abonnement de 1889, afin que nous ne souffrions plus de ces retards, qui sont pour nous un motif d'anxiété sans cesse renaissant, chaque mois, pour remplir nos obligations et faire face aux dépenses mensuelles qui nécessitent une somme ronde de plus de cent piastres.

A propos des Abonnements.

Le Grandeur Mgr Lynch, archevêque de Toronto, a publié l'an dernier la lettre suivante au sujet des abonnés qui ne paient pas leur souscription aux journaux qu'ils reçoivent :

TORONTO, 3 septembre 1887.

Monsieur,—Il m'est arrivé souvent de voir avec peine et étonnement les nombreux appels faits par les directeurs de journaux à leurs abonnés pour leur faire payer leurs dettes

légitimes. Les catholiques du moins ne sauraient ignorer leurs obligations; ils doivent réellement contrit de ses fautes ne le dispense pas de l'obligation de payer ses dettes légitimes. Le mépris de la justice en ce monde sera certainement puni dans l'autre. Les directeurs et propriétaires de journaux donnent leur temps, le fruit d'une éducation recherchée et de leur expérience, en même temps que le prix du papier, le salaire des employés; en toute justice ils devraient retirer un profit qui malheureusement n'est pas toujours en rapport avec leurs dépenses. Tout homme qui néglige de payer pour un journal, auquel il s'est abonné, qu'il lit et savoure, se trouve à retenir le bien d'autrui et se met au niveau du voleur.

Tout à vous,

JOHN JOSEPH LYNCH,
Archevêque de Toronto.

Richesses de l'Année 1889!

Avec l'année 1889, les abonnés de la *Lyre d'Or* bénéficieront des travaux particuliers qui suivent, préparés spécialement pour cette publication, lesquels seuls vaudront plus que l'abonnement annuel, savoir :

1°—Un roman hi-torique se rattachant aux **Événement de 1537-38** qui sera d'un intérêt tout à fait exceptionnel, tant par l'action dramatique, émouvante, qui se dégagera de ce lugubre drame, que par le choc des personnages pris sur le vif.

2°—**L'Enfant Mystérieux**, roman plein d'intérêt qui fut brusquement interrompu dans sa publication, en 1881, sera de nouveau publié avec la quatrième partie en voie de préparation par l'auteur (M. le Dr. Eng. Dick,) spécialement destiné à la *Lyre d'Or*.

3°—**La Divine Comédie** du DANTE, ou Voyage par la pensée, du célèbre philosophe chrétien, aux Enfers, au Purgatoire et au Paradis, d'après une récente publication de cette illustre Épopée de la grande poésie.

4°—D'autres œuvres fraîchement écloses seront également publiées dans la *Lyre d'Or*, durant l'année, lesquelles œuvres étant composites de situations variées, mêlées à des tableaux captivants, sauront offrir aux lecteurs un passe-temps aussi agréable qu'instructif, et que parfois ils seront émus jusqu'aux larmes, au récit des scènes attendrissantes que relatent ces admirables travaux de la pensée.

Conseils.

Si on veut lire, durant l'année 1889, des feuilletons empoignants, saisissants, dramatiques à l'extrême, il faut de suite s'abonner à la *Lyre d'Or*, et payer à l'avance l'abonnement, ou dans les trente jours qui suivront la date de l'abonnement, suivant les conditions établies. Puis, faire souscrire les parents, les amis, car c'est par l'union agissante que nous parviendrons à consolider cette entreprise sociale, morale et religieuse, destinée à la famille.

Une commission de dix par cent, ou un abonnement gratuit d'une année, si on le préfère, sera accordée à toute personne, abonnée ou non, qui nous fera parvenir une liste de 8 à 10 abonnés nouveaux d'ici au 25 décembre prochain.

Redisons-le.

La *Lyre d'Or* s'adresse à toutes les classes et à tous les âges, et elle présente un choix de lectures très variées et propres à intéresser aussi bien les élèves des Séminaires et Pensionnats que les personnes qui sont au foyer de la famille, tant dans les villes que dans les campagnes.

Nous voulons que la *Lyre d'Or* devienne le germe d'une petite bibliothèque au sein de la famille, afin qu'en se développant elle fasse le bien autour d'elle.

Il existe aujourd'hui une foule de bibliothèques paroissiales, et de louables efforts sont tentés tous les jours pour en fonder de nouvelles, c'est pourquoi nous avons lieu d'espérer que notre publication de propagande religieuse sera bientôt reçue dans chaque bibliothèque, afin d'aider à la propagation des bons principes, et nous invitons les esprits éclairés, dans chaque paroisse, à amener ce résultat dans l'intérêt de la bonne lecture.

Aux abonnés des Etats-Unis.

La négligence des maîtres de poste, aux Etats-Unis, est tellement évidente, qu'il ne nous est plus possible de connaître quels sont ceux, qui, de bonne foi, reçoivent notre publication avec l'intention d'en payer l'abonnement.

Depuis que nous avons expédiés des comptes à ceux qui nous devaient, après huit mois de publication, voilà qu'on nous informe que notre Revue n'est point réclamée, ou bien on nous la renvoie sans aucune explication; de sorte que

nous ignorons si vraiment la *Lyre d'Or* arrive à ceux auxquels nous l'adressons depuis le mois de décembre dernier. Dans les deux cas, c'est une perte sèche de \$2 que nous subissons pour chaque expédition.

Afin d'éviter, l'an prochain, les suites d'un pareil système, la *Lyre d'Or* ne sera transmises qu'aux personnes qui auront payé à l'avance l'abonnement annuel.

Mgr. I. N. Bégin,

Nouvel Evêque de Chicoutimi.

Une lettre reçue de Rome, dit le *Canadien*, annonce l'élévation au siège épiscopal de Chicoutimi du prêtre distingué qui remplit depuis quelques années avec tant d'intelligence et tant d'honneur les fonctions de Principal de l'école Normale-Laval: M. l'abbé I. N. Bégin.

La haute dignité conférée à M. l'abbé Bégin n'est pas précisément un fait imprévu. Un jour où le siège de Chicoutimi est devenu vacant par la mort du regretté Mgr. Dominique Racine, le nom de M. l'abbé Bégin, l'une des personnalités les plus marquantes du clergé, est venu naturellement à l'esprit de tout le monde. Il était en quelque sorte désigné par l'opinion publique avant même que son nom fut soumis à la cour de Rome. Ce simple fait indique déjà en quelle estime et en quelle vénération est tenu le nouvel évêque.

Le rév. Louis Nazaire Bégin, D. D., principal de l'école Normale Laval, membre de l'Académie des Arcades de Rome et de la Société Royale du Canada, est né à Lévis le 10 janvier 1840. Son père, Charles Bégin, cultivateur, est mort en août 1887 dans sa 91e année; sa mère, Lucie Paradis, était morte une couple d'années auparavant dans sa 82e année.

Il fit de brillantes études au Séminaire de Québec où il conquiert en 1862 le degré de bachelier des arts et le prix du prince de Galles, qui était donné pour la première fois.

L'Université Laval ayant conçu à la même époque l'idée d'organiser la nouvelle faculté de théologie, M. l'abbé Bégin alla se former à Rome, suivit les cours de l'Université Grégorienne, et obtint le degré de docteur en théologie à cette institution.

En septembre 1867, M. l'abbé Bégin eut la satisfaction de pouvoir se rendre en Terre Sainte, afin d'acquérir, comme il le désirait depuis longtemps, une connaissance plus exacte de certains faits historiques et bibliques.

De retour à Québec en 1868, il commença ses cours de théologie dogmatique et les continua sans interruption jusqu'en 1884.

Pendant ce temps, il occupa aussi successivement les charges de directeur de l'université, du grand et du petit séminaire et de préfet des études du petit séminaire. Pendant quatre ou cinq hivers, il donna plusieurs cours publics sur des questions de controverse : un auditoire nombreux assistait toujours à ces Causeries. La première année (1870) il parla des prérogatives de la papauté et refuta les objections soulevées lors du concile du Vatican contre l'infailibilité pontificale considérée au point de vue historique. Ces Conférences ont été publiées et forment un volume de plus de 400 pages sous le titre : « *La Primauté et l'Infaillibilité des Souverains Pontifes.* » En 1874, il a publié un second ouvrage intitulé : « *La Sainte Écriture et la Règle de Foi,* » qui a été traduit en anglais et publié en 1875 par Burns et Oates, de Londres. La même année (1874) il publiait un « *Éloge de St-Thomas d'Aquin,* » conférence donnée devant les révérends Pères Dominicains de St-Hyacinthe, à l'occasion du 600^e anniversaire de la mort du docteur Angélique, et en 1875, « *Le culte catholique.* »

En janvier 1885, à la mort de M. l'abbé Lagacé, le Conseil de l'Instruction Publique l'appela à lui succéder et M. Bégin a rempli depuis cette date les fonctions de Principal de l'École Normale-Laval.

* * *

Le sacre du nouveau Pontife a eu lieu le 28 octobre, à la basilique de Québec, et Sa Grandeur a dû officier pontificalement à Chicoutimi, le jour de la Toussaint.

Le Collège Canadien à Rome.

Le 4 novembre aura lieu à Rome l'inauguration du collège canadien, et l'on sait qu'à cette inauguration se trouveront NN. SS. de Montréal, d'Ottawa, de Saint-Hyacinthe, de Cythère, ainsi que plusieurs prêtres des divers diocèses du Canada.

La fondation d'un collège canadien, auquel seront admis tous les jeunes ecclésiastiques de notre pays, est un événement d'une grande importance pour le clergé et par suite pour l'avenir au Canada, de notre sainte religion qui, de nos jours plus que jamais, a besoin pour l'enseigner et surtout pour la défendre contre les attaques des incrédules, des prêtres nourris de fortes études canoniques, théologiques, philosophiques. Et où nos prêtres pourraient-ils trouver un enseignement meilleur qu'au centre de la catholicité, dans la Ville Eternelle ?

Déjà à Rome,—dit le *Monde*,—la plupart

des pays ont un séminaire propre où leurs prêtres vont puiser cet enseignement si nécessaire. Ces séminaristes, venus de tous les points du monde, partagés en des groupes séparés, représentant les diverses nations, se réunissent chaque jour autour de la chaire des professeurs les plus illustres et les plus érudits. Ils entendent traiter, approfondir et résoudre, à la lumière de la science et de la foi, les plus hautes questions de philosophie, de morale et de dogme ; ils apprennent à combattre et à détruire les erreurs que propagent les ennemis du catholicisme ; ils s'arment de toutes pièces pour la lutte de jour en jour plus vive que la libre-pensée livre continuellement à nos saintes croyances. Puis, quand ils ont fini leurs hautes études, ces séminaristes retournent chacun dans leur pays auquel ils rapportent et prodigent les trésors qu'ils ont si laborieusement amassés. Et par ainsi l'unité de l'enseignement catholique est plus puissamment répandue dans tout le monde pour la plus grande gloire de la religion et de l'Église.

Jusqu'à aujourd'hui, le Canada, ce pays toujours si profondément religieux, n'avait pas de collège national où pussent aller étudier des jeunes prêtres. On était donc obligé de demander pour eux au séminaire français, l'hospitalité qui, d'ailleurs, leur a toujours été accordée avec la plus grande bienveillance.

Grâce à la généreuse initiative de M. l'abbé Collin, supérieur du Séminaire de Montréal, le Canada religieux n'aura plus rien à envier aux autres pays. C'est M. l'abbé Collin qui a eu l'idée de fonder un collège canadien à Rome pour les jeunes prêtres de tout le Dominion ; et pour cette importante création, le pays tout entier lui devra une éternelle reconnaissance.

Une fois de plus, les Sulpiciens viennent de prouver combien est toujours profonde et éclairée l'affection qu'ils portent à notre pays ; car l'établissement à Rome du collège canadien sera un bienfait tout aussi grand que ceux qu'ils y ont si souvent répandus.

Le projet de M. Collin a reçu l'encouragement le plus sincère, l'appui le plus empressé de tous les évêques de la Puissance qui ont de suite compris les grands avantages que cet établissement devait procurer à leur clergé.

Le collège canadien sous la direction de M. l'abbé Palin, ouvre avec douze élèves ; c'est un beau commencement qui fait bien augurer de l'avenir. Il n'y a nul doute, d'ailleurs, que les divers diocèses de la Puissance, qui fournissent tant de prêtres distingués dans nos paroisses et aux États-Unis, suffiront amplement à faire augmenter ce nombre et à le rendre même bientôt égal à celui des autres séminaires semblables de Rome.

Education des Filles.

M. l'abbé Sentenne, curé de Notre-Dame de Montréal, en annonçant au prône la réouverture des écoles, a fait une allocution très importante sur l'éducation des enfants, dans laquelle il a voulu particulièrement signaler les vices malheureux qui se sont introduits dans l'éducation des jeunes filles canadiennes.

M. le curé a touché du doigt une des plaies dont souffre le plus notre jeune société, et il a été écouté avec une attention extraordinaire.

S'adressant aux mères de famille il dit:

« Apprenez à vos filles à accomplir toutes sortes de travaux ; instruisez-les dans tous les ouvrages d'un bon ménage ; enseignez-leur à faire la cuisine, à faire des vêtements, afin qu'elles puissent plus tard se suffire à elles-mêmes, raccommodez les vêtements de leurs maris et le linge de leurs enfants.

« Si les femmes étaient plus sages, si elles avaient reçu une éducation plus chrétienne, plus conforme aux nécessités de la vie, combien de maris seraient aussi meilleurs et plus dévoués à leur famille, comme il y aurait des familles heureuses, qui sont aujourd'hui plongées dans l'humiliation et la douleur ! »

M. le curé a parlé longuement en ce sens au milieu du silence le plus complet, de l'attention la plus générale. Ses paroles ont été visiblement goûtées et appréciées de l'auditoire tout entier.

L'Opinion d'un Protestant sur la moralité des Catholiques,

M. W. T. Stead, éditeur de la *Pull Mall Gazette*, bien connu pour les recherches tristement instructives qu'il a faites sur la dépravation des mœurs à Londres, traitant dernièrement ce sujet dans une conférence à Edimbourg, disait :

« Je suis protestant, de même que ceux qui m'écoutent ; mais il ne faut pas nous dissimuler que, si on mettait en contact avec l'écumène de Londres, une famille protestante et une famille catholique, la famille protestante serait à moitié perdue après trois ou quatre ans, tandis que chacun des membres de la famille catholique serait resté vertueux. »

M. Stead a ajouté que ce qu'il avait vu en Irlande avait fortifié l'opinion tirée de ses études sociales dans la Métropole. « J'ai été étonné, dit-il, de trouver dans de misérables cahutes des gens profondément vertueux. Je

ne puis attribuer cela qu'à l'influence des prêtres, au confessionnal et dans la famille. La conséquence est un miracle moral, qui nous confond, nous, protestants. »

La Cremation Condamnée.

ROME, 13 octobre.—Une dépêche télégraphique mentionne que la congrégation du Saint-Office a envoyé aux évêques de France une note défendant la crémation et ordonnant de se conformer à l'usage ordinaire de l'inhumation.

Nouvelle Eglise à Ottawa.

Les travaux aux fondations de la nouvelle église des catholiques canadiens français du quartier St. George, Ottawa, seront bientôt commencés.

Le nouvel édifice devra accommoder facilement 12,000 personnes et coûtera environ \$72,000. La façade sera sur la rue Cumberland, l'édifice devant occuper l'espace compris entre les rues Théodore et l'avenue du Collège, pour sa largeur.

L'église actuelle de St. Joseph sera réservée aux catholiques irlandais de la localité qui auront un pasteur de leur langue.

Le nouveau temple dont le plan a été fait par M. I. Ganthier, l'architecte de la nouvelle église de Hull, sera style Romain ; le seul du genre à Ottawa.

Les travaux seront sous la surveillance du Rév. P. Gendreau, et le travail se fera à la journée. On espère que cette nouvelle église sera terminée au mois d'août 1889.

Ce nouveau temple, de même que l'église Ste. Brigitte, pour les catholiques irlandais de la paroisse Notre-Dame, sera un ornement pour la rue Cumberland.

Apostolat de la Prière en Famille.

Parmi les pieuses et touchantes coutumes qui, jadis, florissaient au sein des familles chrétiennes, et qui par malheur ont disparu en beaucoup de foyers, il faut citer : *la prière du soir en famille.*

A ce propos, Mgr. l'Evêque de Nîmes, dans une récente allocution prononcée à la cathédrale, a fait entendre un appel que nous sommes heureux de reproduire dans la *Lyre d'Or.*

Après avoir constaté que le jubilé sacerdotal de N. S. P. le Pape Léon XIII, avait replanté la croix au foyer domestique et convié les familles à rompre avec le jeu qui ruine, le théâtre qui corrompt, les mauvaises lectures qui fomentent la licence et l'impunité, ce pieux et saint Evêque s'est écrié :

« Que la messe du Dimanche, l'abstinence du vendredi, l'accomplissement du devoir Pascal soient pour vous des lois inviolables et sacrées. »

Puis, Sa Grandeur poursuit en ces termes :

« Faites de votre foyer domestique un séjour agréable, rendez-le cher à vos enfants et retenez-les auprès de vous chaque soir par d'honnêtes amusements, d'utiles lectures et de sages entretiens. Heureuses les familles qui connaissent cette vie intérieure, pleine de douceurs et de charmes !

« Plus heureuses encore si la prière y termine la journée, en réunissant aux pieds du *Crucifix* tous ceux qui habitent ces maisons bénies ! Ce sera un des fruits de notre jubilé.

« Déjà une *lique* se forme, des *chefs de famille* s'entendent et se donnent le mot. Ils ont résolu de faire la *prière du soir* au milieu de leurs enfants et de s'imposer à tout jamais cette règle, qui sera pour eux et pour les leurs une source inépuisable de célestes bénédictions. »

* * *

Nous pouvons ajouter ici que du haut de la chaire, à la Basilique d'Ottawa, de semblables invitations ont été adressées aux fidèles de Notre-Dame, et qu'un bon nombre de pieuses familles se sont rendues à ces pressantes exhortations. Ramener la prière dans la famille, c'est y ramener l'esprit chrétien.

La Boisson, voilà l'ennemi.

L'ennemi : c'est l'alcool ! qu'il s'appelle gin, whiskey, eau-de-vie ou qu'il porte un nom pompeux, l'alcool fait plus de mal à l'humanité que les lois arbitraires, tous les abus de la force, tous les denis de justice réunis.

Ce n'est pas la première fois, hélas ! — dit la *Presse*, de Montréal, — que nous traitons ce sujet, et ce ne sera pas la dernière.

J'ai trouvé dans l'*Univers* la reproduction d'un article de M. Jules Simon, article qui n'a besoin d'aucun commentaire, et qui prouve que la question de l'alcool est plus grave encore en Europe que sur le continent américain.

Voici des parties de cet article :

« Nos pères allaient au cabaret pour causer, chanter et boire. On va maintenant dans les

débits pour boire et se quereller. Le cabaret était joyeux, le débit est sombre. Le vin versait la gaieté ; l'alcool ne donne que l'hébétément ou la maladie. Le peuple qui se tue a remplacé le peuple qui s'amusait.

« La dépense de l'ouvrier en alcools de natures diverses est énorme. M. Claude parle de \$200,000,000 pour salaires perdus et de \$320,000,000 payés aux débiteurs pour prix de deux millions et demi d'eau-de-vie ordinaire à 80c. le litre. \$520,000,000 prélevés sur le budget de la main d'œuvre ! La perte est encore plus intense chez nos voisins. On parle en Angleterre d'une dépense de \$800,000,000. Les chinois se sont tués par l'opium, les Anglais par le whiskey et le gin, et malheureusement beaucoup de Français par l'eau-de-vie.

« Or, l'alcool de vin est le seul dont on puisse dire qu'il n'est pas par lui-même un poison, et qu'il ne devient nuisible que quand on le consomme avec excès. A mesure que les maladies de la vigne ont rendu le vin moins abondant, on a cessé de porter du vin à la chaudière, et on a tiré du marc de raisin, du cidre, du poiré, de divers fruits, de racines saccarifères, de grains, de légumes, des pommes de terre, des mélasses, un alcool détestable au point de vue hygiénique. Non-seulement ces alcools contiennent en eux-mêmes de substance toxiques ; mais les débiteurs, soit pour dissimuler les mauvais goûts, soit pour répondre aux désirs de leurs clients, qui ne trouvent jamais la liqueurs assez fortes, les mélangent de divers ingrédients délétères, et il en résulte que les débits d'eau-de-vie, de gin, de calvados et de whiskey devraient en réalité s'appeler des débits de poison patentés par le gouvernement.

« L'ouvrier trouve un débit devant la fabrique. Il n'a que la rue à traverser. Les portes sont ouvertes. Le feu flambe. Les fenêtres brillent. L'hôte est sur le seuil, la face épanouie. Il les appelle par leurs noms. Le jour de paie, on a la poche garnie. On trouve crédit les autres jours. On devient par le crédit, esclave de la maison. On boit peu en commençant, puis on s'aguerit avec les années. On se fait la bouche et la gorge, et en peu de temps s'allume la terrible, l'ineffable, l'extinguible soif.

« Qui a bu boira. Il n'y a, dans le monde entier, pour l'alcoolique, que deux choses : l'atelier et le comptoir ; l'atelier, parce qu'il le faut ; le comptoir, parce que l'ivrogne ne comprend et ne sent plus rien au-delà.

« Ni femme, ni enfant, ni patrie ; tout à l'alcool ! Il sait l'argent qu'il donne ; il ne sait pas celui qu'il perd : le temps passé là, les lendemains de l'ivresse, les infirmités qui arrivent l'une sur l'autre en un lugubre et formi-

dable cortège, l'œil qui voit trouble, la main qui tremblote, le bras qui ne peut plus lever le marteau, la raison qui s'ézare, le cœur qui s'endureit. L'alcool, en peu d'années, a transformé en vieillard infirme et en idiot un homme dans la force de l'âge. En route pour l'hôpital, camarade, ou pour la prison ! Et les enfants ? Qu'ils mentent !

« Au surplus, le nombre des enfants diminue dans la commune maudite. Ceux qui naissent apportent dans leur sang le virus paternel. A population d'ivrognes, génération d'éclopés, de rachitiques et de serofuleux. M. le préfet n'a pas besoin de se déranger pour faire la révision. On n'a plus la taille ! »

SOMMAIRE.

Littérature.

Le Château des Abîmes, par Raoul de NAVERY, (Suite)..... 481

Souvenirs.

Le Journal d'une femme de cinquante ans, (Suite) par Madame Mathilde BOURDON 487

Tribune Sacree.

Le dogme de l'Enfer, (Suite) par le R. P. SCHOFFRE, Jésuite,..... 491
Les deux chemins de la vie..... 497

Corbelle Poétique.

A mon Père, par J. B. CAUETTE..... 491
Une sainte Femme, par l'abbé J. M. DÉTOURS..... 491
L'Ange de l'Espérance, par l'abbé Apol. Gingras.. 498
L'Automne..... 498
Tableau d'Hiver, par Pamph. LEMAY..... 498
Le Vent, par Charles FUSTEN 499
A nos Frères d'Italie, par Jules JOUY..... 499
Le Sommeil des Enfants, par Léon GAUTHIER..... 504

Histoire.

Tablettes Historique, par J. HERMAS CHARLAND... 500
Une Page d'histoire—La Dette du Canada sous le régime Français, par Eug. ROUILLARD..... 503

Galerie Nationale.

Biographie de Mgr. Dominique RACINE, premier Evêque de Chicoutimi, par XX..... 505

Apologetique.

Eclaircissements touchant la vérité historique sur les Causes ou Raisons dont se servent les hérétiques pour combattre l'Eglise:
VI.—Les mauvais Papes..... 509
VII.—Les Croisades..... 509
VIII.—Schisme d'Occident 510
IX.—Pouvoir temporel des Papes, et leur influence dans les gouvernements civils..... 511

Archeologie.

Souvenir historique de la célèbre bataille de Carillon..... 513
Marbre élevé à la mémoire de Mgr. Comte Forbin de Janson, dans l'Eglise de St. Vincent de Paul, à New-York 513
Inscription de la porte Kent, à Québec..... 513
Nouveau Monument à Toronto 513

Collaboration.

La Gaspésie (Suite), par A. BÉCHARD..... 514

Agriculture.

Raisons ou Causes pourquoi l'Agriculture ne paye pas..... 517
Comptabilité agricole..... 518

Legende.

L'Echelle de Saint-Joseph..... 519

Maximes et Pensées.

Diverses Pensées..... 512

Chronique Generale.

Fête de la Toussaint..... 521
Le Jour des Morts..... 521
Nouveaux Collaborateurs..... 523
Aux Abonnés..... 523
A propos des abonnements..... 523
Richesses de l'année 1889 523
Conseils..... 524
Redisons-le 524
Aux abonnés des Etats-Unis..... 524
Mgr. L. N. Bégin, nouvel Evêque de Chicoutimi.. 524
Le Collège canadien à Rome..... 525
Education des Filles..... 526
L'opinion d'un protestant sur la moralité des catholiques 526
La Crémation condamnée..... 526
Nouvelle église à Ottawa..... 526
Apostolat de la prière en famille... 526
La Boisson, voilà l'ennemi..... 527
Sommaire..... 528